

Les Cahiers de recherches criminologiques

CAHIER NO 4

LE VOL À MAIN ARMÉE DÉCRIT PAR SES AUTEURS

Sylvie Bellot
Michèle Dionne
Pierre Pinsonneault
(1985)



LES CAHIERS DE RECHERCHES CRIMINOLOGIQUES
CENTRE INTERNATIONAL DE CRIMINOLOGIE COMPARÉE

Université de Montréal

Case postale 6128, Succursale Centre-ville
Montréal, Québec, H3C 3J7, Canada
Tél.: 514-343-7065 / Fax.: 514-343-2269
cicc@umontreal.ca / www.cicc.umontreal.ca

le même rapport n° 110.0117

RAPPORT FINAL DU PROGRAMME DE
RECHERCHES SUR LE VOL A MAIN ARMEE

LE VOL A MAIN ARMEE DECRIT PAR SES AUTEURS

NOUS PUBLIONS, DANS CE CAHIER, UN DES
RAPPORTS QUI CONCLUENT LE PROGRAMME DE
RECHERCHES SUR LE VOL A MAIN ARMEE.
PROGRAMME QUI FUT FINANCE, DE 1981 A
1984, PAR LE F.C.A.C. ET PAR L'UNI-
VERSITE DE MONTREAL. CE PROGRAMME
ETAIT DIRIGE PAR MARC LEBLANC,
DANIEL ELIE ET ANDRE NORMANDEAU.

SYLVIE BELLOT

AVEC LA COLLABORATION DE:

MICHELE DIONNE

ET DE

PIERRE PINSONNEAULT

SOUS LA DIRECTION DE:

MAURICE CUSSON

LES CAHIERS DE RECHERCHES CRIMINOLOGIQUES

Comité éditorial des Cahiers

Yves Brillon
Maurice Cusson
Danièle Laberge Altmejd

Ce texte a été publié grâce à une subvention du fonds F.C.A.C.
pour l'aide et le soutien à la recherche

Solliciteur Général du Canada
TB/CT Reg. 23012

Centre International de Criminologie Comparée
1985

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier l'Etablissement de détention de Montréal, les Etablissements Leclerc et Laval et le Bureau Longueuil de Libérations Conditionnelles pour leur bonne collaboration.

PRESENTATION

Ce rapport rend compte des principaux résultats des travaux portant sur l'un des thèmes de la recherche sur les vols à main armée. Il réalise la synthèse des trois rapports techniques suivants.

BELLOT, Sylvie (1983). Portrait du voleur à main armée occasionnel. Rapport technique no 7, Université de Montréal. G.R.I.J. et C.I.C.C.

PINSONNEAULT, P. (1984). L'abandon de la carrière criminelle. Rapport technique no 8, Université de Montréal, G.R.I.J. et C.I.C.C.

DIONNE, Michelle (1984). Portraits de voleurs à main armée: les récidivistes et les professionnels. Rapport technique no 9, Université de Montréal, G.R.I.J. et C.I.C.C.

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES

Liste des tableaux	iv
English Summary	vi
Introduction	1
Chapitre I: L'organisation de la recherche	4
Problématique	5
Méthodologie	6
1. Le choix de la technique	6
2. La sélection des sujets	7
3. L'entrevue	10
4. L'organisation du matériel et l'analyse des résultats	10
5. Commentaires à propos de la méthodologie employée ..	12
Chapitre II: L'histoire criminelle et pénale	13
Les débuts	14
La délinquance officielle	15
La délinquance auto-révélee	19
Les périodes d'inactivité dans le crime	21
Chapitre III: Les motivations	23
Les motifs essentiels	24
Les motifs secondaires	25
Eléments favorisant le passage à l'acte	27
1. Les emplois	27
2. La consommation d'alcool et drogue	29
3. L'utilisation de l'argent rapporté grâce au vol à main armée	31
4. La fréquentation d'un milieu délinquant	33
5. Des circonstances particulières	35
6. Les perceptions et réactions face aux risques d'emprisonnement	36

Chapitre IV: La "carrière" dans le vol à main armée	41
L'engagement dans le vol à main armée	42
Raisons invoquées par les sujets pour persister dans le vol à main armée	43
Raisons invoquées par les occasionnels pour abandonner le vol à main armée	45
Raisons invoquées par les multirécidivistes pour abandonner le vol à main armée	47
Réorientation de la carrière	49
 Chapitre V: La description des vols à main armée	53
Le choix de la cible	54
La planification du vol à main armée	60
L'exécution du vol à main armée	64
Après le vol à main armée	70
 Chapitre VI: L'expérience pénale	73
Les premiers contacts avec le système carcéral	74
Les difficultés rencontrées en milieu carcéral	77
L'adaptation au milieu carcéral	79
Les effets de l'incarcération	81
 Chapitre VII: L'abandon de la carrière criminelle	85
(par Pierre Pinsonneault)	
Les facteurs dissuadant d'une vie axée sur le crime	86
1. Des déboires liés au style de vie criminelle	87
2. De mauvaises expériences liées à la vie carcérale ..	89
Les facteurs incitant à une vie normale	93
1. L'aide issue du milieu institutionnel	94
2. L'aide périphérique au milieu institutionnel	99
Les épouses ou amies	101
1. La passion et la raison	103

2. Les responsabilités	104
3. Cause de l'abandon	105
Conclusion	107
Chapitre VIII: Typologie des voleurs à main armée	109
Le voleur à main armée multirécidiviste	112
Le voleur à main armée professionnel	116
Le voleur à main armée intensif	119
Le voleur à main armée occasionnel	120
Conclusion	122
Annexe A: Lettres envoyées aux détenus des divers établissements	127
Annexe B: Protocole d'entrevue	134
Références	151

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1:	Caractéristiques du groupe de voleurs à main armée	11
Tableau 2:	Fréquence des condamnations officielles selon leur nature et pour tous les sujets (N=39)	16
Tableau 3:	Nombre de condamnations officielles enregistrées par nos sujets selon la nature des délits et la catégorie à laquelle les sujets appartiennent	17
Tableau 4:	Nombre total de condamnations officielles enregistrées par nos sujets	18
Tableau 5:	Comparaison entre le nombre de délits commis réellement et le nombre de délits connus officiellement pour quelques-uns de nos sujets	20
Tableau 6:	Durée moyenne des périodes d'inactivité criminelle pour chacun des sujets	21
Tableau 7:	Durée moyenne des emplois occupés par les auteurs de vols à main armée	28
Tableau 8:	Consommation d'alcool et de drogue pour l'ensemble des voleurs à main armée	30
Tableau 9:	Utilisation de l'argent acquis grâce au vol à main armée pour chacun des auteurs de vol à main armée ..	31
Tableau 10:	Expérience délictuelle précédant le premier vol à main armée	42
Tableau 11:	Facteurs déterminants dans le choix de la cible	55
Tableau 12:	Fréquentation des bars en vue d'obtenir des informations concernant des éventuels vols à main armée ...	56
Tableau 13:	Premier objet de considération dans le choix de la cible	59
Tableau 14:	Temps requis pour la planification du vol à main armée	60

Tableau 15: Fréquence des diverses opérations de planification .	61
Tableau 16: Nombre de complices lors de l'exécution du vol à main armée	64
Tableau 17: Nature des armes utilisées lors des vols à main armée racontés	67
Tableau 18: Type d'arme utilisé lors des vols à main armée racontés	68
Tableau 19: Utilisation d'armes à feu chargées	68
Tableau 20: Placement en centre d'accueil	75
Tableau 21: Durée totale des séjours en centre d'accueil	75
Tableau 22: Caractéristiques des voleurs à main armée selon le type auquel ils appartiennent	113

ENGLISH SUMMARY

Our objective in undertaking this research was to further our knowledge about armed robbery and the reasons why some individuals go in for it, continue with it or abandon it. To do this, we chose to articulate the problem essentially around three themes, delinquent activities, motivations and correctional experience.

Since we considered it best to approach the protagonists directly, that is, the authors of armed robberies, a questionnaire, composed basically of open questions, was designed and administered to about forty volunteers recruited from a Quebec penitentiary. They had already been classified previously according to the number of armed robberies recorded in their criminal files. Our group thus included some armed robbers qualified as multirecidivists and some qualified as occasional armed robbers.

The method of analysis used was to group the subjects' answers together according to theme and note the opinions and ideas most frequently mentioned, at the same time noting their diversity.

First of all, we must point out that in spite of the fact that our group of subjects was not representative from the point of view of sampling, they themselves (39 in number) alone totalled 248 official convictions for armed robbery or robbery with violence. These figures speak for themselves and clearly show that a certain portion of the target population had been contacted for this study.

However, despite the number of armed robberies committed by our subjects, we cannot speak of specialization in this form of crime. For most of the subjects interviewed, armed robbery was but one type of crime among many. 33 out of 39 had committed other types of theft before engaging

in armed robbery. This coincides with the observations of Roebuck (1967) and Lanciault (1980); there is progression from petty theft to breaking and entering and finally to hold-ups. Our findings contradict the analyses of Clinard and Quinney (1967) and many other authors who built typologies based on the nature of the crimes and give the impression that specialization in one type of criminal activity is common practice. Our data, on the contrary, shows that it is the exception rather than the rule. As already found by Gould et al. (1966), Inciardi (1975) and Silberman (1978), the common criminal generally cannot specialize. He seizes whatever opportunities present themselves: breaking and entering, armed robbery, fraud, drug trafficking, etc. He takes what he can.

With regard to motivation, the reader will hardly be surprised to learn that fast money and the facility of the crime explain the involvement in armed robbery. The search for heightened sensations, what Cusson (1981) calls action, seems to be among the reasons given, but is secondary, clearly less important among the adults we interviewed than among adolescents.

Then too, certain factors relating to the habits and lifestyle of the subjects seem to favour acting out and are additional motivations. It may be an unrewarding situation at work, a relatively frequent consumption of alcohol or drugs, frequenting a delinquent milieu that leads to frustration and perhaps a desire for vengeance.

The information gathered concerning the preparation and execution of the crime enables us to make the following statements. The choice of target is not made with a great deal of forethought; in 37 out of 69 cases it is left to chance and the offender is content to go to a place that is already known. Armed robbery constitutes half of the cases that are fairly well planned (preparation lasts at least several days). First of all, flight is anticipated (a car is stolen, the escape route decided), the target is located, it is watched and weapons and/or a disguise are acquired. The robbers are heavily armed: rifles, shotguns, revolvers or high calibre pistols. In 70 out of 89 cases, the hold-up was carried out with loaded guns.

In addition, the crime itself is executed very quickly; in most cases, everything is over in a minute or less. Our observations coincide with those of Petersilia et al. (1978). According to them, half the individuals studied plan their crimes; in other cases, the preparation is very much less detailed. On the other hand, like Petersilia, we do not find sophisticated methods increasing with age. It seems that after the first few armed robberies, a technique is developed and retained. It sometimes happens that there is even a backsliding; with accumulated successes, the criminal stops taking precautions. Our findings do not at all corroborate the speculations of Clinard and Quinney (1969), who wrote that, with age, the criminal becomes more and more sophisticated, that he plans his crimes more and more and they become more and more frequent. The general impression that emerges from our data is that, in spite of the fact that in 50% of the cases the hold-up was fairly well prepared, this is a rudimentary activity that, in terms of technique, does not evolve with age.

The criminals that we encountered are far from being the individuals described by Letkemann (1973) who would plan their crimes down to the last detail, including ensuring the availability of a lawyer and a doctor.

We were able to make some interesting observations concerning the offenders' perception of the risk of imprisonment. At adolescence, they did not think of the risks, but with age they discover what they call the law of averages and what Cusson (1983) called their estimation of the cumulative risks of incarceration. However, this perception does not always have an effect on their criminal activity due to the tendency of these offenders to dissociate action and reflection.

Among the prisoners we encountered, many of them envisaged abandoning their criminal activities. They consider the risks they run are too high for what they can gain.

Furthermore, they feel as they get older that it is more and more difficult to do time and they are repelled by the violence involved in armed robbery. Some of our subjects consider taking up a different form of delinquency; others intend to abandon it altogether. The decision is based

on a series of factors: the difficulties of the criminal life, the fear of new incarcerations, the discovery of new fields of interest, marriage, etc. Thus, in the case of those who commit armed robbery, there occurs a process of maturation, analyzed by the Gluecks (1974) and by Cormier (1975).

An analysis of the variations in the volume and organization of the criminal activity of our subjects enabled us to construct an empiric typology of armed robbers. Four types were observed: 1) the multirecidivist is characterized by a great number of armed robberies; 2) the professional is distinguished by well organized and planned criminal activity; 3) the intense offender commits many armed robberies over a short period and then desists; 4) the occasional offender is seen to commit few armed robberies. He quickly drops this type of crime for others that are less violent. We believe this typology gives a good picture of the diversity of the individuals who go in for armed robbery in Quebec.

INTRODUCTION

Ce document est consacré à une analyse descriptive du vol à main armée réalisée à partir d'informations recueillies auprès d'un total de cinquante-six hommes ayant commis des vols à main armée.

Lorsque nous avons entrepris nos travaux, nous utilisons l'expression courante "carrière criminelle" pour désigner notre sujet. Cependant, en cours de route, les inconvénients de cette terminologie nous sont apparus de plus en plus clairement. En effet, "carrière" évoque progression, étapes, professionnalisation, promotion, etc. Or, les auteurs de vols à main armée que nous avons rencontrés ne semblaient plus progresser beaucoup dans le domaine du crime et, nous verrons que le degré de sophistication dont ils font preuve dans le vol qualifié n'est pas très grand. Par ailleurs, si on évacue du terme carrière l'analogie avec ce qui se passe dans les entreprises, on a une expression qui est synonyme de délinquance ou, plus précisément, de l'ensemble de l'activité criminelle d'un récidiviste (cf. Hirschi et Gottfredson, 1983). Dans ces conditions, il est préférable de s'abstenir d'utiliser une terminologie qui soit nous oriente vers une fausse piste, soit n'apporte rien de spécifique. Voilà pourquoi, dans le titre de notre rapport, nous évitons le mot carrière.

La démarche pour laquelle nous avons opté dès le début de nos travaux comporte trois caractéristiques. 1) Elle est descriptive. 2) Elle est centrée sur le délit lui-même. 3) Elle s'inspire de l'analyse stratégique développée par Cusson (1981 et 1983). C'est ce qui nous avait conduit, au début de nos travaux, à formuler l'hypothèse générale qui suit:

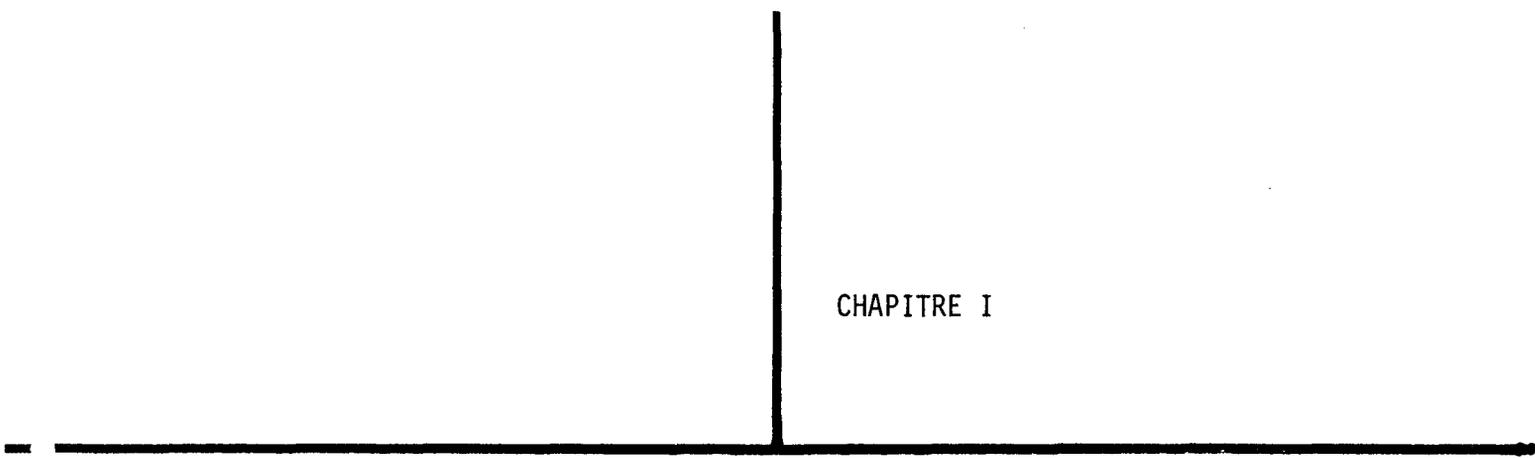
"On commet des vols à main armée quand on pense que les avantages de cette activité moins les coûts sont plus élevés que les avantages moins les coûts des solutions alternatives (soit un autre type de vol, soit une activité légitime)."

Le rapport gravite autour de six questions principales.

- 1- Quelles sont les fins poursuivies par les délinquants quand ils commettent des vols à main armée? C'est le pourquoi? Le problème de la motivation est ici posé en termes finalistes.
- 2- Quelle place occupe le vol à main armée dans l'ensemble de la carrière criminelle de leurs auteurs? Il s'agit de situer ce type de délit dans la trame des activités délinquantes des individus, de savoir quand et dans quelles circonstances on s'y engage, puis on l'abandonne.
- 3- Comment se réalise le vol à main armée? Comment la cible est-elle choisie? Comment le délit est-il préparé? Comment se déroule-t-il? Nous sommes ici intéressés particulièrement par le problème de la professionnalisation évoquée par des auteurs comme Einstadter (1969), Gould et al. (1966), Inciardi (1975) et Letkemann (1973).
- 4- Comment est vécue l'expérience pénale? Les voleurs à main armée que nous avons étudiés avaient tous été arrêtés plusieurs fois et ils avaient tous passé plusieurs années en prison. C'est ce que l'on pourrait appeler le passif du crime. C'est une dimension essentielle de la vie d'un criminel récidiviste qui ne peut pas ne pas avoir une influence sur l'activité criminelle elle-même.
- 5- Dans quelles circonstances et pourquoi les auteurs de vols à main armée en arrivent-ils à abandonner leurs activités criminelles? Glueck et Glueck (1974) avaient démontré que, avec l'âge, la récidive chez les

délinquants persistants est de plus en plus faible. Cormier (1975) avait analysé ce phénomène mais, dans l'ensemble, il reste un sujet négligé en criminologie.

- 6- Est-il possible de distinguer des types de voleurs à main armée?
Nous savions qu'ils varient en termes de nombre et de sophistication des vols. Cependant, les typologies existantes nous paraissaient insatisfaisantes (Clinard et Quinney, 1967; Conklin, 1972; Roebuck, 1967).



CHAPITRE I

L'ORGANISATION DE LA RECHERCHE

Problématique

Notre démarche de recherche repose sur l'idée que les auteurs de vol à main armée doivent être considérés comme des individus capables d'expliquer leurs actes, capables de dire pourquoi ils se sont engagés dans cette voie et éventuellement pourquoi ils l'ont abandonnée. De ce fait, il nous sont apparus comme étant les plus aptes à répondre à nos questions; par ailleurs, une cueillette de données limitée aux dossiers aurait été trop incomplète pour s'avérer satisfaisante.

C'est ainsi que nous nous sommes proposés d'interroger des auteurs de vol à main armée principalement sur leurs activités délinquantes, la façon dont ils commettent leurs vols à main armée, leurs motivations et leur expérience pénale. Par ailleurs, nous avons cru bon de distinguer les voleurs à main armée multirécidivistes des simples occasionnels. En effet, on peut supposer qu'un multirécidiviste et un occasionnel n'ont pas nécessairement les mêmes motivations et qu'ils suivent un cheminement criminel assez différent l'un de l'autre. En outre, alors que les recherches existantes sur les voleurs à main armée sont surtout consacrées aux multirécidivistes, les occasionnels n'ont pratiquement pas fait l'objet d'études, mis à part celle de Lejeune (1977) qui s'est intéressé aux voleurs "amateurs" s'adonnant au "mugging" (vol qualifié commis sur la rue et dans les lieux publics). L'occasion s'offrait donc de chercher à savoir ce qui pousse les délinquants à se spécialiser ou non dans le vol à main armée tout en identifiant les éventuelles différences existant entre les multirécidivistes et les occasionnels du vol à main armée. L'étude présentée ici fait donc état des résultats obtenus auprès des deux types de voleurs à main armée.

Méthodologie

1. Le choix de la technique

Plusieurs thèmes d'investigation ayant été identifiés, nous ne pouvons adopter une approche entièrement qualitative pour la cueillette des données. En conséquence, nous avons décidé d'interroger les auteurs de vol à main armée au moyen d'un questionnaire élaboré selon nos besoins. Ce dernier comporte 91 questions dont une dizaine seulement sont objectives, toutes les autres étant ouvertes, ce qui laisse ainsi une certaine liberté à l'interrogé dans sa manière de répondre.

Le questionnaire comprend plusieurs sections. La première est composée de questions d'ordre général, telles que l'âge, le degré de scolarité, les différents emplois occupés par le sujet, son statut, etc. ... La seconde porte plus spécifiquement sur l'engagement dans le vol à main armée et l'abandon s'il y a lieu; les questions concernent ainsi les raisons qui ont amené le sujet à commettre un vol à main armée, plutôt qu'un autre type de délit, à persévérer dans cette voie et éventuellement à abandonner; elles tentent également de cerner la perception qu'ont les sujets du vol à main armée comparativement aux autres activités délictuelles. La troisième section du questionnaire traite surtout du cheminement suivi par le sujet depuis son premier délit jusqu'au moment de l'entrevue, notamment de ses premiers contacts avec le système pénal, de ses diverses expériences en milieu carcéral, de ses valeurs actuelles et de la pratique qu'il a acquise dans le domaine du vol à main armée, entre autres par la description de deux vols à main armée, l'un réussi et l'autre raté. Dans la quatrième section, il est surtout question des activités délictuelles et des expériences institutionnelles du sujet lorsqu'il avait moins de 18 ans. Enfin, la dernière section est un questionnaire de délinquance auto-révélee, inspiré de celui de Petersilia *et al.* (1978), et portant sur neuf types de délits, soit: le vol de véhicule à moteur, le vol de sac à main, le vol de plus de \$50.00, le vol par

effraction, l'assaut grave, la fraude, le vol à main armée, la vente de drogue et une dernière catégorie regroupant d'autres crimes tels que le viol, l'enlèvement, l'incendie, etc. ... Pour chacun de ces délits on cherche à savoir si le sujet a déjà commis cet acte, si oui combien de fois, combien celui lui rapportait à chaque fois, s'il a déjà été arrêté pour cela et si oui combien de fois.

Le questionnaire a été pré-testé auprès de cinq voleurs à main armée puis certaines modifications y ont été apportées pour parvenir enfin à la version finale, reproduite en annexe, p. 135.

2. La sélection des sujets

- Les critères de sélection et les sources

Pour constituer notre groupe de voleurs à main armée, nous avons deux critères de base.

Le premier était le suivant: les individus devaient être âgés de 30 ans ou plus afin d'avoir un certain recul et de pouvoir nous donner une vue d'ensemble de leur carrière. Nous avons dû toutefois modifier ce critère dès le début de la recherche en raison du peu de sujets y répondant. Nous avons ainsi abaissé l'âge à 25 ans.

Le second critère se référait au nombre de condamnations pour vol à main armée toutefois comme nous voulions distinguer les multirécidivistes des occasionnels, il était différent pour chacun des groupes. De fait, les voleurs à main armée dits occasionnels devaient avoir été condamnés au moins une fois pour vol à main armée et trois fois tout au plus. Par contre, les multirécidivistes devaient avoir eu au moins trois condamnations pour vol à main armée et celles-ci devaient être réparties de préférence sur quelques années.

Un troisième critère a été élaboré suite au pré-test du questionnaire. En effet, lors du pré-test, il est apparu que les sujets se prêtant à une consommation excessive de drogue et/ou d'alcool et/ou présentant des troubles mentaux étaient incapables de répondre adéquatement au questionnaire. Nous avons donc jugé préférable de ne pas retenir ces sujets dans notre échantillon.

Pour des raisons matérielles évidentes, nous avons dû limiter notre champ de recherche à la population francophone de la région de Montréal. Par ailleurs, pour des raisons, cette fois, purement pratiques, il s'est avéré préférable de recruter des sujets ayant été en contact avec le système pénal. En effet, de cette façon nous pouvions effectuer une première sélection d'après les dossiers, ensuite consulter les personnes afin de leur expliquer de quoi il s'agissait, leur demander leur accord et, ainsi, former un groupe de volontaires répondant à nos critères.

La majorité des sujets que nous avons recrutés proviennent du milieu carcéral et particulièrement de trois établissements différents:

- l'Établissement de détention de Montréal (prison provinciale "Bordeaux");
- l'Établissement Leclerc (pénitencier fédéral à sécurité moyenne);
- l'Établissement Laval (pénitencier fédéral à sécurité maximum).

Un certain nombre ont toutefois été recrutés en milieu ouvert par le biais du Service National des Libérations Conditionnelles, spécifiquement le Bureau Longueuil.

Enfin, un seul sujet fait exception; libre depuis un certain temps, il a été référé par une criminologue et a accepté d'être interviewé.

- Constitution du groupe de sujets

Notre groupe de voleurs à main armée étant composé de multirécidivistes et d'occasionnels, nous allons rapporter ici la façon dont ces derniers furent sélectionnés (pour plus de précisions, il est préférable de consulter Dionne (1984) et Bellot (1983)).

Un certain nombre de dossiers furent tout d'abord examinés dans chacune des institutions énumérées précédemment ainsi qu'au Bureau des libérations conditionnelles, soit 25 à Bordeaux, 250 au Leclerc, 64 au Laval et 11 au Bureau Longueuil, pour un total de 350. Sur ces 350 dossiers, les noms de 119 personnes furent retenus, 70 étant considérées comme des multirécidivistes du vol à main armée et 49 comme des occasionnels. Une lettre fut ensuite envoyée à chacun d'entre eux expliquant qui nous étions, quel était le but de la recherche, en quoi consistait l'entrevue et garantissant la confidentialité des réponses. Il importe toutefois de préciser que les sujets référés par le Service National des Libérations Conditionnelles furent contactés une première fois par téléphone. Lorsque nous n'avions pas de réponse au bout de trois semaines, nous leur faisons parvenir une seconde lettre donnant un peu plus de précisions (on peut consulter ces lettres à l'annexe, p. 128). Finalement, 43 personnes sur 119 acceptèrent de nous rencontrer ce qui représente 36% des individus contactés.

Par ailleurs, après avoir effectué les 43 entrevues, nous en avons éliminées quatre considérant que les sujets n'avaient pu fournir toute l'information désirée et qu'il était ainsi difficile de déterminer s'ils étaient occasionnels ou multirécidivistes dans le vol à main armée. En fin de compte, notre groupe de voleurs à main armée comprenait 39 sujets, 27 multirécidivistes et 12 occasionnels selon nos critères; seules les entrevues menées auprès de ces personnes sont analysées dans le présent rapport.

Il s'agit maintenant de décrire rapidement notre groupe de voleurs à main armée. Tous les individus interrogés sont des hommes âgés de 21 à 30 ans en majorité (27 sujets sur 39) (certains en effet n'ont pu répondre au premier critère, soit avoir plus de 25 ans). Les deux tiers sont de niveau secondaire toutefois ils n'ont pas tous terminé leurs études, quant aux autres ils sont de niveau collégial ou universitaire. La plupart proviennent de milieux relativement modestes, le père étant le plus souvent ouvrier et la mère ménagère. Bien que la moitié d'entre eux soient mariés, ils n'ont pas tous des enfants. Enfin, pour plus de précisions, il est préférable de se référer au tableau 1.

TABLEAU 1

Caractéristiques du groupe de voleurs à main armée

<u>Age</u>		<u>Scolarité</u>	
21 - 25	12	Etudes secondaires	28
26 - 30	15	Etudes post-secondaires	<u>11</u>
31 - 35	4	Total	39
36 - 40	4		
41 et plus	<u>4</u>		
Total	39		

<u>Occupation du père</u>		<u>Occupation de la mère</u>	
Commerçant	2	Commerçante	2
Ouvrier spécialisé	17	Salariée	10
Ouvrier non spécialisé	10	Ménagère	20
Chômeur	2	Absente ou décédée	<u>7</u>
Autre	1	Total	39
Absent ou décédé	<u>7</u>		
Total	39		

<u>Etat-civil</u>		<u>Enfants</u>		<u>Mobilité*</u>	
		0	25	0	4
Célibataire	20	1 - 2	10	1 - 3	11
Marié ou en concubinage	<u>19</u>	3 - 4	3	4 - 6	8
		5 et plus	<u>1</u>	7 et plus	<u>15</u>
Total	39	Total	39	Total	38

* Nombre de déménagements depuis l'âge de 18 ans.

3. L'entrevue

La plupart des entrevues se sont déroulées en milieu carcéral (35 sur 39). Dans chaque établissement l'administration avait mis un local à notre disposition pour que nous puissions rencontrer les personnes intéressées et mener à bien notre recherche. Les entrevues duraient entre une heure trente et trois heures et avaient lieu généralement le matin ou l'après-midi aux heures de consultation en vigueur dans les institutions carcérales. Dans certains cas, les sujets ont été vus une deuxième fois, le manque de temps n'ayant pas permis de poser toutes les questions lors de la première rencontre.

Les entretiens qui ont eu lieu en dehors du milieu carcéral se sont déroulés dans des lieux propices au calme et à la concentration (bureau à l'université, local de centre communautaire, domicile du sujet).

Afin d'établir un climat de confiance dès le début de l'entrevue, lorsque la personne arrivait dans le bureau nous lui rappelions la ou les lettre(s) qu'elle avait reçue(s), le but de notre recherche, la façon dont allait se dérouler la rencontre et le caractère confidentiel de ses réponses. Cette façon de procéder nous a semblé relativement efficace puisqu'aucun des interrogés ne s'est montré réticent, sauf en ce qui concerne la délinquance cachée ce qui apparaît néanmoins compréhensible dans un tel contexte.

4. L'organisation du matériel et l'analyse des résultats

En vue d'élaborer le plan d'analyse des données recueillies, nous avons tout d'abord regroupé les différentes questions du questionnaire en fonction des thèmes et sous-thèmes qu'elles traitaient. Puis, en deuxième lieu, nous avons procédé de la même façon avec les réponses des sujets. Finalement, ceci nous a permis de concevoir un plan tenant compte à la fois des idées développées par nos interlocuteurs et des thèmes d'investigation que nous avons privilégiés lors de la construction du questionnaire.

En outre, les questions étant ouvertes pour la plupart, il était préférable d'adopter une méthode d'analyse qualitative. Nous nous sommes donc employés à faire ressortir les idées et opinions les plus couramment émises par les sujets tout en citant de temps à autre certaines réflexions plus particulières mais néanmoins caractéristiques.

5. Commentaires à propos de la méthodologie employée

Une première remarque concerne la sélection des sujets. En effet, bien que notre méthode de recrutement se soit avérée la plus pratique, elle a inévitablement introduit un biais et notre groupe de voleurs à main armée ne peut être représentatif de l'ensemble des voleurs à main armée. De fait, nous avons rencontré des individus qui avaient été arrêtés et condamnés mais on peut supposer que ce n'est pas le cas pour tous les auteurs de vol à main armée. En outre, aucune information ne permet de situer la proportion des personnes arrêtées par rapport à l'ensemble de la population qui commet des vols à main armée. Il est donc impossible de généraliser les résultats à tous les voleurs à main armée.

Un deuxième commentaire s'impose concernant les entrevues proprement dites. La plupart d'entre elles s'étant déroulées en milieu carcéral, il est facile d'imaginer que certaines réponses aient pu être biaisées, notamment celles concernant l'abandon de la carrière criminelle ou encore la délinquance réelle des sujets, et ce, en dépit du climat de confiance qui régnait lors de la majorité des rencontres.

Mis à part cela, dans l'ensemble, nous croyons sincèrement que les répondants se sont montrés honnêtes durant l'entrevue et qu'ils nous ont véritablement fait part de leurs réflexions, leurs espoirs et leurs craintes, parfois d'ailleurs avec beaucoup d'émotion. De ce fait, leurs témoignages nous ont permis d'approfondir nos connaissances et de répondre à certaines interrogations face aux auteurs de vol à main armée.

CHAPITRE II

L'HISTOIRE CRIMINELLE ET PENALE

Nous décrivons dans ce chapitre l'histoire criminelle et pénale des voleurs à main armée que nous avons rencontrés. Ainsi, en premier lieu, nous traiterons de leurs premières activités délinquantes, en second du nombre et de la nature des délits pour lesquels ils ont été arrêtés puis condamnés, en troisième de l'ampleur de la délinquance réelle à partir de l'inventaire de délinquance auto-révélée et, en dernier, de leurs périodes d'inactivité dans le crime.

Les débuts

Tout d'abord, les données recueillies révèlent que la gravité du premier délit est proportionnelle à l'âge auquel la personne débute ses activités délinquantes. Ainsi, les sujets qui commencent vers 9-10 ans ou moins commettent généralement des vols simples et/ou des vols à l'étagé. Plus tard, ce sont des vols de bicyclette puis des vols de moto, des vols d'auto et des vols par effraction. Enfin, au début de l'âge adulte ou à la fin de l'adolescence, certains débute immédiatement par des vols avec violence. Par ailleurs, il est intéressant de noter que les voleurs à main armée multirécidivistes ont commis leur premier délit à l'âge de 12-13 ans en moyenne alors que chez les occasionnels la moyenne est de 15 ans.

Il apparaît impossible de fixer l'âge moyen auquel les sujets ont été arrêtés pour la première fois, les variations entre les individus étant trop importantes et de là la moyenne peu significative. On peut toutefois préciser que pour la plupart d'entre eux, la première arrestation s'est produite dans les deux ou trois années qui ont suivi le premier délit.

Enfin, en ce qui concerne l'âge auquel les sujets ont commis leur premier vol à main armée, on observe une différence assez importante entre les multirécidivistes et les occasionnels. En effet, alors que les multirécidivistes se sont engagés dans le vol à main armée à la fin de l'adolescence (en moyenne à 17 ans), les occasionnels ont débuté plus tardivement, la moyenne d'âge étant de 22 ans lors du premier vol à main armée.

La délinquance officielle

Les tableaux 2, 3 et 4 donnent un aperçu du nombre et de la nature des délits commis par les sujets et connus de la police. Nous constatons ainsi qu'à eux seuls les voleurs à main armée que nous avons rencontrés (au nombre de 39) totalisent 779 condamnations dont 248 pour vol à main armée ou vol avec violence et 212 pour des délits rattachés au vol à main armée. En outre, les sujets dits multirécidivistes sont plus souvent condamnés que ceux dits occasionnels puisqu'ils comptent en moyenne 22.4 condamnations par personne alors que chez les occasionnels la moyenne est de 14.6 condamnations par personne.

TABLEAU 2

Fréquence des condamnations officielles selon
leur nature et pour tous les sujets (N=39)

<u>Nature des condamnations</u>	<u>Nombre de condamnations</u>				
	1-2	3 à 5	6 à 10	11 à 15	16 et plus
Vol qualifié					
- vol avec violence	13	4	-	-	-
- vol à main armée et tentative de vol à main armée	7	14	13	2	1
Délits connexes au vol à main armée					
- déguisement	12	7	1	-	-
- complot	18	6	3	-	-
- possession d'arme prohibée ou à auto- risation restreinte	15	8	-	-	-
- usage d'une arme à feu	13	3	-	-	-
- enlèvement	2	1	-	-	-
- séquestration	5	1	-	-	-
Vol simple	12	11	5	1	-
Vol et introduction par effraction	15	6	3	1	-
Fraude et délits similaires	5	3	-	-	2
Possession de biens criminelle- ment obtenus	9	4	-	-	-
Voies de fait	11	2	-	-	-
Tentative de meurtre	1	-	-	-	-
Délits relatifs aux stupéfiants	7	3	-	-	-

TABLEAU 3

Nombre de condamnations officielles enregistrées par nos
sujets selon la nature des délits et la catégorie
à laquelle les sujets appartiennent

	Nombre de con- damnations pour les multirécidi- vistes (N=27)	Nombre de con- damnations pour les occasionnels (N=12)	Nombre de con- damnations pour tous les sujets (N=39)
Vol qualifié	196	52	248
- vol avec violence	25	6	31
- vol à main armée et tentative de vol à main armée	171	46	217
Délits connexes au vol à main armée	170	42	212
- déguisement	34	10	44
- complot	55	17	72
- possession d'arme prohibée ou à auto- risation restreinte	33	13	46
- usage d'une arme à feu	24	2	26
- enlèvement	6	-	6
- séquestration	18	-	18
Vol simple	87	28	115
Vol et introduction par effraction	60	17	77
Fraude et délits similaires	45	16	61
Possession de bien criminel- lement obtenus	14	13	27
Voies de fait	18	2	20
Tentative de meurtre	1	-	1
Délits relatifs aux stupéfiants	12	5	17
Total	<u>604</u>	<u>175</u>	<u>779</u>

TABLEAU 4

Nombre total de condamnations officielles
enregistrées par nos sujets

<u>Nombre de condamnations</u>	<u>Nombre de sujets</u>
1 à 5	2
6 à 10	4
11 à 15	10
16 à 20	8
21 à 25	5
26 à 30	5
31 et plus	<u>5</u>
	N = 39

Par ailleurs, il est quasi-impossible de dégager une tendance pour l'ensemble des sujets rencontrés. En effet, le nombre de condamnations varie beaucoup trop selon les individus de même que la durée des incarcérations.

La délinquance auto-révélee

Le questionnaire de délinquance révélée a permis de recueillir bon nombre d'informations non inscrites au dossier officiel toutefois certaines réserves s'imposent quant à leur fiabilité. En effet, les entrevues s'étant déroulées en milieu carcéral, le contexte ne se prêtait pas à des déclarations exactes. Bien que la plupart des détenus aient accepté de répondre (5 sur 35 ont refusé), l'attitude de certains a pu affecter les données. On a en effet observé quatre attitudes différentes chez les sujets interrogés:

- certains se sont limités à parler de leur délinquance officielle;
- certains ont avoué des délits non connus de la police mais nous ont paru en avoir minimisé le nombre;
- certains ont semblé relativement sincères dans leurs déclarations;
- certains nous ont semblé exagérer le nombre de délits qu'ils avaient commis.

Enfin, ils sont souvent demeurés vagues et imprécis dans leurs réponses, mentionnant par exemple qu'ils avaient commis "beaucoup" de vols à main armée ou encore "pas mal" de vols par effraction sans dire vraiment combien. De ce fait, ils ont laissé la voie libre à toutes sortes de suppositions et il importe de se montrer prudent dans la manipulation et l'utilisation de ces données.

Bien qu'il soit impossible de calculer exactement le nombre de délits commis par chaque individu, les réponses des sujets étant souvent trop imprécises, la délinquance auto-révélee permet de constater qu'entre la délinquance officielle (c'est-à-dire connue de la police) et la délinquance réelle de certains sujets (les chiffres se rapportant à la délinquance réelle sont cités sous toutes réserves), il existe un écart très important en termes

quantitatifs (voir tableau 5). Nous constatons par le fait même que les individus sont très peu souvent arrêtés et condamnés par rapport au nombre de délits qu'ils commettent en réalité.

TABLEAU 5

Comparaison entre le nombre de délits commis réellement
et le nombre de délits connus officiellement
pour quelques-uns de nos sujets

Délinquance réelle (nombre de délits)	Délinquance officielle (nombre de délits)
171	27
116	43
205	23
50	11
30	18

Pour revenir aux résultats, de façon générale, nous pouvons dire que, mis à part quelques voleurs purement occasionnels qui n'ont jamais fait que des vols à main armée, la plupart des sujets ont de nombreux délits à leur actif. On observe toutefois une différence entre les multirécidivistes et les occasionnels. Alors que les multirécidivistes ont commis en général 20 à 50 vols à main armée (le chiffre demeure très approximatif), les occasionnels en ont effectué seulement 1 à 6 en moyenne. Par contre, ils s'avèrent très spécialisés dans le vol par effraction ou encore la fraude, le vol d'auto, et vendent de la drogue à l'occasion. Les multirécidivistes, pour leur part, ne négligent pas les autres types de vol mais sont nettement moins

spécialisés; de plus, à l'inverse des occasionnels, ils n'aiment pas la fraude et préfèrent laisser cela à d'autres. Enfin, il leur arrive de procéder à des séquestrations durant le vol à main armée.

Les périodes d'inactivité dans le crime

En dehors des périodes d'incarcération, la plupart des sujets interrogés (36 sur 39) reconnaissent avoir à un moment ou à un autre des phases d'inactivité dans le crime. Font exception à cela quelques voleurs à main armée multirécidivistes qui déclarent qu'en appartenant au "milieu", il est impossible de demeurer vraiment inactif. La durée de ces périodes d'inactivité criminelle varie toutefois selon les individus (voir tableau 6).

TABLEAU 6

Durée moyenne des périodes d'inactivité criminelle pour chacun des sujets

Durée moyenne	Voleurs à main armée multirécidivistes	Voleurs main armée occasionnels*	Ensemble des voleurs à main armée
Moins d'un mois	1	1	2
1 à 6 mois	11	3	14
7 à 12 mois	1	1	2
plus d'un an	6	1	7
non précisé	5	2	7
	<u>24</u>	<u>8</u>	<u>32</u>

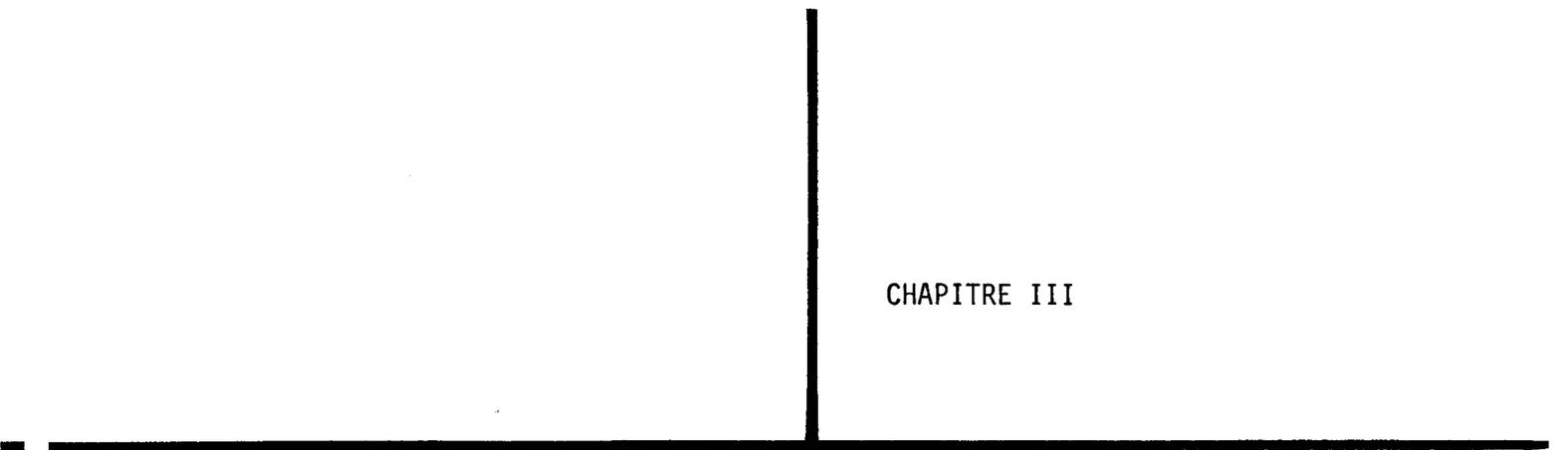
* Nous n'avons pas inclus les voleurs à main armée occasionnels qui n'ont pratiquement pas d'antécédents judiciaires et qui ont presque toujours été inactifs dans le crime. Dans leur cas, il est en effet difficile de parler de périodes d'inactivité criminelle.

Il ressort du tableau que pour bon nombre de multirécidivistes ces périodes s'étendent sur quelques mois, voire parfois sur plusieurs années. Elles correspondent généralement à un moment où les sujets peuvent subvenir à leurs besoins sans voler, soit parce qu'ils occupent un emploi, soit parce que leur dernier délit s'est avéré très payant. Les occasionnels reconnaissent également avoir cessé toutes activités illicites pendant certaines périodes de temps, la durée de celles-ci étant de quelques semaines ou quelques mois. La plupart attribuent cela au fait qu'ils travaillaient, rencontraient moins souvent leurs amis et de là s'adonnaient peu ou pas à des activités délictuelles. Les témoignages suivants sont éloquentes à ce sujet:

"... quand j'travailais, j'étais pas avec mes chums.
J'avais pas l'temps d'voler. J'y pensais pas. J'pouvais
pas faire deux choses en même temps, travailler et voler ..."

"... quand t'as un bonne job, quand t'as pas besoin d'argent
tu voles pas ..."

Finalement, les données présentées dans ce chapitre mettent en évidence le fait que la plupart des sujets interrogés ont de nombreux délits à leur actif et n'en sont pas à leurs premiers essais. En outre, bien qu'ils soient impliqués dans toutes sortes d'activités illicites assez intensément, ils connaissent presque tous des périodes de répit dont la durée varie entre quelques semaines et quelques années selon les individus. Enfin, malgré toutes ces différences, ils présentent beaucoup de similitudes en ce qui concerne leur genre de vie et leurs préoccupations quotidiennes. C'est ce que nous allons tenter de cerner dans le chapitre suivant qui traite des motivations des voleurs à main armée.



CHAPITRE III

LES MOTIVATIONS

Les raisons énumérées par les sujets pour justifier le choix du vol à main armée sont sensiblement les mêmes pour tous, cependant certains motifs apparaissent essentiels et très liés alors que d'autres se révèlent plutôt secondaires et s'appliquent seulement à quelques-uns d'entre eux.

Les motifs essentiels

Les motifs essentiels invoqués par les sujets sont l'argent et la facilité du vol à main armée comme tel. Pour comprendre un peu plus ces raisons il suffit de se rappeler que la plupart des individus ont déjà une bonne expérience délictuelle lorsqu'ils s'engagent dans le vol à main armée et qu'ils peuvent ainsi comparer avec d'autres types de délits comme le vol par effraction par exemple:

"... avec le vol par effraction t'as des problèmes pour vendre le stock comme des télévisions, des systèmes de son. Y'en a qui te l'demandent d'avance pis arrivé, y veulent pu payer le prix (...) le vol à main armée t'as pas de problèmes, t'as d'l'argent tout d'suite ..."

"... le vol à main armée c'est du cash tout d'suite. T'as pas le trouble d'un entremetteur, d'un receleur. Quand t'as pas de matériel à écouler, y'a moins d'monde qui l'sait. Quand tu fais un vol par effraction avant faut que tu fasses le tour des receleurs. Pis 80% des receleurs fonctionnent avec la police. La police les tolère en autant qu'ils donnent des informations. C'est comme les pushers et la drogue ..."

ou encore la fraude:

"... l'inconvénient c'est que c'est compliqué, faut avoir l'outillage, les machines ..."

En fin de compte, le vol par effraction et la fraude sont perçus comme des délits peu payants par rapport aux nombreuses démarches qu'ils exigent. Le vol à main armée s'avère donc un moyen idéal de faire de

l'argent rapidement puisqu'il n'y a pas d'intermédiaires et que l'argent est directement disponible. Par ailleurs, l'acte en lui-même est très facile puisqu'il demande relativement peu de planification et qu'il s'exécute en quelques minutes seulement.

"... c'est la forme la plus vite et la plus directe pour avoir de l'argent. Y'a pas d'kick à aller chercher là. C'est du cash, c'est de l'argent que j'm'en vas chercher ..."

"... la facilité, c'est tellement facile. Sur le nombre qu'un gars peut faire, y's'f'ra pogner seulement pour 2, 3. Y'a rien qu'avertit qu'y va y avoir un vol à main armée, c'est l'effet de surprise pis ça va tellement vite ..."

Si le vol à main armée est choisi pour sa facilité et sa rapidité, il l'est également pour la quantité d'argent qu'il peut rapporter.

"... un vol à main armée payant est à peu près égal à 20 vols par effraction ..."

"... j'ai choisi de faire des vols à main armée pour l'argent. C'est rapide, c'est payant. Quand on vole des marchandises, c'est long à écouler et très peu payant ..."

En fin de compte, la plupart des sujets s'entendent pour déclarer que l'argent et la facilité du délit sont déterminants dans le choix du vol à main armée. Quelques-uns mentionnent néanmoins d'autres raisons, plus secondaires, venant s'y ajouter.

Les motifs secondaires

' La recherche de sensations et le désir de vivre une nouvelle expérience jouent parfois un rôle important dans la décision de commettre un vol à main armée.

"... j'voulais essayer ça. C'était quelque chose de rapide, de plus facile peut être, ben dangereux aussi ..."

"... j'étais g'lé ben raide, j'étais sur les peanuts. On avait besoin de sensations fortes ..."

L'argent n'est cependant pas toujours étranger aux sensations éprouvées.

"... ça devient un kick, \$8000.00, \$9000.00 en quelques secondes..."

Pour certains sujets, toutefois, il est clair que le sentiment de puissance procuré par le fait d'avoir une arme dans les mains vient s'ajouter aux autres motifs et s'avère déterminant dans le choix du vol à main armée.

"... quand j'ai un gun dans les mains y'a rien pour m'arrêter. Ça permet de me sentir important, la puissance. Avec un revolver chus quelqu'un ..."

"... c'est ben drôle de voir l'expression du monde quand ils ont un 38 dans la face, des fois le soir quand j'rentrais j'pensais à ça pis j'riais d'ça. J'sais que c'est un peu méchant de dire ça. Peut-être ben que j'étais fasciné ..."

Enfin, pour bien des sujets qui se sont engagés dans le vol à main armée à l'adolescence, le délit était considéré comme un défi à relever et leur permettait de se prouver et de se valoriser par rapport à leurs amis.

"... y'en a un qui m'a lancé au défi. Y m'a dit j'étais pas capable de faire un vol à main armée. Fait que j'ai dit, donne-moi le gun j'y vais. A 14 ans tu réalises pas ce dans quoi tu t'embarques ..."

"... j'me suis fait influencer (...) on voulait montrer aux autres qu'on avait fait ça ..."

Si les motifs invoqués par les sujets apparaissent tout à fait plausibles, il nous semblent néanmoins insuffisants pour justifier le passage à l'acte. En effet, leurs déclarations nous permettent de croire qu'il

existe un certain nombre de circonstances favorisant le passage à l'acte et, qui, combinées aux raisons énumérées précédemment, agissent alors comme "facteurs précipitants". La partie qui suit est ainsi consacrée à l'identification de ces "facteurs".

Éléments favorisant le passage à l'acte

Parmi les éléments qui favorisent le passage à l'acte, quelques-uns concernent plus spécifiquement le style et les habitudes de vie des sujets, d'autres leur perception et leur réaction face à certaines réalités, ou encore se rapportent à des circonstances bien particulières. Nous allons maintenant examiner chaque élément tour à tour.

1. Les emplois

Bien que la plupart des sujets reconnaissent l'importance d'avoir un emploi stable, il semble que ce soit très difficile pour eux d'y parvenir et que l'écart entre le rêve et la réalité soit relativement large.

Tout d'abord, il est clair qu'un casier judiciaire ne facilite pas la recherche d'emploi.

"... on dit que l'argent ouvre des portes, mais moi c'est mon dossier qui me fermait des portes. J'avais travaillé mais j'trouvais rien. Même qu'une place j'avais fait application, y' demandait si on avait un dossier, j'avais dit oui honnête j'ai dit oui pis quand j'ai rappelé y m'on dit qu'y avait personne de ce nom là qu'avait appliqué (...) j'pense que l'monde dehors y ont le coeur dur ..."

Plusieurs sujets nous ont également mentionné qu'ils avaient perdu leur emploi lorsque leur employeur avait découvert qu'ils possédaient un casier judiciaire. A cette première embûche, s'ajoute le fait que la

plupart n'ont aucune formation professionnelle particulière. Malgré ces difficultés, nous avons constaté qu'en dehors de leurs périodes d'incarcération bon nombre d'entre eux travaillent, occupant surtout des emplois non spécialisés, rémunérés selon le salaire minimum (un seul sujet déclare n'avoir jamais travaillé).

Certains sujets sont engagés sur une base temporaire (par exemple des travaux saisonniers dans des domaines comme la construction, l'agriculture, l'horticulture, etc. ...). Mais beaucoup le sont de façon permanente. Or, malgré cela, ils changent relativement souvent d'emploi, demeurant chez le même employeur au maximum quelques mois (la moyenne est de 11.5 mois pour les occasionnels et 9.5 mois pour les multirécidivistes; pour plus de précisions, il est toutefois préférable de consulter le tableau 7). Dans la majorité des cas, ce sont les sujets eux-mêmes qui partent, les motifs invoqués étant le salaire médiocre, des conditions de travail trop difficiles, un désintérêt total pour le genre de travail, ou encore "l'écoeurement". Dans les autres cas, ils sont congédiés en raison d'absentéisme et/ou des problèmes d'entente avec leur supérieur.

TABLEAU 7

Durée moyenne des emplois occupés par les
auteurs de vols à main armée

Durée moyenne	Voleurs main armée occasionnels	Voleurs à main armée multirécidivistes	Ensemble des voleurs à main armée
1 à 3 mois	2	9	11
4 à 6 mois	3	2	5
7 à 12 mois	2	8	10
1 à 2 ans	3	2	5
plus de 2 ans	2	4	1
non précisé	-	1	1
	12	26	38

Enfin, la situation peut se résumer comme suit: les sujets n'ayant aucune formation particulière, ils doivent se résoudre à occuper des emplois non spécialisés, peu intéressants et peu rémunérateurs. Ils sont très vite insatisfaits et laissent tomber rapidement leur travail, ils n'ont donc aucune chance de se spécialiser ou d'apprendre un métier, donc d'avoir de l'avancement et de là un meilleur salaire. Tout est donc toujours à recommencer. La réaction des sujets témoigne d'une part d'une faible motivation au travail et, d'autre part, d'une certaine passivité face au manque de formation professionnelle. Finalement, bien que la plupart affirment qu'il est important pour eux d'avoir un emploi stable, il est certain qu'ils n'emploient pas les bons moyens pour y parvenir.

2. La consommation d'alcool et de drogue

Les entrevues révèlent que la consommation d'alcool et de drogue tient une place relativement importante dans la vie des voleurs à main armée rencontrés. (Voir tableau 8).

TABLEAU 8
Consommation d'alcool et de drogue
pour l'ensemble des voleurs à main armée

	Alcool		Drogue	
	Avant 18 ans	A l'âge adulte	Avant 18 ans	A l'âge adulte
Oui	21	21	22	32
Non	18	18	17	7
	39	39	39	39

Ainsi, durant l'adolescence, environ la moitié d'entre eux prenaient de l'alcool régulièrement et consommaient de la drogue, plus particulièrement du haschisch et du "pot" environ une fois par semaine. S'ils étaient peu nombreux à s'adonner au vol à main armée à cette période, il semble néanmoins que les besoins d'argent suscités par leur consommation en amenèrent plusieurs à commettre des vols à main armée.

A l'âge adulte, cette raison n'est jamais invoquée par les sujets pour expliquer leurs vols à main armée, toutefois une partie de l'argent (plus ou moins importante selon les individus) gagné grâce à ces délits est souvent utilisée pour se procurer des drogues. Ils sont en effet plus nombreux à s'adonner aux drogues et leur consommation a augmenté tout en devenant plus régulière (plus de la moitié consomment des drogues plus d'une fois par semaine). Les produits utilisés sont également beaucoup plus variés qu'à l'adolescence et plus coûteux; on retrouve ainsi toujours le haschisch et le "pot" en première ligne, mais aussi l'acide, la mescaline, les amphétamines, les tranquillisants, le L.S.D. et la cocaïne.

Finalement, même si les sujets ne sont pas des adeptes de drogues fortes, le type de consommation auquel ils s'adonnent révèle un certain style de vie et met en évidence des besoins d'argent. Bien que ces derniers ne constituent pas les principales raisons qui motivent le vol à main armée, ils sont satisfaits à l'occasion grâce au vol à main armée et ont de ce fait leur part de responsabilité dans la commission du délit.

3. L'utilisation de l'argent rapporté grâce au vol à main armée

L'argent rapporté grâce au vol à main armée peut être utilisé de bien des manières et les réponses des sujets s'avèrent très intéressantes car elles traduisent leurs préoccupations et leurs désirs de même qu'une certaine façon de vivre (voir le tableau 9 qui présente les résultats obtenus).

TABLEAU 9

Utilisation de l'argent acquis grâce au vol à main armée
pour chacun des auteurs de vol à main armée

	Vols à main armée commis avant 18 ans	Vols à main armée commis à l'âge adulte
Dépenses quotidiennes ou courantes	9	17
Payer des dettes	-	3
Placer l'argent en banque	-	4
Drogue et/ou alcool	13	10
Faire la fête (clubs, partys ...)	8	6
Payer la traite et bien paraître	5	1
Loisirs	6	4
Achat d'une automobile	1	4
Autre	-	2

Deux facteurs semblent toutefois déterminants, il s'agit de l'âge auquel le sujet commet le délit et du montant d'argent qu'il en retire.

En ce qui concerne le montant obtenu, nous avons constaté que plus les gains étaient importants plus l'individu avait tendance à employer cet argent de façon rationnelle. Ainsi, les voleurs à main armée multirécidivistes qui parviennent généralement à retirer de bons bénéfices de leurs délits en utilisent une bonne partie pour régler leurs dépenses quotidiennes ou courantes (loyer, comptes courants, linge, nourriture ...) payer leurs dettes et ne sont pas tous d'accord pour "flamber" cet argent dans les clubs, la drogue, etc. ... C'est le cas de celui-ci qui déclare:

"... cet argent est assez dur à gagner, il faut faire attention pour le dépenser ..."

Pour d'autres cette attitude n'est rien de moins qu'une mesure de prudence, indispensable pour s'éviter des problèmes.

"... j'essaie de vivre avec un certain luxe mais pas trop. J'achèterai jamais une corvette pour avoir toujours la police collée sur toi ..."

"... les bars, les clubs, faut pas qu't'en fasses un lieu régulier. Si le gars va là six jours par semaine, il s'attire des troubles parce que quelqu'un qui travaille peut pas se payer le bar six jours par semaine ..."

A l'inverse, les voleurs à main armée occasionnels ne tirent pas de gros bénéfices du vol à main armée, toutefois la plupart déclarent dépenser cet argent très rapidement dans la drogue, la boisson, ou encore dans les clubs, etc... L'argent n'est pas investi dans des projets à long terme mais plutôt destiné à se procurer du plaisir dans l'immédiat. Certains sujets reconnaissent ainsi qu'ils sont incapables de garder l'argent et de l'utiliser pour les projets qu'ils avaient formulés.

"... quand j'avais \$5000.00, 2, 3 jours après j'avais plus rien ..."

"... le problème c'est que j'flambe vite l'argent. Ça part trop vite, j'ai pas l' temps d'faire c'que j'veux ..."

L'âge auquel le sujet commet le vol à main armée a également son importance. Ainsi, les individus qui ont effectué des hold-up alors qu'ils étaient encore adolescents utilisent l'argent obtenu comme le ferait n'importe quel autre adolescent. A cet âge, certaines valeurs telles qu'avoir du plaisir et bien paraître aux yeux des autres prennent une connotation particulière. De fait, les gains acquis sont dépensés rapidement dans les discothèques, la drogue, le linge, etc. ...

"... on volait pas pour l'argent comme tel, c'était pour le kick seulement. On l'dépensait aussi vite dans le linge, les restaurants ..."

"... j'habillais des filles, c'était mon kick ..."

"... l'argent c'était pour les partys, le linge, les discothèques, pour flasher ..."

Par ailleurs, la plupart des individus ayant commis des vols à main armée à l'adolescence déclarent avoir retiré des sommes plutôt minimes de leurs forfaits.

Finalement, la façon d'utiliser l'argent gagné grâce au vol à main armée ne fait pas l'unanimité parmi les sujets et met clairement en évidence l'existence de deux types d'individus aux conceptions bien différentes les uns des autres.

4. La fréquentation d'un milieu délinquant

Pour la plupart des personnes interrogées, il semble que la fréquentation d'un milieu délinquant soit une condition déterminante du passage à l'acte. Et ceci est vrai, autant pour ceux qui s'engagent dans le vol à main armée à l'adolescence qu'à l'âge adulte. En effet, ce sont souvent des amis ou des connaissances qui proposent de faire un vol à main armée afin de ramasser un bon montant rapidement. En voici quelques exemples:

"... j'avais besoin d'argent. J'ai rencontré un gars, y voyait j'm'arrangeais mal. Y m'a offert de rencontrer deux partners, on avait des armes. C'est comme ça que c'est arrivé ..."

"... j'ai rencontré des amis que j'avais connu au pénitencier. Le pen j'te l'dis c'est une vraie école du crime (...) Y m'ont proposé de gagner de l'argent facilement ..."

Parfois, les aînés se permettent de prodiguer des conseils aux plus jeunes:

"... des personnes plus vieilles, des voleurs m'ont fait comprendre qu'il y aurait plus à faire que les vols de dépanneurs ou de bijouteries ..."

"... j'me suis fait pogner par des voleurs à main armée à voler dans un magasin. Y m'ont dit si tu veux voler, voles de quoi. Ça t'rapporte rien c'que tu fais, c'est peu payant ..."

"... dans l'crime, j'me suis pas rendu là tout seul. Des gens plus vieux m'ont entraîné là-dedans, dans la manipulation des armes à feu, la perpétration des hold-up. J'ai été entraîné à 14 ans, c'est jeune. A c't'âge là t'es influençable ..."

Mais si les sujets cèdent si facilement aux propositions de leurs amis, c'est parce que ces derniers mènent un style de vie très enviable auquel ils voudraient accéder eux aussi.

"... tu fais des vols à main armée parce que t'as l'goût de faire de l'argent vite. Y' avait aussi le milieu que j'fréquentais. J'voulais faire comme eux autres, j'voulais avoir le même train d'vie (...) mes amis y faisaient des vols à main armée. On aurait pu me proposer n'importe quoi et j'l'aurais fait, j'faisais tout comme eux autres ..."

"... j'avais besoin d'argent, j'avais des amis qui menaient la belle vie grâce au vol à main armée alors j'ai décidé d'en faire moi aussi ..."

A cela s'ajoute également le fait qu'il est difficile pour la personne de refuser pareille offre car elle risque d'être dévalorisée par ses pairs et, à la limite, d'être exclue du groupe, ce qui peut s'avérer

lourd de conséquences à une période comme l'adolescence. Le témoignage suivant est assez clair à ce sujet:

"... j'veux pas m'sentir mouton si je l'fais pas ..."

5. Des circonstances particulières

Si le désir de faire de l'argent facilement constitue la principale motivation du voleur à main armée, il est clair cependant que certains événements agissent parfois comme "facteurs précipitants".

L'endettement est ainsi une circonstance invoquée par plusieurs sujets pour justifier le passage à l'acte.

"... j'étais endetté. J'm'étais acheté un bicycle. J'avais vraiment besoin d'argent ..."

Pour d'autres, le fait de ne pas trouver de travail est une raison suffisante pour commettre un vol à main armée.

"... avec le contexte économique actuel t'as besoin d'argent. Pis moi, j'veux rien savoir du bien-être (...) faut qu'tu vives quand t'as pas de travail ..."

"... c'était ma deuxième sentence, j'sortais du pen. J'voyais la vie dehors comme un gros party. Quand j'suis sorti, j'me suis évadé dans la boisson, j'fumais. J'avais plusieurs centaines de piastres, j'avais pas besoin de travailler. Pis le temps est passé et j'ai continué l'party. Mais trois, quatre mois après j'avais pu une cent. J'venais d'laisser ma job et j'voulais m'chercher un gros montant d'argent. C'est pour ça que j'l'ai fait la première fois, pis j'me disais que d'l'argent ça m'aiderait à chercher une job ..."

La vengeance en a également incité plusieurs à passer à l'acte comme celui-ci qui déclare:

"... la première fois que j'ai fait un vol à main armée c'était plutôt de la vengeance. Mon frère travaillait dans un restaurant, le propriétaire a vendu et c'est un italien qu'a acheté le restaurant. Il a mis mon frère dehors pour engager du monde de sa race. Fait qu'mon frère et moi on est allés l'voler pour se venger ..."

C'est également le cas pour un autre sujet qui, après avoir été victime d'un vol par un chauffeur de taxi, a décidé de faire payer la note aux confrères de ce dernier et a, de fait, dévalisé cinq à six chauffeurs de taxi en quelques jours.

Finalement, tous ces exemples nous montrent que des événements plus ou moins mineurs apportant frustration à l'individu peuvent avoir raison de sa conscience morale plutôt faible et l'amener à passer à l'acte.

6. Les perceptions et réactions face aux risques d'emprisonnement

La plupart des voleurs interrogés déclarent qu'à l'adolescence ils pensaient très peu aux risques qu'ils couraient en commettant des délits. Quant à la possibilité d'être incarcéré, c'est une idée qui les effleurait à peine.

"... j'pensais plus à finir le coup qu'à ce qui allait arriver après ..."

"... au début tu l'sais qu'y a une prison, mais c'est loin, c'est flou. Quand t'es jeune c'est un peu comme un jeu ..."

"... j'y pensais un peu mais pas pour m'arrêter. J'pensais plutôt que quelqu'un aurait venu à mon secours, comme un enfant ..."

Avec le temps et surtout après une première expérience d'incarcération, ils deviennent un peu plus conscients des risques qu'ils prennent, toutefois, la perception des risques d'emprisonnement varie, semble-t-il, selon l'expérience

vécue des individus. Ainsi, pour certains, cela relève plus du hasard qu'autre chose, ils n'en tirent aucune logique.

"... ben c'est l'principe du pile ou face. C'est plutôt un concours de circonstances, c'est dû au hasard, aux lois de la probabilité. C'est impossible à évaluer. Regarde, moi j'en ai fait pendant un bout d'temps 2, 3 par semaine; j'me suis jamais fait pigner pis une autre fois en sortant j'en ai fait un et j'me suis fait pigner ..."

Pour d'autres, le fait d'être expérimenté permet d'éviter les erreurs et de mieux prévoir ce qui va se passer, les risques d'emprisonnement sont donc moins élevés.

"... si t'en fais plus souvent, t'as plus d'expérience. C'est plus facile de ne pas te faire pincer parce que quand t'as pas d'expérience t'es plus nerveux, tu peux faire plus d'erreurs, comme en conduisant quand tu t'enfuyes..."

Néanmoins, ces remarques ne sont pas représentatives de la majorité des sujets rencontrés. En effet, la plupart d'entre eux estiment que les chances d'être emprisonné sont plus grandes lorsqu'on fait des délits de façon régulière, c'est ce qu'ils appellent "la loi de la moyenne".

"... chaque fois qu't'en fais un t'as une chance de t'faire prendre. La loi d'la moyenne fonctionne contre toi, les prisons sont là pour le prouver ..."

"... la loi d'la moyenne c'est ben simple. Quand tu fais un plongeon une fois ça va mais si tu fais ça cent fois t'as plus de risques de mal plonger et de t'faire mal ..."

"... plus t'en fais, plus t'as de chances de te faire pincer ..."

En plus de cette loi de la moyenne, beaucoup considèrent qu'en commettant de nombreux délits un individu acquiert une certaine confiance en lui

et de là devient moins prudent; il finit par être persuadé qu'il est bon, invulnérable et que certaines précautions ne sont plus nécessaires. Il a ainsi plus de chances de se faire arrêter.

"... plus t'en fais, plus t'es confiant et souvent tu deviens comme un automate, y'a rien qui t'arrête, rien qui te fait peur ..."

"... y' aussi le fait qu'à force d'en commettre, ça devient tellement facile que tu commets des imprudences, tu deviens d'une certaine négligence. La personne qui travaille à l'année est plus imprudente que celle qui travaille à l'occasion ..."

"... tu viens tellement habitué, tu l'fais automatiquement. C'est comme un travail. Tu pognes une habitude, tu regardes plus le danger, les risques, tu prends moins de précautions ..."

Si la plupart des sujets reconnaissent que les risques d'emprisonnement vont de pair avec le nombre de délits, peu d'entre eux avouent en tenir compte dans leur manière d'agir. Ceux qui prennent en considération la loi de la moyenne s'organisent généralement pour commettre moins de vols à main armée qu'ils ne le pourraient.

"... j'en ferai pas à toutes les semaines parce que c'est sûr tu t'fais pagner ..."

"... deux hold-up en une semaine y'a plus de chances de s'faire prendre donc j'm'arrange pour en faire moins: un par mois ..."

Pour compenser les pertes d'argent dues à un nombre de vols à main armée restreint, l'un des sujets déclare rechercher surtout "les gros coups", en d'autres termes les occasions payantes.

Mais ces attitudes ne sont pas représentatives de notre groupe de voleurs à main armée. En effet, beaucoup admettent que leur perception des risques d'emprisonnement ne modifie en rien leur façon d'agir, ou pratiquement pas.

"... j'y pense pas du tout, faut pas y penser. J'm'en occupe pas, j'aime mieux pas, j'fais comme si j'étais tout seul ..."

"... tu penses pas à ça. Si je peux répondre à ça c'est parce que j'ai pris l'temps d'm'arrêter, d'me poser des questions, d'me regarder ..."

"... pas vraiment. Quand tu t'en vas faire un crime, tu penses pas te faire pogner, sans ça t'irais pas. Tu penses pas que c'est à toi que ça va arriver, tu penses de réussir. C'est comme n'importe quoi, faut qu't'aies confiance en toi, faut qu'tu partes gagnant sans ça c'est pas la peine, tu fais rien ..."

Cette attitude contradictoire de la part des sujets révèle finalement qu'ils dissocient complètement leur action de leur réflexion et témoigne en ce sens d'une certaine irresponsabilité et immaturité. Par ailleurs, un seul des sujets interrogés dit regretter son insouciance car elle lui a valu, il en est sûr, sa dernière arrestation.

"... c'est comme ça quand j'me suis fait pogner. J'suis allé avec mon char pour faire un vol à main armée. Avant je l'prenais jamais, j'y allais toujours avec un char volé. C'est d'même, j'ai même pas pensé que quelqu'un pouvait voir les plaques de l'auto et le dire à la police ..."

Il importe également de souligner que le montant d'argent convoité peut considérablement atténuer la perception des risques encourus.

"... t'y penses moins à cause de l'argent, plus c'est payant moins t'y penses ..."

"... si le coup vaut la peine ça fait comme une balance, malgré les risques ça s'annule ..."

Finale­ment, qu'ils soient mutirécidivistes ou occasionnels dans le vol à main armée, la décision de se lancer dans le "hold up" est motivée par les mêmes raisons pour tous les sujets, l'argent et la facilité du délit en premier lieu, la recherche de sensations et le désir de vivre une nouvelle expérience en second. En outre, le genre de vie qu'ils mènent (changements fréquents au niveau des emplois, consommation régulière d'alcool et de drogue), le milieu qu'ils fréquentent, leur perception et réaction face aux risques d'emprisonnement et, parfois, certaines circonstances apparaissent comme des éléments favorisant le passage à l'acte.

Après avoir inventorié les motivations des auteurs de vol à main armée et certains éléments susceptibles de favoriser leur passage à l'acte il importe d'examiner en quoi consiste précisément leur "carrière" dans le vol à main armée.

CHAPITRE IV

LA "CARRIERE" DANS LE VOL A MAIN ARMEE

L'engagement dans le vol à main armée

La plupart des voleurs à main armée interrogés ont déjà une très bonne expérience délictuelle derrière eux lorsqu'ils décident de faire un premier vol à main armée (voir tableau 10).

TABLEAU 10

Expérience délictuelle précédant le premier vol à main armée

	Voleurs à main armée occasionnels	Voleurs à main armée multirécidivistes	Ensemble des voleurs à main armée
Oui	10	23	33
Non	<u>2</u>	<u>4</u>	<u>6</u>
	12	27	39

Ainsi, les vols par effraction et les vols d'auto n'ont généralement plus aucun secret pour eux. Quant à d'autres délits plus particuliers tels que le recel, la vente de drogue ou encore la fraude, ils sont l'apanage de quelques-uns seulement comme celui-ci qui déclare:

"... avant de faire des vols à main armée, j'ai essayé la fraude, le vol, les effractions, les drogues ..."

Et de fait, pour plusieurs, se lancer dans le vol à main armée représente une étape normale dans le cheminement de la "carrière". Les témoignages suivants illustrent bien ce propos:

"... c'est le cheminement habituel, c'est-à-dire vol à l'étalage, vol de bicyclette, vol par effraction, vol à main armée dans une banque. Après avoir fait une petite sentence pour vol par effraction j'ai dit "fuck" les vols par effraction, on va faire du vol à main armée, c'est plus payant ..."

"... le vol à main armée fait partie de la progression normale avec l'âge; dans ce milieu, pour être "tough" et indépendant c'est nécessaire ..."

Il se trouve néanmoins quelques sujets (6 sur 39) pour qui l'engagement dans le vol à main armée est très rapide puisqu'il est synonyme d'engagement dans la délinquance et, dans ce cas, on ne peut pas parler de progression.

La durée de la "carrière" dans le vol à main armée varie selon les individus toutefois les résultats obtenus permettent de distinguer trois groupes de voleurs à main armée. Les premiers ont une "carrière" qui s'étend sur plusieurs années; les seconds effectuent des vols à main armée pendant quelques mois, tout au plus pendant deux ans, puis abandonnent et les derniers en commettent dans un laps de temps relativement court, soit quelques semaines ou encore quelques mois.

Ceci nous amène à nous poser la question suivante: pourquoi les individus persistent-ils dans le vol à main armée pendant quelque temps et pourquoi finissent-ils par abandonner?

Raisons invoquées par les sujets pour persister dans le vol à main armée

Tout d'abord, il semble que pour bon nombre d'entre eux le premier vol à main armée se soit bien déroulé malgré une certaine nervosité. Ce premier succès s'avère alors très encourageant et souvent déterminant. En effet, le gain paraît vraiment facile et puis, le fait de ne pas avoir été arrêté par la police enlève quelque peu la peur engendrée par le risque et donne l'illusion d'une certaine invulnérabilité. La plupart se sentent ainsi prêts à renouveler l'expérience:

"... j'avais décidé que j'recommencerais lorsque j'serai cassé et qu'j'aurai besoin d'argent car le moyen était facile et rapide ..."

"... tout de suite après c'était fait. J'voulais aller en faire un autre, à cause de l'argent. Le gain est facile. Le fait qu't'est dans l'ambiance, ça va bien, t'as l'tour et tu t'sens bon ..."

"... le premier ça a ben marché, fait qu'après ben j'ai continué, une couple de mois seulement. En faire un, en faire deux, c'est l'même prix. C'était facile ..."

En plus de la facilité, les motifs qui incitent les sujets à persister dans le vol à main armée sont sensiblement les mêmes que ceux qui les y avaient poussés. De fait, les avantages d'ordre économique viennent en première ligne. Les sujets mentionnent ainsi que les gains rapportés leur permettent de mener une vie facile, d'avoir l'indépendance financière qu'ils recherchaient et de combler les besoins urgents lorsque c'est le cas. En voici quelques exemples:

"... j'continue le vol à main armée à cause des gains, de la vie facile. J'ai à peu près jamais travaillé donc si j'veux d'l'argent, j'dois voler ..."

"... j'continue parce que ça m'procure de l'argent et aussi l'indépendance ..."

Pour quelques individus, les sensations procurées par le vol à main armée s'ajoutent aux gains financiers et constituent une raison suffisante pour poursuivre cette activité.

"... même si ça avait mal marché, j'aurais essayé d'faire de même par après (...) c'était vraiment pour l'argent et l'goût du risque ..."

"... j'continue pour le trip. J'suis sur le qui-vive pendant et après, c'est comme un kick ..."

Pour d'autres, le vol à main armée devient un style de vie auquel il est très difficile sinon impossible de renoncer.

"... c'est un engrenage; c'est comme une drogue, un besoin d'faire un coup ..."

"... tu fais pas un hold-up juste pour une question d'argent, tu choisis pas vraiment. C'est un genre de vie, c'est un monde dans lequel t'évolues. J'ai toujours été plus à l'aise avec des criminels qu'avec des gens straight. Ça crée une ambiance qui t'pogne. Ça devient comme un vice, la première fois t'aimes ça pis la deuxième fois t'aimes encore plus ça ..."

Enfin, même s'ils étaient peu nombreux à invoquer ce motif, plusieurs sujets ont déclaré persister dans le vol à main armée tout simplement par habitude. C'est devenu en quelque sorte une routine.

"... ça devient une habitude. J'me sens à l'aise parce que j'opère de la même façon ou à peu près. Revenir au vol par effraction ça serait redescendre plus bas; le vol à main armée c'est vite fait et c'est ma ligne ..."

"... j'ai commencé dans l'vol à main armée, pourquoi changer? L'habitude ..."

Satisfaits de leur sort, ces sujets ne voient pas la nécessité de changer, les avantages que leur procure le vol à main armée leur semblent bien plus nombreux que les inconvénients, quant aux risques encourus, ce sont pour eux "les risques du métier".

Mais ce n'est pas le cas pour tous. En effet, un certain nombre d'entre eux préfèrent abandonner au bout de quelques semaines ou quelques mois. Ces auteurs de vol à main armée que nous avons appelés "occasionnels" invoquent un certain nombre de raisons pour justifier leur abandon et nous allons maintenant les exposer.

Raisons invoquées par les occasionnels pour abandonner le vol à main armée

Si certains sujets décident d'arrêter de faire des vols à main armée du jour au lendemain, la plupart prennent la décision après une première ou une deuxième condamnation. En effet, il semble que cette expérience modifie considérablement leur perception. Ainsi, tant qu'ils n'ont pas été arrêtés, les voleurs à main armée occasionnels entrevoient surtout les avantages et bénéfiques qu'ils peuvent retirer de ce type de délit et se préoccupent très peu des conséquences négatives qui pourraient s'ensuivre. De ce fait, l'arrestation et la condamnation s'avèrent déterminantes car elles obligent à envisager les inconvénients du vol à main armée. C'est donc

essentiellement à partir de ce moment qu'ils réalisent la gravité de leur(s) acte(s), particulièrement par le biais de la sentence qui leur est infligée. En effet, le vol qualifié implique une certaine violence envers la victime et il est généralement plus sévèrement puni qu'un vol par effraction; les sentences sont donc beaucoup plus fortes dans l'ensemble et s'il s'agit d'un second vol à main armée c'est encore plus évident, les antécédents de l'accusé ne jouant pas en sa faveur.

Par ailleurs, un autre facteur semble avoir un rôle important dans la décision d'arrêter de commettre des vols à main armée et concerne précisément les bénéfiques financiers. Par rapport aux risques qu'il implique, le vol à main armée ne s'avère pas assez payant aux yeux de la plupart des voleurs à main armée occasionnels rencontrés. En d'autres termes, ça ne vaut pas la peine de faire un vol qui rapporte \$200 ou \$300 seulement et d'être arrêté et condamné à plusieurs années de pénitencier. A ce sujet, les témoignages sont éloquentes:

"... ça m'intéresse pas, c'est pas payant. Ça vaut pas la peine pas rapport au temps qu'tu pognes quand ils te pognent. Les sentences sont fortes et ça rapporte pas assez ..."

"... le vol à main armée dans les banques, c'est pu payant. Pis quand t'as un dossier de vol à main armée, si tu t'fais pagner pour la même chose, c'est évident qu'ta sentence sera plus grosse ..."

"... avant j'pensais qu'avec le vol à main armée t'avais une bonne galette mais c'est pas tout beau. Tu fais pas assez d'argent pour c'que tu risques. Pis des fois, tu risques ta peau et ça, ça a pas d'prix ..."

Les sujets considèrent ainsi les sentences et les risques trop élevés comparativement aux bénéfiques financiers qu'ils peuvent retirer du vol à main armée.

Une autre raison invoquée pour arrêter de faire des vols à main armée est la violence et la dangerosité de l'acte, autant pour les victimes que pour l'auteur qui risque de se faire "tirer" par la police ou encore les propriétaires de petits commerces qui cherchent à se défendre.

"... j'me suis rendu compte que j'étais dangereux, dangereux parce que j'étais nerveux. J'pouvais blesser, tuer quelqu'un pis moi aussi j'pouvais être blessé ou tué (...) y'en a peut-être qui ont encore peur aujourd'hui, qui sont traumatisés à cause de moi ..."

"... j'suis pas un gars violent, j'aime pas la violence. C'est une résolution. J'ai décidé que c'est plus logique de faire de l'argent par d'autres moyens. Le vol à main armée, c'est violent. Y peut y avoir des contacts violents. C'est traumatisant pour la personne ..."

"... c'est dangereux pour se faire tirer par la police ou bien les propriétaires de dépanneur qui sont armés. Et pis qu'on vole \$5.00 ou \$500.00 les risques d'emprisonnement sont les mêmes ..."

"... violence inutile, surtout quand tu sais qu'tu peux faire de l'argent autrement. C'est vraiment inconscient. Quand j'vois qu'y en a qui tirent et qui tuent du monde parce qu'ils sont un peu énervés, j'trouve ça a vraiment pas d'allure ..."

Finalement, les occasionnels interrogés assument difficilement la violence liée au vol qualifié de même que la confrontation directe entre victime et agresseur. Ces raisons ajoutées aux précédentes les amènent ainsi à abandonner le vol à main armée.

Bien que les multirécidivistes aient une "carrière" dans le vol à main armée beaucoup plus longue que les occasionnels, ils finissent généralement eux aussi par abandonner toutefois leurs raisons sont un peu différentes et nous allons maintenant les présenter.

Raisons invoquées par les multirécidivistes pour abandonner le vol à main armée

Pour les multirécidivistes, l'âge constitue le principal motif d'abandon du vol à main armée et ce, pour plusieurs raisons. Tout d'abord, en vieillissant

ils prennent conscience qu'il leur reste peu d'années à vivre et ils tiennent à passer ces dernières en liberté. De plus, s'ils récidivent, ils risquent des sentences très élevées puisqu'ils ont déjà un certain nombre d'antécédents judiciaires.

"... c'est une question d'âge, y' a plus d'pardon moi, j'vas sortir trop vieux ..."

"... on s'dit que si on s'fait prendre, on va passer le reste de ses jours en prison parce qu'on a déjà fait du pénitencier ..."

"... la crainte de faire du temps augmente parce que j'veieillis, j'vois les choses différemment. Si j'fais d'autres peines de prison j'risque de sortir à 30 ans peut-être, 40 ans ou plus, ça m'intéresse pas ..."

La crainte de "faire du temps" en amène ainsi plusieurs à envisager d'abandonner le vol à main armée. Néanmoins, certains sujets ne semblent pas vraiment convaincus d'y parvenir aussi, pour ne pas revenir en prison, en viennent-ils à espérer se faire tuer dans une fusillade lors d'un vol à main armée.

"... arrêter, j'songe à ça. J'suis même convaincu. J'suis trop vieux. C'est pas l'goût qui manque mais j'suis pu capable de faire du temps. Si j'en faisais et qu'j'me fasse pogner, j'aurai un 15-20 ans et ça m'tente pas. J'aimerai autant en finir, j'ferai une fusillade. La dernière fois, les boeufs m'ont fait savoir c'était la dernière fois, la prochaine y m'manqueraient pas ..."

"... aujourd'hui, j'veux avoir la paix. Si j'remets les gants j'suis certain que ça s'ra la dernière fois, j'ai pu rien à perdre (...) à l'âge que j'ai j'veux pu revenir, j'aime autant m'faire tirer si ça va mal ..."

Si avec les années la crainte de "faire du temps" augmente, la perception qu'ont les multirécidivistes du "milieu" se modifie également. De gratifiant et attirant auparavant, ce dernier leur apparaît aujourd'hui

fade et sans intérêt, comme en témoignent les réflexions suivantes:

"... j'crois plus dans ce style de vie; aujourd'hui j'm'arrange bien, j'espère bien vivre sans vol à main armée ..."

"... j'crois plus dans ce style de vie, mes chums que je retrouve en sortant du pen ont pas évolué, moi j'ai changé, chus déçu par eux, j'suis plus intéressé à ce style de vie ..."

"... le milieu c'est un cul de sac ..."

Les sujets sont déçus et désillusionnés par le "milieu"; ils n'y trouvent plus le soutien leur permettant de continuer. En conséquence, l'abandon s'avère une solution.

"... arrêter, en d'dans j'y pense, certain. Les sentences montent vite (...) Y'a plus personne pour travailler, tout l'monde part. Tout seul ça s'fait pas, c'est assez dur tout seul (...). Tu vois ça aller. Y'en a un ça fait 8 ans je l'connais, il arrive au procès et y témoigne contre moi ..."

Bien que l'âge constitue le principal motif d'abandon du vol à main armée chez les multirécidivistes, quelques-uns ont également invoqué que le vol à main armée n'était plus assez payant par rapport aux risques qu'il entraînait et qu'il était donc préférable de laisser tomber.

"... c'est pu payant, s'faire tirer pour \$1 000 ça vaut pas la peine ..."

Réorientation de la carrière

Lorsqu'ils abandonnent le vol à main armée, les sujets doivent réorienter leur "carrière" et finalement deux solutions possibles s'offrent à eux:

- abandonner toute activité délictuelle et adopter un style de vie conventionnel;
- se recycler dans un autre genre d'activité criminelle.

La plupart des sujets que nous avons rencontrés ne mettent pas un terme à leur "carrière" criminelle lorsqu'ils abandonnent le vol à main armée. En effet, souvent ils se perçoivent comme des criminels professionnels même s'ils ne le disent pas tous ouvertement, et ils se recyclent tout simplement dans d'autres activités délictuelles. Comme dans tout métier, le besoin de recyclage se fait donc sentir à un moment donné.

"... comme dans n'importe quel métier, y faut qu'tu te recycles (...) être voleur, c'est comme autre chose, comme n'importe quoi ..."

Les sujets sont à la recherche d'un moyen payant mais moins dangereux et moins violent que le vol à main armée. De ce fait, certains délits semblent nettement plus intéressants et plus avantageux que d'autres.

Ainsi, pour les voleurs à main armée occasionnels, la fraude apparaît comme le délit quasi-idéal.

"... les fraudeurs, y ont moins d'misère que n'importe qui. Tu fais pas de mal à personne, ni psychiquement ni moralement. Parfois y se retrouvent avec des grosses sommes pis en Cour y ont pas des grosses sentences. Y'a pas d'armes, pas d'menaces, pas d'violence. C'est c'qui est le moins grave ..."

"... la fraude, c'est l'plus facile, le plus payant et ça ne fait pas d'mal à personne ..."

"... la fraude par ordinateur, ça prend d'la tête mais c'est pas violent (...) ça va être le crime de l'avenir. Y' aura toujours une bol qui va s'arranger pour trafiquer sans qu'ça paraisse. Y vont avoir d'la misère avec ça (...) t'es certain en tous cas de pas frapper personne ..."

"... la fraude si quelqu'un est capable de l'faire, les sentences sont moins fortes, c'est pas considéré comme dangereux..."

Si la fraude apparaît comme le moyen rêvé pour bon nombre d'occasionnels, ce n'est pas le cas pour les multirécidivistes qui, pour leur part, préfèrent se recycler dans la vente de drogue.

"... la dope aujourd'hui c'est peut-être ce qui y'a de plus payant, pis les sentences sont beaucoup moins fortes ..."

"... j'avais arrêté les vols à main armée depuis un bout d'temps pour faire la vente de drogue. C'est payant et au lieu de payer à boire à tes chums parce que c'est toi qu'as de l'argent, tu viens d'faire un vol à main armée, c'est eux qui te paient pour que tu leur donnes de la drogue ..."

"... trouver quelque chose de moins risqué et de plus payant. J'essaie dans la drogue mais j'me rends compte que c'est autant de risques sinon plus, j'dors pas sur mes deux oreilles ..."

Enfin, le trafic d'automobile peut s'avérer aussi une solution comme le fait remarquer l'un des sujets:

"... j'venais d'faire une sentence de trois ans pour vol à main armée. J'me suis dit j'vais essayer une autre ligne. J'ai fait un boutte dans les autos. C'était pour la sentence que j'allais avoir si j'faisais un autre vol à main armée. Y'a moins de risques de t'faire tuer ou d'tirer du monde. Y'a aussi qu'à chaque fois que j'faisais un vol à main armée, j'volais un char. J'me suis dit j'vais voler rien qu'des chars, ça peut être aussi payant et c'est moins risqué ..."

Si la majorité des sujets interrogés veulent s'orienter ou s'orientent vers d'autres activités criminelles, il s'en trouve tout de même quelques-uns qui préfèrent tenter de mener une vie "normale" avec un emploi conventionnel. Ce choix apparaît néanmoins précaire puisqu'aux dires des sujets, il est difficile de résister à la tentation lorsque les propositions sont intéressantes et que le travail est peu rémunérateur et peu motivant:

"... j'veux abandonner, j'ai déjà arrêté. J'travaillais. Mais quand j'ai un grand besoin d'argent ou une information pour un coup intéressant, j'recommence ..."

"... quand j'réussis à m'trouver un bon emploi j'recommence pas mais quand j'vois que mon emploi me plaît pas alors j'fais des vols à main armée ..."

S'ajoute à cela le mythe du "gros coup". En effet, l'idée de terminer sa carrière en beauté en réussissant à voler une somme d'argent considérable semble très répandue parmi les sujets interrogés et en fait rêver plus d'un comme en témoignent ces remarques:

"... pour l'instant, j'suis satisfait de mon salaire, de mon style de vie. Je refuse plusieurs offres de coup (vente de "coke", vol à main armée) mais si on m'offre le gros coup, j'embarque ..."

"... aujourd'hui, pour revoler, faudrait que j'claque \$1 million ou plus sinon ça vaut pas la peine ..."

Finalement, la durée de la "carrière" dans le vol à main armée est surtout fonction des avantages que ce type de délit procure, entre autres les gains monétaires et ce qui en découle (vie facile, indépendance financière). Si les occasionnels en viennent rapidement à l'idée d'abandonner ce genre de vol (après quelques semaines ou quelques mois), c'est parce qu'ils réalisent que les sentences et les risques encourus sont trop élevés comparativement aux bénéfices financiers qu'ils retirent. Les multirécidivistes, pour leur part, persistent dans le vol à main armée, pendant plusieurs années et c'est essentiellement l'âge (lié à la crainte de purger une longue sentence) qui les amènent à abandonner ce type de délit. Enfin, la plupart des sujets interrogés se recyclent par la suite dans d'autres activités délictuelles, tout aussi lucratives mais moins risquées (fraude, trafic de drogue, etc. ...).

Après avoir décrit la "carrière" des voleurs à main armée rencontrés, il serait intéressant de savoir comment s'y prennent ces derniers pour commettre leur forfait. Le chapitre suivant portera ainsi sur le modus operandi des vols à main armée.

CHAPITRE V

LA DESCRIPTION DES VOLS A MAIN ARMEE

La façon de commettre un vol à main armée est particulière à chaque individu; en outre, si certains opèrent toujours de la même manière, ceux dont la carrière s'étend sur plusieurs années améliorent généralement leur "technique" et des changements se produisent au fil des ans comme en témoignent ces réflexions:

"... avant 20 ans, on était 7, 8, 10, 12, des grosses gangs. Après 20 ans, j'ai opéré seulement avec 1 ou 2 autres gars (...) c'était différent pour les revenus pis les risques, ta sécurité, est plus assurée quand y'a le moins d'monde possible ..."

"... ça s'est amélioré dans la mesure du possible. J'ai choisi un peu plus mes places, avec le moins d'monde ..."

"... c'est comme de la vieille plomberie des fois faut qu'tu changes un morceau. La police a évolué, le bandit aussi. Faut croire que j'ai pas changé assez si j'suis icitte (...) j'm'imaginai encore dans le passé à la Bonnie and Clyde ..."

"... y faut changer, y changent ben dehors, faut faire pareil ..."

Mais, en dépit des changements et des particularités propres à chaque voleur à main armée, la préparation et l'exécution du délit s'effectuent selon certaines règles qu'il est possible de décrire. En conséquence, en premier lieu nous allons traiter du choix de la cible, en second de la planification du délit, en troisième de son exécution et, en dernier, du comportement des voleurs après le délit.

Le choix de la cible

Le choix de la cible peut être fonction de différents facteurs comme en témoigne le tableau 11.

TABLEAU 11

Facteurs déterminants dans le choix de la cible

Facteurs	Vols à main armée non réussis	Vols à main armée réussis	Ensemble des vols à main armée réussis
Hasard	7	11	18
Information (tuyau)	4	5	9
Endroit connu	11	8	19
Suite à une recherche ou une observation	<u>11</u>	<u>12</u>	<u>23</u>
	33	36	69

Il peut ainsi résulter du hasard pur et simple comme ce fut le cas pour certains sujets qui déclarent:

"... c'était un dimanche, j'savais pas où aller pour chercher de l'argent. J'avais un gun mais pas d'balles (...) j'ai vu le dépanneur. Un dimanche, t'as pas ben ben le choix. J'ai pas regardé le côté risqués. J'avais besoin d'argent ..."

"... on a choisi un dépanneur comme ça. Comme c'était la première fois on n'avait pas d'idées trop trop ..."

"... j'ai fait la première banque que j'ai rencontrée parce que ça pressait un peu, pas l'temps de regarder trop ça ..."

Parfois, le choix de la cible fait suite à une information, un "tuyau" obtenu d'un ami comme c'est le cas pour le vol suivant:

"... on était cinq. C'est un tuyau qu'on a eu d'un gars qu'était pas mal plus avancé qu'nous autres. Y savait, j'étais sur le vol par effraction, y m'a dit j'vas aller t'montrer ça ..."

La moitié environ des sujets avouent d'ailleurs fréquenter les bars, les clubs afin d'obtenir des renseignements concernant un éventuel vol à main armée (voir tableau 12),

TABLEAU 12

Fréquentation des bars en vue d'obtenir des informations concernant des éventuels vols à main armée

	Avant 18 ans	A l'âge adulte
Oui	7	21
Non	13	17
	<u>20</u>	<u>38</u>

Il importe néanmoins de préciser que bon nombre de sujets se montrent sceptiques et méfiants quant à ces "tuyaux" et que très peu d'entre eux s'y fient.

"... j'me fie pas à un tuyau à moins que le gars fasse le coup avec moi ..."

"... j'me suis jamais fié aux tuyaux des gars du milieu; si c'est un tuyau d'un gars légit, il se peut que j'prenne une chance ..."

Par ailleurs, certains sujets préfèrent attaquer des endroits qu'ils connaissent bien ou tout au moins des cibles situées dans un quartier qui leur est familier.

"... on était partis faire une caisse pop à l'extérieur de Montréal, ça a pas marché, car l'auto marchait mal. On est redescendus en ville, les banques étaient ouvertes jusqu'à 9 heures. On a parlé. Un d'mes copains a parlé d'une banque, il connaissait bien le gérant ..."

"... j'connaisais bien l'secteur ..."

"... un d'mes chums avait un compte de banque dans cette banque là. Y m'a dit qu'y avait pas mal de caisses et qu'on pouvait se faire jusque \$5 000.00 ..."

Enfin, dans la plupart des autres cas, les cibles sont repérées et choisies en fonction de leur situation géographique et/ou de l'argent disponible. En ce qui concerne la situation géographique, plusieurs facteurs entrent en ligne de compte.

Le premier est ce que les voleurs appellent le "get-away". Par cet anglicisme, ils veulent tout simplement faire allusion à la fuite. En effet, la réussite d'un vol à main armée dépend souvent d'une fuite bien planifiée et bien orchestrée. Afin d'avoir un bon "get-away" c'est-à-dire une fuite sans problèmes, la plupart des auteurs de vol à main armée recherchent une cible proche d'une rue ou d'un emplacement discret où ils peuvent stationner leur voiture sans être repérés et repartir de la même façon. Certaines remarques traduisent d'ailleurs très bien cette préoccupation:

"... fallait qu'y ait une p'tite rue pas loin pour parker un char et enlever le déguisement par après ..."

"... un hasard nous a mis devant les faits accomplis. En passant devant une place on a vu un camion blindé stationné. C'était un coin propice pour cela, un endroit idéal pour le get-away ..."

Un autre facteur dont tiennent compte les voleurs est la circulation automobile aux alentours de la cible. En effet, ils recherchent de préférence un endroit où la circulation est très dense afin d'être moins facilement repérables surtout après la commission du vol.

"... c'est une place où y'avait ben du trafic à l'heure qu'on l'faisait ..."

"... facilité à fuir c'est-à-dire pas mal de trafic ..."

La police préoccupe cependant certains voleurs, c'est le cas de ceux-ci qui déclarent:

"... y'avait pas beaucoup d'chars de police qui passaient là ..."

"... on s'promenait pis on a vu cette banque. C'était en campagne, elle était isolée. La banque était bien placée le poste de police le plus proche était à douze milles de là ..."

"... ça faisait longtemps qu'on y pensait. C'était une nouvelle caisse dans une p'tite ville. C'était celle qu'était la plus éloignée du poste de police. Elle s'était fait faire plusieurs fois pis y'avait pas d'problèmes, les caissières étaient des nouvelles, elles donnaient tout sans dire un mot. Y avaient pas trop l'habitude ..."

De ce fait, ces derniers choisissent surtout des cibles éloignées des postes de police et situées dans des régions où les patrouilles de surveillance sont assez rares.

Finalement, en recherchant toutes ces particularités dans la situation géographique de la cible, les voleurs n'ont qu'un but: essayer de minimiser les risques qu'ils prennent. Ainsi, lorsqu'ils décident d'attaquer tel ou tel endroit, un certain nombre d'entre eux tiennent compte des risques en premier lieu (voir tableau 13), leurs réponses ne laissent aucun doute là-dessus:

"... les risques parce que si t'as des chances de t'faire pogner, qu'y ait beaucoup ou pas beaucoup d'argent, c'est pas intéressant ..."

"... c'est sur y'a des places où y'a ben plus d'argent mais c'est impossible à faire. Faut aussi qu'tu penses à ta fuite. Vaut mieux aller dans une place où y'a moins d'argent mais où t'as de bonnes chances de réussir ..."

TABLEAU 13

Premier objet de considération dans le choix de la cible

Premier objet de considération	Vols à main armée non réussis	Vols à main armée réussis	Ensemble des vols à main armée
Risques encourus	16	17	33
Argent disponible	15	15	30
Ne sais pas	<u>2</u>	<u>4</u>	<u>6</u>
	33	36	69

Si il est important de tenir compte des risques, l'argent n'en demeure pas moins souvent le principal motif du vol à main armée. L'argent disponible s'avère donc un autre facteur important dans le choix de la cible (voir tableau 13).

"... c'est une pharmacie qui marche, y'a ben du monde et ben d'l'argent ..."

Pour terminer, il importe de souligner que le choix de la cible peut représenter pour certains une technique de déculpabilisation. En effet, plusieurs sujets mentionnent qu'ils choisissent toujours des banques ou des institutions financières pour commettre leur forfait car de cette façon ils ne causent de tort à personne. Les remarques suivantes illustrent d'ailleurs parfaitement ces propos:

"... dans une banque y sont assurés, tu leur fais pas d'tort ..."

En s'attaquant à un petit commerçant, ils ont l'impression de s'en prendre à leurs semblables.

"... on vole pas plus pauvre que nous autres, ça s'fait pas, ça a pas d'bon sens. C'est venu comme un mode d'emploi pour nous, c'était comme une espèce de valeur ..."

"... j'me dis que voler les gens qui travaillent c'est pas correct, peut être que ces gens font rien que \$200 par semaine alors j'veux voler les gens qui peuvent en perdre, les banques ..."

La planification du vol à main armée

Tous les vols à main armée ne sont pas planifiés, il arrive que les voleurs improvisent comme ce fut le cas pour environ un quart des vols qui nous ont été racontés (soit 14 sur 69). Néanmoins, dans les autres cas, les vols étaient préparés, soit sommairement c'est-à-dire en quelques heures ou quelques jours, soit minutieusement et durant plusieurs semaines (pour plus d'informations voir le tableau 14).

TABLEAU 14

Temps requis pour la planification du vol à main armée

Temps requis	Vols à main armée non réussis	Vols à main armée réussis	Ensemble des vols à main armée planifiés
1 à 60 minutes	7	7	14
quelques heures	8	5	13
quelques jours	4	7	11
quelques semaines	<u>8</u>	<u>9</u>	<u>17</u>
	27	28	55

En outre, la planification semble n'avoir aucun impact sur le taux de réussite des vols à main armée. Mais il s'agit maintenant d'expliquer comment les voleurs à main armée rencontrés préparaient leurs "hold-up".

La planification du délit s'effectue généralement seul ou avec un complice et consiste essentiellement à repérer les lieux, surveiller les victimes, se procurer des armes et un déguisement, déterminer les rôles de chacun et organiser le "get-away" (pour plus de détails voir le tableau 15).

TABLEAU 15

Fréquence des diverses opérations de planification

Opérations	Vols à main armée non réussis	Vols à main armée réussis	Ensemble des vols à main armée planifiés
Préparer la fuite (voler une voiture, prévoir les rues/routes à emprunter...)	11	15	26
Situer l'endroit	11	12	23
Surveiller les allées et venues des victimes	9	10	19
S'assurer de l'argent disponible	5	2	7
Se procurer des outils et/ou des armes et/ou le déguisement	4	4	8
Voir s'il y a des gardiens de sécurité	3	2	5
Voir et/ou débrancher le système d'alarme	2	-	2
Répéter le vol à main armée	-	2	2
Déterminer les rôles de chacun	1	1	2
Chronométrer l'opération	1	-	1
	N = 27	N = 28	N = 55

Le repérage des lieux consiste à examiner sur place comment les choses se présentent. Cette opération est bien entendu fonction du type de planification qu'effectuent les sujets. De fait, elle peut durer plusieurs semaines, être très minutieuse et prendre en considération de nombreux facteurs tels que l'organisation physique des lieux, le nombre de personnes présentes, l'argent disponible, la présence de gardes de sécurité, l'existence d'un système d'alarme, etc. ...

"... c'était dans une banque. Y'en a un qu'allait changer d'l'argent d'temps en temps ..."

"... on y allait à toutes les deux jours, on spotait ça tous les soirs à la même heure, on cherchait les magasins si y'avait ben du monde, ben des clients donc ben d'l'argent ..."

A l'inverse, la planification peut être très sommaire et prendre quelques heures tout au plus.

"... dans l'après-midi on a pensé à la rue pour stationner ..."

La surveillance des victimes va souvent de pair avec l'observation des lieux. En outre, la location d'un appartement à proximité de la cible est une opération très fréquente chez les voleurs qui préparent minutieusement leur délit. Elle facilite en effet la planification de ce dernier et leur permet d'être moins remarqués. Cette pratique s'avère néanmoins inexistante chez les autres voleurs.

"... j'm'avais informé des habitudes de la victime, quelles journées elle allait porter ses dépôts. J'me suis renseigné sur son commerce. J'ai regardé ses escortes. J'avais loué un appartement proche de là. J'étais seul, j'ai checké pendant environ trois semaines, toujours la même journée chaque semaine ..."

"... j'ai rentré dans la place avec un autre. On a regardé la place, on a pris des photos en d'dans, dehors (...) on a vérifié l'heure à laquelle le camion blindé passait, les formalités que les gens du camion faisaient dans l'endroit, la grosseur des sacs, si c'était toujours le même procédé. On a déterminé aussi le

maximum de gens possibles sur les lieux au moment du délit (...) on a loué un appartement dans le district le plus près d'la place. On a loué un deuxième appartement pour le partage, c'est comme une deuxième assurance ..."

Par ailleurs, se procurer des armes et un déguisement semble une chose relativement facile puisqu'aucun des sujets interrogés n'a évoqué de difficultés particulières dans cette opération.

Enfin, la planification de la fuite est une étape importante dans la préparation du vol à main armée. Elle consiste essentiellement à prévoir la disponibilité d'une automobile (volée de préférence), et parfois d'un chauffeur, les rues et/ou routes à emprunter après la commission du délit et, éventuellement, un endroit pour partager le butin.

"... deux jours avant, j'achète des gants de chirurgien et un bas de nylon, j'vole une auto et muni de mes gants de chirurgien j'fais trois changement d'plaques ..."

"... après avoir organisé l'intérieur on a organisé l'extérieur. On a pris deux voitures volées, on a choisi les armes et les déguisements, les cagoules. On a loué un appartement dans le district le plus près d'la place. On a loué un deuxième appartement pour le partage, c'est comme une deuxième assurance ..."

Bien que la fuite soit organisée de façon plus ou moins détaillée selon les sujets, elle demeure un objet de préoccupation pour la plupart et rares sont ceux qui en font abstraction. Les remarques suivantes vont d'ailleurs dans ce sens:

"... ce qui est dangereux, c'est pas de voler, c'est fuir ..."

"... faut qu'tu penses à sortir de d'là ..."

L'exécution du vol à main armée

La plupart des sujets interrogés déclarent surveiller quelque peu l'endroit qu'ils vont attaquer avant de rentrer pour commettre leur vol à main armée. Cette surveillance se limite généralement à quelques minutes et a pour but de vérifier si tout est calme, c'est-à-dire s'il n'y a pas de policiers aux alentours et s'il y a peu de clients dans le commerce ou la banque visée.

"... une p'tite minute, j'me suis promené alentour, j'ai lâché un oeil ..."

"... pas longtemps, peut-être une minute. Juste le temps de regarder comment c'était autour, on était en auto ..."

Bon nombre de "hold up" sont exécutés à deux, toutefois il arrive que le voleur soit seul ou encore accompagné de deux complices (voir le tableau 16).

TABLEAU 16

Nombre de complices lors de l'exécution du vol à main armée

Nombre de complices	Vols à main armée non réussis	Vols à main armée réussis	Ensemble des vols à main armée
0	5	8	13
1	18	18	36
2	5	7	12
3 et plus	<u>5</u>	<u>3</u>	<u>8</u>
	33	36	69

Par ailleurs, chaque individu a un rôle bien précis; un est chargé de faire la ou les caisses pendant qu'un autre fait le guet à la porte et tient en respect les personnes présentes dans l'établissement, ce dernier est parfois appelé "doorman" ou encore on dit de lui qu'il "fait le poteau". Enfin, lorsqu'il y a un troisième complice, il est souvent le chauffeur qui attend dans la voiture. Le rôle de chauffeur qui est plutôt passif ne semble pas valorisé par les voleurs; par contre, le fait de prendre l'argent ou de surveiller les victimes apparaît très gratifiant et très satisfaisant selon les dires des sujets:

"... j'm'empare de l'argent, je participe vraiment au vol ..."

"... moi j'fais l'coup, l'autre est chauffeur dans l'auto ..."

Le vol proprement dit est très rapide et se déroule habituellement en moins d'une minute. S'il dure plus longtemps c'est généralement parce qu'il y a des complications et dans ce cas le vol à moins de chances de réussir. Mais voici quelques témoignages pour illustrer ces propos.

"... 30 à 40 secondes. On a débarqué du char, on est rentré dans la banque. Mon chum a passé l'autre bord du comptoir. Y'a fait toutes les caisses. Y'avait une vingtaine de clients, y'en a qui s'sont même pas aperçus qu'y s'passait quelque chose. Pis on est sortis ..."

"... 2, 3 minutes, pas plus. J'ai demandé le cash à la fille, je lui ai montré le revolver. Elle est partie à brailler, elle faisait du bruit avec l'argent pour attirer l'attention alors j'y ai dit "slowling" et j'lui ai montré ma crosse. Comme elle commençait par les piastres, je lui ai dit d'commencer l'autre côté. Elle m'a donné le cash, j'suis sorti, j'ai couru jusqu'au char, j'me suis couché en arrière, on est partis ..."

"... 1 minute à peu près. C'était une banque. J'suis rentré, y'avait pas d'clients. J'ai dit c'est un vol, restez tranquille. J'ai ouvert les tiroirs, j'ai pris l'argent. Mon chum a passé en arrière, y est allé au coffre mais c'était fermé alors on est partis ensemble ..."

Bien que le vol à main armée soit généralement exécuté très rapidement, certains sujets ont raconté avoir mis parfois deux ou trois heures, et même trois jours pour réussir leur coup. Néanmoins, la durée de l'exécution s'explique car il s'agit ici de cas de prises d'otages et de vols de coffre-fort (après avoir effectué la combinaison du coffre-fort un certain temps est requis avant l'ouverture de ce dernier).

La plupart des voleurs sont déguisés pour commettre leur vol à main armée. Ainsi, la cagoule que l'on enfle sur la tête est le déguisement le plus fréquemment utilisé. Mais les moyens pour se camoufler sont nombreux et les auteurs de vol à main armée recourent également aux perruques, au maquillage, aux fausses barbes et fausses moustaches, aux lunettes, aux bas nylon, aux masques, aux chapeaux, etc. ... Chacun laisse libre cours à son imagination et les déguisements sont parfois des plus variés comme en témoigne l'un des sujets:

"... mon chum s'était déguisé en grand-mère avec un chapeau, un foulard, un manteau ..."

En ce qui concerne les armes (voir tableau 17 et tableau 18), il est clair que les multirécidivistes sont beaucoup plus armés que ceux qui s'adonnent au "hold up" occasionnellement. En effet, ces derniers avaient des armes à feu de calibre courant dans un peu moins de la moitié des vols racontés et des couteaux et des imitations d'armes à feu dans les autres cas; de plus, leurs armes à feu n'étaient pas toujours chargées (voir tableau 19). Par contre, les multirécidivistes avaient des armes à feu chargées dans plus des 3/4 des vols racontés, dont des carabines, des fusils, des revolvers et des pistolets de divers calibres et mêmes parfois des mitraillettes.

En outre, alors que les occasionnels se sont uniquement servis de leurs armes pour menacer les victimes, les multirécidivistes les ont parfois utilisées (dans 9 vols sur 62) pour protéger leur fuite. Il est à noter cependant que la plupart des vols où des coups de feu ont été tirés ont échoué. De plus, bien que les auteurs de vol à main armée soient prêts à employer la violence

TABLEAU 17

Nature des armes utilisées lors des
vois à main armée racontés

Nature des armes	Voleurs à main armée occasionnels	Voleurs à main armée multirécidivistes	Ensemble des voleurs à main armée
<u>Carabines et fusils</u>	6	24	30
12	3	12	15
22	1	3	4
303	-	2	2
à plomb	1	1	2
calibre non précisé	1	6	7
<u>Revolvers et pistolets</u>	3	35	38
38	-	19	19
765	1	1	2
45	-	1	1
32	1	3	4
357 magnum	-	5	5
455	-	1	1
44 magnum	-	1	1
revolver de départ	1	2	3
calibre non précisé	-	2	2
<u>Mitraillettes</u>	1	8	9
9 mm	1	4	5
M-1	-	1	1
M-16	-	1	1
calibre non précisé	-	2	2
<u>Autres</u>	7	5	12
couteau	2	2	4
machette	1	1	2
arme jouet en plastique	4	2	6

TABLEAU 18

Type d'arme utilisé lors des vols
à main armée racontés

Type d'arme	Voleurs à main armée occasionnels	Voleurs à main armée multirécidivistes	Ensemble des voleurs à main armée
Armes à feu	8	64	72
Autres armes	9	8	17
	<u>17</u>	<u>72</u>	<u>89</u>

TABLEAU 19

Utilisation d'armes à feu chargées

	Voleurs à main armée occasionnels	Voleurs à main armée multirécidivistes	Ensemble des voleurs à main armée
Armes à feu chargées	6	64	70
Armes à feu non chargées	2	0	2
	<u>8</u>	<u>64</u>	<u>72</u>

au besoin, ils préfèrent l'éviter car finalement elle est souvent synonyme pour eux de problèmes supplémentaires comme le déclare un des sujets:

"... j'ai pas de respect pour la vie d'autrui. Ce qui m'dérangerait, c'est pas d'tirer la personne, pour moi c'est un inconnu, c'est pas ça. Pis si tu bouges faut qu'tu t'attendes qu'y arrive de quoi. C'est plutôt la sentence qui pourrait venir après ..."

Si le vol à main armée apparaît comme un jeu excitant et "tripant" à l'adolescence, il semble qu'à l'âge adulte les sentiments ressentis pendant le vol soient quelque peu différents. Ainsi, les multirécidivistes expriment une certaine indifférence et ne voient pas dans le vol à main armée un motif d'énervement ou d'excitation:

"... non j'ai rien ressenti ..."

"... pendant tu penses pas trop trop. Ca a l'air à ben aller c'est toute ..."

Par contre, les occasionnels se disent nerveux et avouent ressentir une certaine tension durant le vol, toutefois ils essaient de garder le contrôle.

"... c'est sûr y'a un élément de nervosité mais une fois qu't'es là, c'est comme d'autre chose tu plonges ..."

Il arrive cependant des imprévus et dans ce cas les réactions des voleurs peuvent être tout aussi imprévisibles, c'est d'ailleurs ce que redoutent bon nombre d'entre eux.

"... quand quelqu'un va voir le canon d'un 38, t'es jamais certain de la réaction de la personne. J'me laisserai pas prendre, c'est risqué. J'pense c'est dans la nature humaine, un gars va se défendre..."

"... j'ai rushé. Ça m'a surpris y (le propriétaire d'un dépanneur) a attaqué mon chum. J'lui ai sauté dessus (...) quand on est sortis, j'avais besoin d'argent. J'avais peur d'aller en faire un autre ..."

Cette peur de perdre le contrôle a finalement un aspect positif car elle amène les sujets à commettre leur forfait à jeun. En effet, bien qu'un certain nombre d'entre eux ait déjà commis des vols à main armée en ayant consommé de l'alcool ou de la drogue auparavant, ils ne renouvellent généralement pas l'expérience.

"... c'est arrivé une fois et ça a pas été fantastique ..."

"... quelquefois j'ai pris de la drogue et de l'alcool mais j'ai arrêté ça parce que c'est risqué ..."

Ils réalisent en fin de compte que cela augmente les risques et préfèrent être à jeun au moment du délit.

"... j' préférerais savoir où j'm'en allais ..."

Il importe maintenant de voir quelles sont les réactions des sujets après le vol à main armée.

Après le vol à main armée

Dans les quelques heures qui suivent le vol, dépendamment des individus, les réactions peuvent être de trois types.

Pour les uns, c'est le soulagement, les nerfs relâchent, la tension disparaît, c'est toute la satisfaction d'avoir réussi.

"... après ça, ça a sorti. J'avais le goût de rire de c'que j'avais fait ..."

"... après j'étais soulagé. J'savais que j'pouvais payer mes dettes ..."

Très souvent d'ailleurs, ils fêtent leur succès et sortent avec leurs amis sans se préoccuper de rien.

Pour les autres, par contre, c'est l'angoisse qui demeure, c'est la peur d'être pris et ils préfèrent rester cachés quelques heures ou quelques jours avant d'aller fêter leur succès.

"... j'étais nerveux mais encore plus après. J'suis resté chez moi pendant deux jours ..."

"... tu files pas bien, tu sais que t'as fait d'quoi pas correct ..."

Toutefois, ces deux genres d'attitude sont surtout attribuables aux voleurs à main armée occasionnels. En effet, pour bon nombre de multirécidivistes le vol à main armée semble s'inscrire dans une sorte de routine et la vie "normale" reprend tout naturellement son cours. Après s'être débarrassé des armes, on se divise l'argent et chacun rentre chez soi.

"... j'm'en vas chez moi, j'relaxe ..."

"... j'vas dans l'nord, j'relaxe, j'prends un scotch ..."

Certains sujets se sont avérés toutefois prévoyants et ont préféré prendre certaines mesures pour assurer leur sécurité avant de retourner à leurs habitudes.

"... j'me débarasse de mon linge parce que j'ai tiré donc y'a d'la poudre sur mon linge; j'prends une douche, j'vas voir mon agent de libération conditionnelle pour me créer un alibi ..."

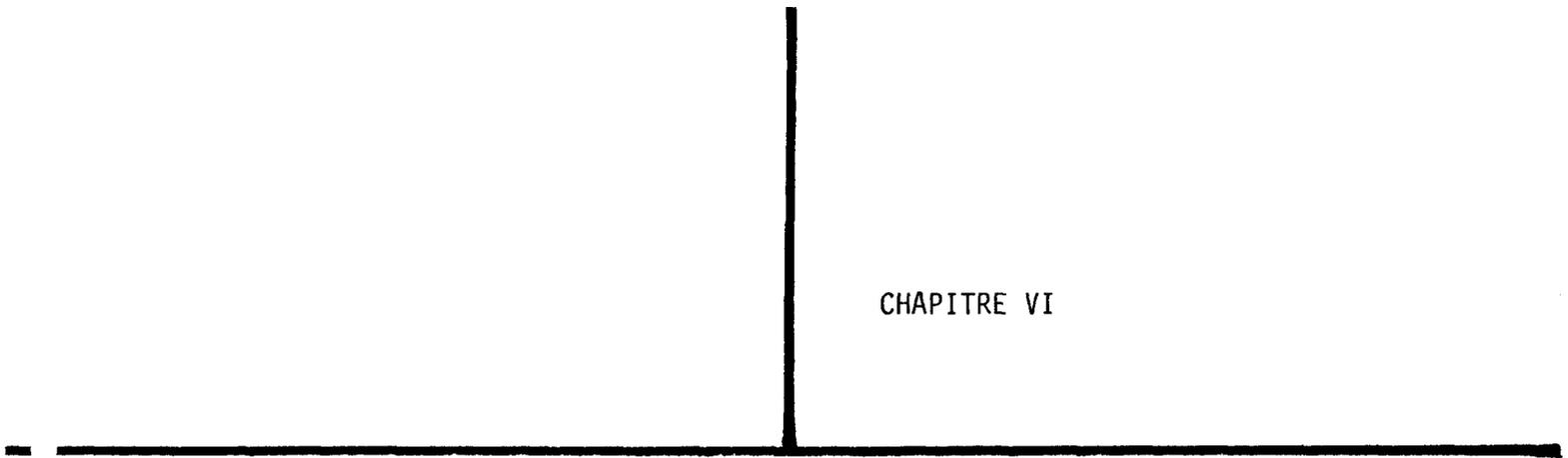
"... on a fait 1500 pieds avec l'auto volée pis on est revenus à pied vers l'endroit. On est resté là deux heures et demi, tant que la police était pas partie. La police te regardera jamais

si t'es collé sur elle. Puis on a traversé la rue et on a embarqué dans l'autre auto volée. On s'est rendus au deuxième appartement et on a dumpé le char volé dans un stationnement public. On a compté l'argent, on se l'est séparé on s'est serrés la main et on est partis chacun de notre bord avec notre propre auto. On avait fait venir nos femmes et on avait chacun une femme dans l'auto. Tu passes plus inaperçu comme ça ..."

Enfin, lorsque les sujets s'adonnaient déjà au vol à main armée durant l'adolescence, leurs réactions suivant le délit étaient bien différentes. Ils se préoccupaient très peu de leur sécurité et pensaient surtout fêter leur réussite. L'argent volé était ainsi rapidement dépensé dans les clubs et les discothèques.

En résumé, il importe de rappeler que le choix de la cible est une opération importante pour un délit comme le vol à main armée. Il peut résulter d'une recherche, d'une observation, être le fruit du hasard ou tout simplement faire suite à une information ("tuyau"). D'autres facteurs entrent également en ligne de compte dans la décision comme les risques potentiels et l'argent disponible. La grosse majorité des vols sont planifiés toutefois à des degrés divers selon les cas. Parmi les nombreuses opérations de planification les plus courantes sont la préparation de la fuite, le repérage de la cible et la surveillance des victimes. L'exécution proprement dite du "hold up" s'effectue généralement avec un ou deux complices, ou bien seul, et en dedans d'une minute, dans la plupart des cas les voleurs sont déguisés. Enfin, les multirécidivistes se différencient des occasionnels par le fait qu'ils sont beaucoup mieux armés et qu'ils n'hésitent pas à se servir de leurs armes au besoin. Après le vol, les réactions sont diverses mais témoignent d'une certaine nervosité pour les occasionnels comparativement aux multirécidivistes qui apparaissent plus calmes et plus confiants.

Mais les vols à main armée ne sont pas toujours payants et il arrive que leurs auteurs soient arrêtés et condamnés. Dans la partie suivante, nous aborderons ainsi la question de l'expérience pénale des sujets que nous avons rencontrés.



CHAPITRE VI

L'EXPERIENCE PENALE

La plupart des voleurs à main armée entrent en contact avec le système carcéral à un moment ou à un autre de leur carrière. Il s'avère donc essentiel de voir comment cette expérience est vécue par les sujets, quelles difficultés rencontrent-ils et quelle est leur perception du système. Afin de répondre à ces questions, nous commencerons par traiter des premiers contacts avec le système carcéral, en second des difficultés rencontrées en milieu carcéral, en troisième de l'adaptation au milieu et, en dernier, des effets de l'incarcération.

Les premiers contacts avec le système carcéral

Les deux tiers des sujets interrogés ont une expérience des institutions pour mineurs (voir tableau 20). En effet, ils y ont été placés pour la première fois entre 10 et 16 ans (l'âge moyen étant néanmoins de 14 ans) et y ont effectué un ou plusieurs séjours suite à différents délits qu'ils avaient commis tels que des vols simples, des vols par effraction. En outre, ces problèmes de délinquance venaient parfois s'ajouter à d'autres problèmes rencontrés, à l'école particulièrement. Pour la moitié des sujets la durée totale de ces séjours s'avère inférieure à un an toutefois quelques-uns ont connu des périodes de détention plus longues allant même jusqu'à deux ans et plus (pour plus de précisions, voir le tableau 21).

Aujourd'hui, il gardent un souvenir plutôt négatif de ces séjours en institution. Pour quelques-uns, c'est le sentiment d'avoir subi une injustice qui domine:

"... ils m'avaient placé à Boscoville parce que ça n'allait pas à l'école pas parce que j'volais. J'trouvais qu'ils me punissaient pour rien ..."

"... j'étais révolté ..."

"... j'l'ai pris dur. J'foxais l'école pis le juge m'a envoyé en prison. C'était pas longtemps, deux semaines, un mois mais j'trouvais ça long ..."

TABLEAU 20

Placement en centre d'accueil

Placement	Voleurs à main armée multirécidivistes	Voleurs à main armée occasionnels	Ensemble des voleurs à main armée
Oui	20	6	26
Non	7	6	13
	<u>27</u>	<u>12</u>	<u>39</u>

TABLEAU 21

Durée totale des séjours en centre d'accueil

Durée totale	Voleurs à main armée occasionnels	Voleurs à main armée multirécidivistes	Ensemble des voleurs à main armée
Moins d'un mois	-	2	2
1 à 6 mois	2	6	8
7 à 12 mois	1	3	4
13 à 24 mois	2	4	6
plus de 2 ans	1	2	3
non précisé	-	3	3
	<u>6</u>	<u>20</u>	<u>26</u>

Par ailleurs, la plupart se plaignent d'avoir été coupés de leur environnement et c'est ce qu'ils ont trouvé de plus difficile à vivre durant leurs divers séjours en institution.

"... j'm'ennuyais beaucoup d'mes parents, d'mes amis ..."

"... de plus voir mes amis, j'étais coupé de tout contact avec mes amis ..."

"... le manque d'être avec les miens ..."

Bien que tous les sujets n'aient pas séjourné dans des institutions pour mineurs, la plupart cependant s'adonnaient à différents délits durant l'adolescence. Cela allait des vols simples, des vols à l'étaillage, aux vols par effraction, aux vols d'auto et même pour certains aux vols avec violence. Il est d'ailleurs intéressant de constater qu'aujourd'hui ils ont tendance à minimiser ces actes délinquants.

"... c'était pas grave (...) y m'auraient tout de même pas mis en prison parce que j'avais emprunté un ski-doo ..."

"... j'm'en foutais pas mal, pis c'était des p'tites affaires, c'était pas vraiment quelque chose pour être enfermé ..."

"... j'avais volé des niaiseries, c'était des affaires d'enfant ..."

Beaucoup étaient certains de ne pas se faire arrêter, ils misaient sur leur âge et croyaient qu'on leur laisserait des chances durant longtemps.

"... j'savais que quand on était jeune, on était relâché. J'savais qu'on bénéficiait d'not' jeunesse ..."

"... j'savais que j'pourrai pas aller en prison. J'étais certain d'avoir une chance, j'comptais sur mes parents ..."

Le fait d'être arrêté, puis placé en centre d'accueil en a probablement désillusionné quelques-uns.

Par ailleurs, il semble que les sujets ayant déjà séjourné dans des institutions pour mineurs aient trouvé leur première incarcération (en prison ou au pénitencier) moins difficile à vivre que ceux qui n'avaient jamais connu aucune institutionnalisation auparavant. On peut ainsi facilement supposer qu'ils se sentaient moins dépourvus face à la privation de liberté, ayant déjà une certaine expérience.

Les difficultés rencontrées en milieu carcéral

Le milieu carcéral constitue à lui seul un univers particulier qui nécessite une certaine adaptation de la part des individus qui y vivent, toutefois les difficultés rencontrées sont sensiblement les mêmes pour tous.

La contrainte la plus évidente est le manque de liberté qui se traduit entre autres par une discipline stricte, un contrôle serré des individus et une dépendance totale de la part de ces derniers.

"... c'est dur la discipline est sévère. Ils peuvent te faire faire qu'est-ce qu'ils veulent ..."

"... la première fois c'était dur. Tu vois au bout de trois mois que t'es encore en dedans. Tu vois que t'es contrôlé. Tu penses plus que tu vas sortir ..."

Néanmoins, cet état de choses est plus ou moins bien accepté dépendamment de la personnalité de chacun.

"... ici tu manges trois fois par jour, t'es logé, nourri, habillé. T'as rien à penser. Maintenant j'vois plus l'extérieur comme un paradis où t'as le droit de toute, où tu peux toute faire. J'vois plus ça d'même pentoute! C'est plus dur qu'ici. Manger trois fois par jour ça coûte cher, faut que t'aies d'quoi ..."

La promiscuité est une autre contrainte difficile à supporter comme en témoignent ces réflexions:

"... la prison t'es obligé de vivre avec un paquet de monde, de vivre avec n'importe qui ..."

"... les contacts avec les psychopathes, les névrosés, c'est rien de très bon ..."

En outre, bien qu'ils vivent tous ensemble, la plupart se sentent isolés. En effet, la méfiance règne parmi les co-détenus et le contact humain apparaît quasi-inexistant.

"... ici tu peux pas faire confiance à personne. C'est la confiance au monde qui manque ici. A c't'heure j'suis fermé comme un livre ..."

"... c'est la jungle, si tu dis ça à un, tu risques de t'embarquer avec un, un autre est contre toi (...) c'est vraiment pas possible à vivre ..."

"... comme ici, j'considère qu'y a 90% des profiteurs, j'suis pas intéressé ..."

De plus, le fait de vivre uniquement entre hommes semble difficile à supporter pour plusieurs.

"... ce qui me manque, c'est une femme, pour la présence, le dialogue, le sexe ..."

"... y'a deux affaires. C'est dur à expliquer. Pour moi, c'est le contact humain, c'est plus difficile. En deuxième, c'est les femmes, ça j'pense que c'est vraiment pour tout l'monde, c'est quelque chose de normal pour tout l'monde ..."

La violence qui règne dans le milieu carcéral oblige les détenus à être sur leurs gardes constamment et la plupart des répondants se sont plaints de cet état de fait.

"... y'en a qui jouent aux bras, ça devient tannant. Ça crie, ça s'chicane, le monde est plate ..."

"... y'a d'la violence, ça devient tannant ..."

Certains sujets ont ainsi déclaré faire l'objet de harcèlement de la part des détenus et parfois des gardiens.

"... c'est dur (...) le harcèlement des autres détenus, il faut être plus fins qu'eux ..."

"... j'souffre du harcèlement, de l'abus de pouvoir des détenus et des gardes ..."

Finalement, la plupart des sujets interrogés ont une vision négative du milieu carcéral. La remarque suivante est, de fait, très éloquente:

"... c'est un asile, une méchante asile. C'est pas pareil que dehors, pas la même mentalité que dehors. T'es un numéro, t'es catalogué point ..."

L'adaptation au milieu carcéral

Au moment où nous avons rencontré les sujets, bon nombre d'entre eux avaient déjà plusieurs périodes d'incarcération derrière eux. Bien que dans l'ensemble ils trouvent leur séjour pénible, il semble que ce soit beaucoup moins difficile que la première fois. Ils connaissent aujourd'hui les règles du milieu et ils s'arrangent pour "faire leur temps" comme ils l'entendent.

"... après plusieurs années de prison t'es connu, t'as plus d'problèmes, on t'laisse la paix ..."

"... moi j'me laisse pas faire. J'fais qu'est-ce qui m'plaît. Tout le monde le sait. J'ai un bon moral, la tête dure ..."

"... à 18 ans c'était pas facile. J'étais tout l'temps dans l'trou. Aujourd'hui, j'ai compris, j'écoeure pas personne, j'parle pas aux gardiens. J'trouve ça moins dur aujourd'hui ..."

En outre, beaucoup préfèrent se tenir à l'écart et rester seuls plutôt que de se mêler aux autres détenus. Aux dires des sujets, c'est le meilleur moyen pour s'éviter des problèmes.

"... j'me tiens moins en gang qu'avant. La gang ça peut faire des conflits avec d'autres ..."

"... dehors j'suis solitaire, en d'dans j'suis solitaire. J'ai pas d'amis ici, j'ai des connaissances. J'veux pas qu'ils m'approchent (...) c'est une façade mais pour survivre c'est le seul moyen (...) tu peux parler à tout l'monde mais pas longtemps, le moins possible, y'a toujours la question des cliques. Moi ça m'dérange pas, y peuvent me mettre toutes les étiquettes qu'ils veulent, ça changera rien ..."

En dépit d'une certaine adaptation au milieu après plusieurs périodes d'incarcération, presque tous les sujets s'entendent pour dire qu'avec l'âge il est de plus en plus difficile de "faire du temps" en prison ou au pénitencier. En effet, la moyenne d'âge est relativement jeune en milieu carcéral, ils réalisent alors qu'ils vieillissent, qu'ils ont perdu leurs plus belles années et que tout est à recommencer.

"... aujourd'hui j'suis blasé par mal. J'vois l'temps qui s'en va, les années s'en vont. Des fois ça m'donne la nostalgie de mon enfance ..."

"... d'une certaine façon c'est plus facile. Tu en connais les rouages, tu sais comment faire, tu connais les procédures. D'un autre côté, c'est plus dur psychologiquement. Y t'reste pas beaucoup d'années à vivre et ici tu vis pas ..."

Selon certains, la mentalité change mais n'est-ce pas plutôt la perception des sujets qui se modifie avec l'âge?

"... c'est plus dur à cause de la mentalité des détenus. Avant les gars étaient plus solidaires, maintenant y'a des délateurs. Ce qu'on voit dans les journaux, ça perturbe la population en d'dans ..."

"... c'est difficile. Le monde s'respecte plus comme avant. Nous autres les vieux on a gardé not'vieille mentalité. J'considère que j'suis au boutte. Dans la rangée on essaie de faire rentrer du monde comme nous. Les jeunes ça parle rien que de vols, de guns, etc. ... j'suis tanné d'entendre parler de d'ça. Pis pour mois des screw ça reste des screw et rien d'autre ..."

En fin de compte, la crainte de "faire du temps" augmente avec les années mais, mise à part la peur, la détention a-t-elle vraiment un impact sur les individus?

Les effets de l'incarcération

Les effets de l'incarcération sont très divers et varient selon les individus toutefois bon nombre de sujets s'entendent pour dire qu'ils se sentent différents des gens de par leur vécu carcéral.

"... quand j'suis dehors, j'pense que les gens sont pas faits d'la même façon que moi ..."

"... t'es plus l'même homme, tu restes avec une blessure. Ça fait un vide dans ma vie. J'vois c'que j'ai pas pu faire et que j'aurais pu faire ..."

"... tu peux pas être normal après X années de prison ..."

Si le pénitencier s'est avéré l'école du crime pour quelques-uns, il a également été bénéfique pour d'autres. Ainsi, pour plusieurs personnes interrogées, la vie carcérale leur a permis d'acquérir une maturité qu'elles n'avaient pas auparavant.

"... j'crois qu'intérieurement j'ai évolué assez rapidement ..."

"... la vie en d'dans ça m'a fait réfléchir. J'ai passé des heures à réfléchir et maintenant avant d'faire quelque chose j'réfléchis avant ..."

"... mon comportement face à l'autorité, de la compréhension. Maintenant, j'suis capable d'accepter un patron, les lois, les règles. J'comprends ..."

Bien que certains déclarent avoir changé de façon positive, aucun des répondants ne mentionne de transformation au niveau des délits comme tel. Dans les rares cas où la détention s'avère bénéfique, les effets sont semble-t-il éphémères.

"... ça change le comportement sur le coup mais, longtemps après ça pu d'effet parce qu'on n'y pense plus à la prison ..."

Les inconvénients de la vie carcérale ne semblent donc pas, à prime abord, modifier le comportement des individus.

Pour leur part, les intervenants sociaux, tels que les criminologues, les psychologues, les travailleurs sociaux ou autres qui ont pour tâche d'aider les détenus à se réhabiliter et à réintégrer la société, ne semblent pas non plus en mesure de contrôler les changements de comportements des détenus. D'après les sujets interrogés, l'aide apportée par ces intervenants est surtout d'ordre moral et psychologique mais n'a pas vraiment d'impact sur le comportement.

"... j'ai eu de bonnes relations mais ça m'a pas fait changer ..."

"... il m'a aidé à me faire comprendre des choses que je connaissais partiellement. Il m'a plutôt aidé sur des problèmes d'ordre moral, émotionnel, pas vraiment au niveau de mon comportement ..."

Il est clair que lorsque les détenus ne voient pas la nécessité de modifier leur comportement la seule chose que peuvent faire les intervenants sociaux est de fournir un soutien moral. Par contre, ceux qui désirent

vraiment changer bénéficient d'un certain nombre de moyens mis à leur disposition et les intervenants sociaux jouent alors leur rôle de personnes ressources.

"... j'commence à utiliser des ressources qu'y a ici, j'découvre que j'peux me servir de certaines choses et que ça pourrait m'aider. Avant j'voulais rien savoir de personne et de c'qui y'avait icitte ..."

Finalemt, à court terme, l'expérience pénale n'apparaît pas dissuasive. Les réflexions suivantes illustrent d'ailleurs très bien la situation qui prévaut:

"... la prison peut pas changer un individu, c'est la détermination qui crée le changement ..."

"... j'ai rencontré des agents de classement mais c'est pas ça qu'a vraiment changé mon comportement (...) Si y'a quelque chose de changé c'est parce que c'est moi qu'ai décidé ça. Ils peuvent pas décider pour toi. Faut qu'tu sois prêt ..."

Par contre, en vieillissant, les individus prennent du recul et acceptent de moins en moins la vie carcérale. En conséquence, c'est seulement lorsqu'ils atteignent 30-40 ans que l'expérience pénale peut s'avérer dissuasive.

Pour résumer les résultats concernant l'expérience pénale, il convient de rappeler en premier lieu que la majorité des sujets interrogés avaient déjà séjourné dans des institutions pour mineurs avant leur première incarcération en prison ou au pénitencier et que l'expérience les avaient laissés plutôt amers. En outre, les difficultés rencontrées en milieu carcéral sont sensiblement les mêmes pour tous et sont reliées aux caractéristiques mêmes du milieu, on retrouve ainsi le manque de liberté et tout ce qui en découle, la promiscuité, la méfiance, l'isolement, la violence et le harcèlement. En dépit d'une certaine adaptation après plusieurs périodes d'incarcération, presque tous les sujets admettent qu'il est de plus en plus difficile de "faire du temps" en

partie à cause de la moyenne d'âge de la population carcérale qui est très jeune, mais aussi parce qu'avec les années ils prennent du recul. Enfin, les effets de l'incarcération apparaissent très diversifiés selon les individus, pour les uns ce fut l'école du crime et pour les autres l'expérience leur a permis d'acquérir une certaine maturité. Néanmoins, une chose est certaine, l'expérience s'avère très marquante pour tous.

CHAPITRE VII

L'ABANDON DE LA CARRIERE CRIMINELLE

Pourquoi et comment en arrive-t-on à abandonner son activité criminelle? Les détenus interviewés jusqu'à maintenant nous apportent des bribes de réponse mais, nous l'avons vu, il est difficile de s'y fier totalement. Voilà pourquoi nous avons voulu réaliser une opération de recherche portant sur un certain nombre d'hommes qui avaient effectivement abandonné leur carrière criminelle.

Ainsi à partir de dix-sept entrevues en profondeur, réalisées avec des ex-détenus, qui avaient commis des vols à main armée et dont le casier judiciaire était vierge depuis au moins cinq ans - donc qui offraient des garanties sérieuses d'abandon -, on a isolé différents facteurs qui ont, semble-t-il, contribué à les faire abjurer le crime et à adopter conséquemment un style de vie plus conventionnel (Pinsonneault, 1984).

Meisenhelder (1977), qui s'était intéressé à l'abandon, avait, malgré les lacunes méthodologiques évidentes de sa recherche, avancé l'hypothèse intéressante qu'au moment de la décision d'abandonner, le criminel est d'une part poussé par la peur de se retrouver en prison et d'autre part attiré par les avantages reliés à la normalité sociale. De leur côté, Cusson et Dionne (1982), considèrent que le criminel, comme tout être rationnel, fait un calcul de coûts et bénéfices au moment de ses prises de décision. Hypothèse qui peut être juxtée à celle de Meisenhelder dans le domaine particulier de l'abandon de la carrière criminelle.

C'est ainsi que, nous inspirant librement de ces deux hypothèses, nous allons dans les pages qui suivent dresser d'abord un portrait des facteurs dissuadant de poursuivre une vie axée sur le crime (coûts du crime) pour ensuite nous pencher sur les facteurs incitant à une vie normale (bénéfice à retirer de la normalité).

Les facteurs dissuadant d'une vie axée sur le crime

Deux complexes de facteurs peuvent contribuer à dissuader le criminel

de poursuivre une vie axée sur le crime. Il y a d'une part les nombreux ennuis occasionnés par son style de vie et, d'autre part, certaines mauvaises expériences reliées à la vie carcérale.

1. Des déboires liés au style de vie criminelle

Collègues criminels, bandes rivales, informateurs, policiers, avocats et tribunaux peuvent constituer autant de sources de frustration et de découragement pour celui qui s'adonne à une vie de crime.

Les amis criminels deviennent souvent un facteur d'initiation au crime, mais cet effet d'entraînement ne se fait pas ressentir uniquement chez les plus jeunes, il peut également jouer après avoir abandonné pendant un certain temps. Ce fut le cas de (07):

"Je rencontre les "gars" par hasard, je me fais embarquer dans un truc d'extorsion, ça m'a coûté 16 mois, avec une femme et un enfant. J'avais décidé, avant de laisser tomber, quand j'avais une job et que je me suis marié, mais les chums... je suis influençable ..."

Plus tard, avec les collègues on peut faire face à des problèmes de répartition du butin, ou encore à des problèmes de femmes; problèmes qui souvent sont solutionnés à coups de revolver ou de dénonciations.

Les bandes rivales représentent un danger potentiel considérable au même titre que la police dans le milieu criminel. En fait, il faut se battre sur plusieurs fronts. (13) résume bien la situation lorsqu'il dit "... ça sonne chez toi, tu te demandes si c'est les "boeufs" ou les gangs rivales."

Les dénonciations sont à redouter dans le milieu criminel, surtout quand on sait que le travail policier en est fortement tributaire. Ainsi le danger peut surgir à l'improviste, "n'importe qui peut te vendre" affirme (16) et même les dénonciations sont également à craindre dans le milieu carcéral, comme le soulignait (03) qui considérait que l'exemple

des "stools" a joué un certain rôle dans sa décision d'abandonner:

"Quand tu vois cette bande de cochons qui vendraient n'importe qui pour n'importe quoi. C'est pas le plus important mais ça a aidé." (à décider d'abandonner).

A mener une vie de criminel, on doit évidemment s'attendre à avoir un certain nombre de problèmes avec les forces policières. C'est ainsi que certains décideront de se retirer après s'être "fait tirer dessus" (13) ou encore de s'être fait passer à tabac (14) ou encore plus simplement suite à la pression policière. Cet harcèlement d'ailleurs ne s'arrête pas suite à l'abandon. (07), qui a été pendant sa période criminelle active associé avec des criminels très connus, dont la plupart sont maintenant décédés, suite à des "accidents de travail", nous a avoué que quatre ans après sa sortie de prison, les policiers l'intimidaient encore.

Arrêté, le criminel doit faire face au système de justice. C'est maintenant le jeu souvent ardu de la négociation avec des avocats, souvent des avocats marrons, avec des procureurs aux longues dents et des juges qui n'ont pas toujours la mémoire courte. C'est en somme la nécessité d'apprendre à composer avec la justice, alors que déjà à la ligne de départ on est souvent perdant. C'est ainsi que les honoraires d'avocat, les "fix" et les sentences exemplaires constituent des expériences fort désagréables pour le criminel.

D'autant plus que pour le criminel vieillissant, la vie devient de plus en plus difficile, de plus en plus risquée, de moins en moins amusante, de plus en plus stressante et cela jusqu'au jour où enfin il se fait prendre pour la dernière fois.

"... en vieillissant, tu deviens de moins en moins brave, de plus en plus nerveux, tu penses aux conséquences plus que quand t'es jeune." (05).

Car le criminel d'habitude réalise que plus il commet de délits plus la probabilité de se faire prendre est élevée et plus le risque d'y rester s'accroît :

"... des vols de banque, c'est bon pour les jeunes! Si tu y penses tu ne le fais pas. Tu sais jamais si tu vas te faire tirer quand tu vas en sortir (de la banque)." (08)

Ainsi, tel un cancer, les mauvaises expériences associées à la vie du criminel le rongent lentement. Avec les multiples déboires occasionnés, soit par ses pairs criminels, soit par les agents du système répressif, voilà que souvent il a perdu progressivement confiance en lui-même et en ses capacités. Cependant, ses déboires ne sont pas terminés pour autant. Il lui faut, encore une fois, retourner en prison, et ce n'est pas de gaieté de cœur qu'il franchit la porte de sa cellule, car il sait maintenant, suite à ses nombreuses incarcérations antérieures, ce qui l'attend en dedans.

2. De mauvaises expériences reliées à la vie carcérale

Pour les multirécidivistes l'accumulation des sentences et des années d'incarcération entraîne inévitablement un certain écoeurement, car en vieillissant, il devient de plus en plus difficile et pénible de "faire du temps". (02) nous raconte sa 11^{ème} arrestation et les sentiments qu'il a ressentis à ce moment précis de sa vie :

"... là c'était pu un "trip". Je ne m'en fous pu, je me demande quel christ de trip que je fais, je ne voulais pu prendre de "vacances". Je suis tout "fucké". Je me demande pourquoi j'ai fait cela. Je commence à être écoeuré du milieu carcéral, où il n'y a même pas moyen d'avoir une conversation intelligente ..."

Ecoeuré parce que pour le criminel adulte habitué à la belle vie, malgré certains avatars, à une vie plutôt bohème, les conditions de vie en prison avec ses horaires stricts, l'existence de règlements contraignants et quelquefois

appliqués plus ou moins arbitrairement, la surveillance quasi constante exercée par des gardiens ou, ce qui semble pire, par des médias électroniques, les décisions plus ou moins despotiques des gardiens et des autorités du pénitencier, les transferts plus ou moins justifiés d'un pénitencier à l'autre, les différentes formes de rationnements pour des gens qui ne se privaient pas de gaspiller, de dilapider, les conditions d'hygiène à l'époque des cellules à "bucket", la nourriture de la cafétéria, tout cela enfin, et beaucoup d'autres éléments reliés aux structures et au fonctionnement même des institutions carcérales, représentent, en fait, l'antithèse de ce qu'il a vécu jusqu'alors. Il est, alors, inévitable qu'il en souffre et qu'il en soit écoeuré!

A cela s'ajoutent un certain nombre de problèmes qui nous apparaissent plus spécifiques à certains. Il s'agit de certains types de relations avec des agents de gestion de cas ou des gardiens. Ainsi certains détenus se seraient fait imposer, en prison, l'obligation d'apprendre un métier, alors qu'ils préféreraient de beaucoup poursuivre leurs études secondaires, abandonnées lors de leur période délinquante. Ce fut le cas, entre autres, de (15):

"On ne voulait pas que j'aille à l'école, ils voulaient que je travaille dans une "shop" de métal. Comme je ne voulais pas y aller, ils m'ont envoyé au trou pendant 4 à 5 jours. Puis après je lisais toute la nuit, pour être inapte à travailler le jour."

(14), de son côté, n'a pas vécu le même problème, mais il nous indique comment certains agents du système peuvent être mal perçus par les détenus, même lorsqu'ils, semble-t-il, tentent d'aider:

"J'ai trouvé "ben tannant" de recommencer toujours à raconter (mon histoire) aux différents officiers de classement. Quand t'es longtemps en dedans t'en passes beaucoup. Personne ne me croyait. Après une demi-heure le criminologue m'a demandé de lui raconter la vraie histoire, je lui ai dit: "t'es pareil comme ceux du 40, t'es rien qu'un flic". C'est du "stock" quand personne ne te croit."

Les relations avec les gardiens sont plus transparentes. Les gardiens représentent un groupe au départ antipathiques pour les prisonniers. Car manifester une sympathie quelconque vis-à-vis un gardien, même quelquefois dans les plus petites choses de la vie quotidienne de gens qui, quand même, se côtoient pendant des années, peut conduire un détenu à subir l'ostracisme de ses pairs. (11) nous explique cette philosophie des relations entre les gardiens et les détenus:

"Tu peux pas être correct avec les "screw". Si un "screw" t'offre une cigarette, ou si tu lui offres du feu, les gars vont te dire: "s'il échappe sa cigarette, tu vas la ramasser pour lui!" C'est pour cela qu'il faut aller contre tous les règlements, sinon ils (détenus) vont penser que tu es du côté de l'administration."

Si en somme, les relations entre détenus et gardiens ne se situent, généralement pas au niveau de l'amitié, il en va quelquefois de même dans les relations entre les détenus eux-mêmes. La crainte d'avoir une rixe avec les durs en dedans, peut chez certains occuper un espace important dans leur décision d'arrêter:

"J'avais des problèmes de bataille en dedans, toujours avec les mêmes gars, à chaque fois que j'y retournais. Je ne voudrais pas y retourner." (05).

Mais c'est souvent une image négative moins brutale qui contribue à inciter le détenu à envisager l'abandon. Ainsi, l'exemple de détenus qui reviennent constamment en prison ou encore qui purgent de très longues peines d'emprisonnement, par l'exemple déplorable qu'ils incarnent, peut inciter un détenu à abandonner, de peur de se retrouver dans une situation similaire un jour.

Voici comment réagissait (14) face à des détenus qui revenaient toujours:

"On dirait qu'il y en a qui cherchent leur sécurité en dedans. On dirait que la prison c'est un siphon qui te ramène en dedans, le gars ne comprend pas pourquoi il retourne en dedans."

(06) pour sa part a été frappé par des détenus qui purgeaient de lourdes peines:

"Moi, j'ai sept ans. Tu vois des gars qui en ont pour vingt ans. Il y a des gars qui te disent: "prends ton mal en patience, tu en as que pour sept ans, moi j'en ai pour vingt". Il y en a par contre qui en ont moins que toi. Tu te dis ça pourrait m'arriver vingt ans, me retrouver en dedans pour une "secousse".

L'âge est un facteur important dans la décision d'abandonner la carrière criminelle car, avec le temps, le criminel d'habitude, devient de plus en plus stressé au moment de passer à l'acte. L'usure occasionnée par les retours successifs en prison se fait de plus en plus ressentir et il se sent de moins en moins "capable de faire du temps". D'autre part, l'écoeurement occasionné par les mauvaises expériences liées à la vie criminelle devient de plus en plus insoutenable. Il apparaît, alors, normal que ces accumulations de déboires cascaded vers une saturation qui contribue à procéder à une remise en question.

C'est fort souvent à l'approche de la trentaine que le détenu prend conscience du fait qu'il doit prendre une décision importante: ou bien il continue dans la voie qu'il a jusqu'alors suivie et ce, en pesant les conséquences éventuelles (risque de se faire tuer, blesser, lourde peine la prochaine fois, la perpette, etc.) ou il se recycle. Pour la majorité de ceux rencontrés, c'est effectivement à l'aube de la trentaine que la décision d'abandonner la carrière criminelle a été prise. (05) résume bien le dilemme auquel doit faire face celui qui fête ses 30 ans en prison:

"Rendu à 30 ans si un gars décide pas de prendre une autre direction, il va passer sa vie en dedans. Trente ans, c'est l'âge critique car à 40 ans tu peux pu te trouver de job, donc tu continues à voler."

Nous avons donc tenté de dresser dans les pages précédentes un tableau de ce que pourraient être certains aspects de la vie d'un détenu en prison. Ce tableau est fort sombre, il est même dans certains cas noir, nous en convenons. C'est une des dimensions de la vie en prison qu'il ne nous faut pas négliger, lorsqu'on tente de comprendre le mécanisme de l'abandon de la carrière criminelle. Les diverses expériences, que nous avons décrites, et beaucoup d'autres contribuent à amener le détenu à un point de saturation, où il doit faire un choix. Par ailleurs, ce ne sont pas ces seules expériences qui comptent.

Quels autres facteurs rentrent en ligne de compte à ce moment-là de leur vie, facteurs qui les poussent en avant dans une nouvelle vie? C'est ce que nous allons tenter de décrire dans les pages suivantes.

Les facteurs incitant à une vie normale

Même si certains ex-détenus ont insisté, avec vigueur, sur le fait qu'eux seuls ont décidé d'arrêter et que l'aide qu'ils ont reçue était secondaire, accessoire, insignifiante et, à la limite, inexistante, il n'en demeure pas moins, que certains d'entre eux ont effectivement bénéficié d'une quelconque forme d'aide, appui qui n'était pas, nécessairement, institutionnel, mais qui a concouru à leur faciliter la tâche de prendre et de maintenir leur décision d'abandonner.

Ainsi certaines expériences, certaines découvertes intéressantes faites en prison peuvent quelquefois inciter le détenu à envisager l'hypothèse d'une nouvelle vie, ou encore affermir sa décision, et ainsi contribuer de façon positive à l'abandon de la carrière criminelle. Parmi celles-ci il y a la découverte du savoir ainsi que le constat que l'on est capable de prendre des responsabilités. Dans son processus de prise de décision le détenu peut-être aidé et guidé par des organismes ou des individus périphériques à la prison, tels les Alcooliques Anonymes ou les aumôniers de prison.

Enfin, la présence d'une épouse ou amie aimante et compréhensive, pendant ou après l'incarcération peut constituer un encouragement à persévérer dans la voie de l'abandon.

Nous pouvons donc distinguer trois catégories d'aide dont bénéficie le détenu qui désire, selon l'expression de (13), "accrocher les gants". Ces catégories correspondent d'ailleurs à trois niveaux de relations entre individus. L'aide peut être officielle et ainsi provenir du milieu institutionnel et ceci dans une perspective de réhabilitation. Elle peut être périphérique au milieu (A.A., aumôniers) c'est souvent une aide morale au sens large, et enfin elle peut être d'ordre plus sentimentale comme c'est le cas du soutien apporté par les épouses ou amies de coeur. Nous allons nous y intéresser tour à tour.

1. L'aide issue du milieu institutionnel

a) La découverte de nouvelles connaissances

Parmi les principaux types d'aide dont bénéficie l'incarcéré, il y a donc la possibilité d'apprendre un métier ou de s'instruire, voire dans certains cas marginaux, de s'alphabétiser. Puisque dans certains cas — et ils ne sont pas en majorité —, le détenu peut être ignare. Il faut donc commencer au bas de l'échelle, lui apprendre à lire et à écrire, car il sait compter (quand on a à séparer le butin).

En plus des cours de niveau primaire, secondaire et post-secondaire dispensés dans les pénitenciers et qui permettent aux détenus d'améliorer leurs connaissances générales, le pénitencier donne également des cours d'apprentissage d'un métier et d'autres cours plus spécialisés visant à introduire le détenu sur le marché du travail à sa sortie de prison et ainsi faciliter sa réinsertion socio-professionnelle.

Ainsi, c'est souvent en prison qu'un détenu va acquérir, pour la

première fois de sa vie, les rudiments d'un métier, et c'est souvent pour lui la découverte d'un potentiel, qu'il ignorait posséder. Ainsi (11), grâce à un psychologue, découvre qu'il est habile de ses mains. Il apprend qu'elles peuvent lui servir à autre chose qu'à tenir un revolver pour gagner sa vie. Il entreprend, alors, des cours en ébénisterie. Aujourd'hui, il peut, grâce à son apprentissage et à sa dextérité, gagner confortablement sa vie dans ce domaine, et il est, de plus, à son propre compte, ce qui n'est pas à négliger comme avantage pour un ex-détenu, qui tient jalousement à conserver le maximum de liberté de mouvement.

D'autres prendront des cours de plomberie, de mécanique, d'électronique, de programmation, selon leurs goûts et leurs aptitudes, et selon évidemment les disponibilités offertes par le milieu carcéral. Quelques-uns, souvent ceux qui ont de longues peines, vont mettre plusieurs cordes à leur arc en se familiarisant avec plusieurs métiers. Ils font d'une pierre plusieurs coups: car ce qui leur permet de briser la monotonie de la vie carcérale, pendant leur séjour en institution, contribuera à les rendre plus polyvalents sur le marché du travail. C'est le cas de (14) qui a suivi des cours de coiffure, de peinture, de dessin industriel et d'informatique; il a été longtemps et à plusieurs reprises pensionnaire des institutions carcérales. Mais prendre des cours et obtenir des diplômes en prison n'est pas un gage automatique de succès, pour se trouver un emploi, tout comme c'est le cas dans le monde extérieur. (14) est le seul ex-détenu, de tous ceux que nous avons rencontrés, qui était à ce moment-là sur l'Aide sociale.

Il arrive que des détenus, déjà en partie scolarisés, entreprennent des études conduisant à un métier. Quelquefois le fait d'apprendre un métier peut conduire à autre chose; le détenu découvre que "ce n'est pas pour lui" comme le dit (06), il réalise alors qu'il désire faire autre chose. Il décide, alors quelquefois, d'entreprendre des études plus poussées et certains poursuivront leurs études, même après leur libération. Dans certains cas jusqu'au niveau universitaire, comme ce fut le cas de (01) et de (15).

Dans d'autres situations, ce seront des études de perfectionnement d'un niveau plus technique, comme ce fut le cas pour (12) qu'on libéra incidemment, plus tôt que prévu, pour lui permettre de commencer son année scolaire à temps, dans une école spécialisée en électronique. Aujourd'hui, il est propriétaire d'un commerce qui vend et répare des téléviseurs, et des jeux électroniques. C'est évidemment une entreprise fort prospère!

Egalement importants, sont les cours qui visent à développer chez le détenu de nouveaux centres d'intérêt tels les cours de peinture, de travail de cuir, et ces cours, au-delà du plaisir qu'ils procurent dans l'immédiat et dans l'avenir (plusieurs ex-détenus peignent encore dans leurs heures de loisir), peuvent quelquefois conduire à des résultats intéressants et quelquefois inespérés. C'est ainsi que (02), qui a appris le travail du cuir en prison, par plaisir, est maintenant propriétaire d'une entreprise prospère dans ce domaine et engage plusieurs personnes, dont certaines sont incidemment d'anciens détenus. Et à sa sortie, (16) a vendu une toile exécutée pendant ses nombreuses années en prison, ce qui lui a permis de s'acheter une voiture, jouet indispensable pour lui, car il demeure à la campagne.

"... le plus important, c'est d'apprendre", voilà surtout ce que beaucoup d'ex-détenus ont découvert en prison. Chez certains, ce fut l'apprentissage d'un métier, chez d'autres cette trouvaille s'est traduite par une scolarisation plus poussée. L'étude peut contribuer, pour beaucoup, à la décision d'abandonner, et à la maintenir. (04) qui a terminé son Cegep par correspondance au pénitencier nous avoue:

"L'étude ça m'a assagi un peu, j'ai lu beaucoup, je prenais le maximum de chances (d'opportunités) que je pouvais prendre, telles les rencontres avec les gens de l'extérieur, j'ai lâché les gangs."

Et non seulement "ça assagit" mais ça peut également permettre de devenir conscient qu'on a d'autres possibilités en soi que celles de faire des hold-ups, qu'on peut faire des choses dont on ne se serait jamais cru capable.

(02), qui a suivi des cours en arts graphiques de niveau post-secondaire en prison par l'intermédiaire d'un Cegep montréalais, en plus de ses cours de travail sur cuir, nous raconte une expérience qui l'a marqué profondément:

"J'ai pris tous les cours que j'ai pu, j'avais de bonnes notes, ça me donnait de plus en plus confiance, surtout que j'étais au niveau collégial. Un jour, il y a eu un concours de graphisme. Il fallait faire un poster (sur un thème donné). J'ai gagné le concours, et mon poster a été imprimé. C'était plus important que de se faire payer."

La décision d'entreprendre des études est une décision importante dans la vie du détenu car elle marque un premier pas dans une nouvelle direction et, si elles sont poursuivies et réussites, au-delà de la satisfaction et de la confiance en soi qu'en retire l'étudiant, elles indiquent une capacité de persévérer dans une tâche quelquefois ardue, attitude qui manquerait chez plusieurs criminels (Glueck et Glueck, 1974) (Cormier et al., 1959, 1965, 1975).

(15), qui songeait depuis longtemps à s'évader de prison, nous raconte:

"... je me ramasse avec un total de huit ans et deux mois. J'ai trouvé ça pas drôle, et Archambault c'est difficile de s'évader de là. Je me suis alors souvenu que chaque fois que j'étais en dedans je faisais des études.

Un jour, je me rappelle même du ciel ce jour-là — il était chargé —, je sens un changement en dedans de moi; il fallait que je fasse quelque chose: soit m'évader, soit faire des études et faire mon temps. J'ai décidé de faire mon temps et des études."

Et (15) fit des études au pénitencier, poursuivit au Cegep après sa libération, et fut admis à l'Université.

b) La découverte de responsabilités

La structure carcérale permet quelquefois aux détenus de se développer un sens des responsabilités et de réaliser des choses qu'ils ne se seraient

jamais cru capable de faire. En somme, on se découvre des potentialités jusqu'alors latentes.

C'est ainsi que certains détenus vont assumer un certain nombre de responsabilités au sein de la vie carcérale. C'est le cas de (10) qui se retrouve en charge du comité des détenus ce qui fait qu'il "est respecté en dedans et respecté en dehors" parce qu'il "marchait avec les deux bords: les gars et l'administration" et il retire avec raison une certaine satisfaction de se sentir respecté par les deux pôles du milieu carcéral. D'autres seront rédacteur du journal des détenus, représentant d'une "wing", organisateur pour les sports, les loisirs, des événements spéciaux, etc.

Lors de ces expériences gratifiantes en soi, ils seront appelés à établir des contacts avec l'extérieur, soit téléphoniques soit, beaucoup mieux encore, par des sorties pour vaquer à leurs occupations et assumer leurs nouvelles responsabilités. "Ça me fait des sorties, donc ils me font confiance, ils voient que tu peux agir en homme" et (06) rajoute, "parce que si tu as seulement des contacts avec l'intérieur, ça vaut pas la peine".

Nous avons tracé, plus haut, un noir tableau de la vie en prison, mais tout n'est pas toujours si noir en prison et quelquefois on peut s'y amuser ferme, même si aux yeux du commun des mortels ces petits plaisirs paraissent puérils. Ainsi (16), qui était en prison pour homicide, on s'en souviendra, et qui nous a avoué qu'il n'avait pas "un sens énorme des responsabilités", s'en découvre, tout en s'amusant à la prison, lorsqu'il organise des activités spéciales (vacances) pour les gens du pénitencier, pendant une quinzaine de l'été:

"Un été j'ai organisé les vacances pour les gars. C'était au Centre fédéral. J'avais un budget de 1 200\$ pour 400 gars, et pour 15 jours. J'ai réussi et il restait de l'argent après. J'ai téléphoné aux biscuits David pour avoir des bonbons, des choses comme cela, gratuitement. Le gars aux biscuits David m'a dit: "Gratuitement pour le pénitencier, et ben! Vous en avez du culot, on s'est fait défoncer hier soir!". Je lui ai répondu: "Je peux vous assurer que c'est personne de notre gang, on est pas sorteux ils nous gardent en dedans". Il a éclaté de rire et j'ai eu plus que ce que je lui demandais."

Il avait, également, négocié avec les autorités du pénitencier et le Club Playboy, la venue des "Bunnies" pour jouer à la balle molle avec les détenus. Elles ont gagné 13 à 1, il y avait toujours une "Bunny" qui courait d'un but à l'autre ...

Ainsi, tout en s'amusant, (16) s'est découvert un sens de l'organisation, qu'il ignorait posséder, ainsi qu'il a développé un sens des responsabilités qu'il avouait ne pas posséder antérieurement. Suite à cette expérience d'organisation de "vacances", il "s'impliquera de plus en plus dans les activités du pénitencier". Aujourd'hui, il occupe un poste où il exerce des responsabilités importantes, et où il est appelé constamment à prendre des décisions qui impliquent la sécurité physique de plusieurs milliers d'enfants dans une grosse commission scolaire.

2. L'aide périphérique au milieu institutionnel

Certaines formes d'aide qui font appel au bénévolat ou au quasi-bénévolat, sont souvent fort appréciées de certains détenus. C'est particulièrement le cas de l'aide fournie par les Alcooliques Anonymes et celle fournie par des aumôniers, en prison.

a) Les Alcooliques Anonymes

Les A.A., nous l'avons déjà souligné, sont très présents au sein des institutions carcérales et fournissent par leurs actions et les exemples qu'ils véhiculent, une aide considérable. Cette action est axée autour de conférences, de rencontres et de parrainage. En bref, elle s'organise de la façon suivante: lors d'un meeting, un conférencier, ex-alcoolique, vient raconter ses nombreux déboires avec l'alcool, tous les problèmes occasionnés par son éthylisme, et comment il s'en est finalement sorti. Ces histoires sont souvent effrayantes, on y raconte souvent avec l'humour noir particulier aux meetings A.A. — c'est une technique pour faire passer plus facilement le message —, comment on s'est

ruiné, comment on a perdu femme et enfants, comment on s'est retrouvé très bas, avec les robineux dans certains cas. Mais également, et c'est le côté positif du message, comment on s'en est sorti en abandonnant l'alcool et en adhérant à la philosophie des A.A. et à leur style de vie.

Pour le détenu le message peut être double. Pour le détenu alcoolique, ou ex-alcoolique, qui doit peut-être une partie de ses déboires avec la justice à une consommation abusive d'alcool, — comme (16) qui a tué et ne s'en rappelle pas, car il était alors "sur une cuite monumentale" —, le témoignage de ceux qui s'en sont tirés, qui ont recommencé à neuf en abandonnant l'alcool devient un exemple que l'on pourrait suivre. On sait que c'est possible, car beaucoup d'autres ont réussi et s'en trouvent maintenant mieux. Dans le cas de celui qui veut abandonner l'alcool, le parrainage par un ancien alcoolique qui s'en est sorti, vient ajouter une dimension plus personnelle et contribue à créer des liens d'amitié et de soutien, qui souvent se poursuivront après la libération.

Pour le détenu qui n'a pas, ou n'a pas eu de problèmes majeurs avec l'alcool, le témoignage humain a sa valeur intrinsèque, comme ce fut le cas pour (07):

"Les A.A., c'est bien important en dedans. J'allais écouter cela. Ça te marque d'entendre conter la vie des gens qui ont tout perdu, et qui s'en sont tirés."

En somme, comme le soulignait également (10): "les A.A. c'est important car ça s'applique à n'importe quel problème de la vie. Ce sont des gars qui pensent positif, pas des gars qui parlent rien que de hold-up."

b) Les aumôniers de prison

Dans nos sociétés modernes occidentales et rationalistes, la religion n'a plus l'importance qu'elle avait naguère. Il n'en reste pas moins que, chez certains détenus, elle fournit un réconfort moral et peut même être

un facteur d'aide dans la décision d'abandonner, comme ce fut le cas de (07), qui nous disait: "je priais tous les soirs, ça m'a pas fait de tort dans une prise de décision". Mais, il s'agit là vraiment de cas exceptionnels, tout comme chez (14), qui d'ailleurs associe sa croyance religieuse à la "mystique" des A.A.:

"J'ai une grande croyance intérieure. Je côtoie beaucoup de religieux. Je fais quotidiennement la prière A.A. En dedans, j'étais régulièrement à la chapelle, je faisais même partie de la chorale. J'ai de la place dans ma vie pour du spirituel, du calme en masse. Je ne suis pas toujours dans le trafic."

Et (14) nous explique que cette découverte du spirituel, de ce qu'il appelle le "calme", lui a permis de s'en sortir, car il a découvert une dimension de lui-même qu'il ne connaissait pas. Enfin (06) nous avoue qu'il a vécu une phase mystique en prison mais que sa décision d'abandonner répond à un autre critère que la religion: "en dedans j'étais très croyant, je priais souvent, j'ai demandé à Dieu d'arrêter. Mais ma décision, c'est la peur."

Il arrive plus fréquemment que l'aide apportée par la religion n'est pas, à strictement parler, d'ordre spirituel, mais plutôt une aide temporelle. C'est ainsi qu'un aumônier de prison, compréhensif et humain, peut devenir une personne ressource de valeur, un confident, un ami qui aide et qui souvent conseille, et souvent continue son ministère, perpétuant son aide, après la libération du détenu, comme le font d'ailleurs les A.A., ce qui souvent contribue à l'aider, à persévérer dans la décision d'arrêter. Ainsi (13) parmi d'autres, nous disait: "Quand ça va mal, j'appelle le Père X, et il me remonte le moral", et il n'est pas seul à faire appel à ce type d'aide dans les moments difficiles.

Les épouses ou amies

L'épouse ou l'amie joue, quelquefois, un rôle important dans la décision d'abandonner la carrière criminelle; soit qu'elle ait été un support constant

pendant ces longues années et a encouragé le détenu à revenir dans "le droit chemin", soit qu'en le quittant suite à ses nombreuses incarcérations où à une dernière peine très longue, elle lui a fait prendre brusquement conscience de ce qu'il avait perdu par ses actes illégaux. Chez ces derniers abandonnés, la découverte ultérieure d'une nouvelle relation avec une femme, soit en prison, soit à leur sortie a pu également affermir leur décision d'abandonner. Nous allons étudier quelques-unes de ces situations.

(10) est parmi ceux qui ont maintenu de bonnes relations avec leurs épouses, pendant ses périodes d'incarcération, parce qu'elle l'a "attendu", et selon lui, elle aurait pu le faire pendant longtemps, — il avait commencé sa carrière criminelle dans la trentaine — ce qui est exceptionnel — et il a maintenant 49 ans.

"Depuis l'âge de 17 ans je suis avec ma femme actuelle. Ma femme, c'est une "one-man-woman" elle dit: "il est assez écoeurant, j'en veux pas d'autre". Elle aurait attendu 25 ans pour moi. J'étais pas malheureux en dedans, car je savais que quelqu'un m'attendait en dehors. Ma femme est gérante chez (grand magasin), elle pourrait me faire vivre."

Certains ex-détenus ont, par contre, connu de sérieuses difficultés avec leur épouse, suite à leurs problèmes avec la justice. Ce fut, entre autres, le cas de (06) qui a vécu une pénible expérience dans le domaine des relations matrimoniales.

"Au moment du sept ans, le gros problème c'était ma femme. Quand je rentrais dans ma cellule le soir, je me disais: "prépare-toi à perdre ce que tu aimes le plus". Je me préparais! Si elle ne m'aime pas, elle va me laisser aller. Elle ne me l'a jamais dit, n'en a jamais discuté avec moi, elle m'a laissé tomber. Je lui ai écrit, elle n'a jamais répondu à mes lettres. C'est pourquoi j'ai pris des procédures pour lui enlever les meubles, car elle n'a jamais répondu à mes lettres."

Ainsi, certains conservent l'amour de leur femme, malgré vents et marées, d'autres se retrouvent seuls en prison. Parmi ces derniers, lorsqu'ils décident facilement d'abandonner la carrière criminelle et de recommencer une nouvelle vie dans une autre direction, plusieurs envisagent sérieusement l'hypothèse d'entreprendre ce cheminement avec une compagne.

1. La passion et la raison

Il y a plus, dans cette décision, que le fait de vouloir compenser l'absence quasi-totale de relations hétéro-sexuelles endurée en prison et de vouloir maintenant reprendre le temps perdu dans ce domaine. En effet, chez beaucoup d'ex-détenus, parmi ceux que nous avons rencontrés, la femme représente plus que le simple "repos du guerrier", plus qu'une simple passion, elle peut dans certain cas incarner un facteur de stabilité, voire d'autorité.

Lorsque, selon ses dires, (12) a "planifié" sa sortie, il a tenu compte des deux critères précédents. Il désirait un type de femme assez précis avec laquelle il pouvait avoir une relation sexuelle intense, ce qui correspondait à ses besoins dans le domaine, mais qui devait également lui imposer une certaine discipline. Elle devait être autoritaire, une "marâtre" comme il nous le dira d'ailleurs dans l'entrevue:

"A ma sortie, j'avais tout planifié cela. Il me fallait une petite fille ben autoritaire, une petite fille blonde, autoritaire, qui aime jouer au cul, de préférence une française. Je l'ai rencontré après avoir terminé mes cours à (X). Elle m'a "dompé" un an après."

(06) de son côté, sans mettre d'emphase sur le côté sexuel de ses relations avec sa femme, nous raconte une expérience qu'il venait de vivre récemment, et qui nous donne une idée de l'emprise qu'elle exerce sur lui en terme d'autorité:

"Des fois en magasinant, je sortirais sans payer, elle ne veut rien savoir, elle est contre cela. La semaine dernière quand j'ai fait la commande d'épicerie, la caissière avait oublié de me faire payer. Quand ma femme l'a appris à la maison, elle m'a fait des reproches, et elle est allée payer la commande."

Une attitude similaire se retrouve dans le discours de beaucoup d'ex-détenus que nous avons rencontrés. La femme incarne l'autorité chez beaucoup d'entre eux et leur en impose. Ainsi (04) qui travaillait, après sa libération, à l'extérieur de Montréal, tout en fréquentant occasionnellement son ex-femme pendant les fins de semaine, se trouve du travail à Montréal. Il nous avoue: "à Montréal, j'achète des meubles "cash", j'avais l'argent. Ma femme avait décidé qu'on resterait ensemble". Or, (04) a trempé dans toutes les combines possibles, il a même tué de sang-froid quelqu'un qui lui devait de l'argent et qui ne voulait pas le rembourser. Ce n'est donc pas un chérubin.

2. Les responsabilités

Plusieurs ex-détenus n'ont pas eu à assumer de responsabilités sérieuses depuis de nombreuses années. La vie en prison ne s'y prêtant guère. Si on fait exception des responsabilités, relativement marginales, exercées par quelques-uns en milieu carcéral, plusieurs en pratique n'ont jamais été en position de responsabilité pendant leur vie pré-carcérale et carcérale, ou y répugnaient carrément.

Le terme "responsabilité" est revenu souvent dans le discours de nos répondants. Il semble recouvrir deux réalités bien distinctes en relation avec le fait de vivre avec une femme. Un premier sens peut être associé au fait que c'est la femme qui détient l'autorité dans le ménage, elle en est donc "responsable". Ainsi (14), dont l'épouse était propriétaire d'une entreprise, nous disait:

"Elle représentait la sécurité en dehors (de la prison) pour moi, elle était plus responsable, car elle était plus mature que moi."

Et (04), dont la femme "a décidé qu'ils vivraient ensemble", nous avouait également: "je n'ai pas eu de responsabilité depuis 16 ans, c'est bien dur d'en prendre, mais ma femme elle, elle est très solide."

Si certains s'appuient sur leur femme pour assumer les responsabilités du ménage, certains autres prennent la décision d'y faire face, ou encore de les partager. C'est souvent le cas d'ex-détenus qui vivent avec une femme qui a déjà des enfants, ou à laquelle ils font des enfants. (05), qui était "tanné de changer de fille" a connu son épouse après sa libération:

"Je voulais du travail en sortant. Je me suis placé assez facilement, mais j'avais besoin de quelqu'un à mes côtés, ... une femme! J'ai frappé plus: une femme avec des enfants. C'est surtout elle qui m'a incité à "l'honnêteté".

Elle avait, alors, déjà trois enfants, (05) a agrandi la famille, de façon considérable, ils sont maintenant responsables de cinq enfants et ils ont monté une entreprise, dans le seul domaine qu'ils connaissent bien tous les deux, l'entretien-ménager. (13) a également rencontré dans sa deuxième femme un support important: "quand j'ai rencontré ma femme on était deux épaves, on a trouvé un radeau, elle a été superbe, elle m'a aidé au bout".

3. Cause de l'abandon

Une femme peut, dans certaines circonstances, être plus qu'un soutien à l'abandon, elle peut en être la cause directe. Ce fut le cas de (04), qui vécut une histoire d'amour, digne d'un roman. Au moment où il est incarcéré pour meurtre, son épouse est enceinte. Suivra le divorce et ils se perdent de vue pendant de nombreuses années. (04) s'évade de prison et entre en communication avec ses anciens amis pour être dépanné et ces gens sont également les amis de son ex-épouse. Ils se rencontrent par hasard (?) et reprennent la vie commune. (04) découvre sa petite fille, qu'il n'a jamais connue et qui a, alors, sept ans et il réalise qu'il aime ce genre

de vie. (04) sera éventuellement arrêté lors d'une tentative de vol à main armée et réincarcéré. Mais, il a pris à ce moment-là une décision: celle de vivre avec son ex-femme et son enfant. Il s'en tirera, et il coule maintenant des jours heureux avec sa femme et ... ses trois enfants. En somme, s'évader de prison, peut, dans certaines circonstances, également, être un facteur qui contribue à l'abandon.

En somme, la femme représente un soutien notable à l'abandon quand elle n'en est pas une cause directe. Plusieurs auteurs, nous l'avons vu précédemment, avaient déjà relevé ce fait. Cette influence féminine aurait pu, semble-t-il, s'exercer même au début et servir d'antidote à l'entrée dans une carrière criminelle. (06) mentionnait:

"J'avais jamais sorti avec une fille "steady" (régulièrement). Vers 18 ans, si j'avais eu une blonde, j'aurais été moins porté à me tenir avec les gars, et à me faire embarquer dans des coups."

Opinion qui semble confirmée par (10): "J'ai été chanceux, j'avais ma femme (à ma sortie), mais les petits jeunes c'est différent, quand ils sortent, ils n'ont personne."

Pour plusieurs ex-détenus, la femme représente donc la passion et la raison. La passion car ils tombent ou retombent en amour et ne veulent ni blesser, ni perdre l'être cher, la raison au sens où la femme dans les ménages de certains ex-détenus incarne, dans une large mesure, la discipline, l'autorité, et est appelée à assumer une large part des responsabilités, ce sont des femmes fortes.

Mais laissons le mot de la fin à (11):

"Depuis 1973, ça va très bien mon affaire: j'ai toujours du travail. Je suis marié à une ancienne religieuse, elle dit que "vice et vertu s'adonnent". Je suis très bien avec ma femme et nos deux enfants, même si je me permets des petites vacances (amoureuses) de temps en temps. Mais dans la vie de couple ce que je n'aime pas, c'est qu'il y a un gardien et un prisonnier."

Conclusion

Ainsi, parmi les facteurs qui inciteraient les criminels à quitter la voie de l'illégalité, il y aurait d'abord les nombreux déboires liés au style de vie criminelle, auxquels se grefferont éventuellement les mauvaises expériences reliées à la vie carcérale.

Ces premiers déboires seront souvent occasionnés par leurs propres amis criminels ou encore résultent de conflits avec des bandes rivales. Dans un cas comme dans l'autre, ils sont également à la merci d'une dénonciation, car chez les uns comme chez les autres, il y a des Iscariotes et des envieux. D'autre part, le joug du système de justice se fait de plus en plus lourd: la police les harcèle plus fréquemment, les "bons" avocats deviennent de plus en plus exigeants et finalement trouvé coupable, les juges font, quelquefois en sorte que pour le multirécidiviste le bât fasse de plus en plus mal. D'autre part, ce qui était un jeu, au départ, est devenu de plus en plus stressant et de moins en moins amusant avec le temps. On prend progressivement conscience, que plus on commet de délits, plus le risque de se faire prendre s'accroît.

Suite au dernier délit, on s'est donc retrouvé encore "en dedans" et on subit ou revit, alors, un certain nombre de mauvaises expériences reliées à la vie carcérale. Que ce soit au niveau des conditions structurelles, au niveau des relations avec agents, gardiens ou les autres détenus, ou même encore avec l'extérieur; l'accumulation d'expériences désagréables va contribuer à "écoeurer" certains criminels de leur style de vie. Certains ont alors réalisé, qu'en abordant la trentaine il leur fallait prendre une décision: c'est l'âge critique où on doit se brancher, si on ne veut pas continuer indéfiniment à payer les frais.

D'autre part, certaines expériences peuvent encourager le criminel à envisager l'hypothèse de modifier son style de vie et de s'intéresser aux bénéfices à retirer d'une vie rangée.

Pour ceux qui décident d'abandonner, le milieu carcéral offre différents types d'aides. Ces aides qui sont, selon de nombreux ex-détenus, à prendre ou à laisser, peuvent entraîner: soit la découverte du savoir, soit le constat également important qu'on est capable d'assumer des responsabilités conventionnelles et qu'on peut en retirer une certaine satisfaction, si ce n'est une certaine fierté. Quelquefois, l'aide n'est pas à strictement parler institutionnelle, car elle s'inscrit à la périphérie du milieu carcéral. C'est ainsi que les Alcooliques Anonymes et la religion peuvent apporter un support à la décision d'abandonner. La présence, d'autre part, dans la vie de l'ex-criminel d'une épouse ou d'une amie de coeur compréhensive et aimante, introduit un élément sentimental dans la prise de décision, dimension passionnelle qui n'est pas à négliger.

CHAPITRE VIII

TYPOLOGIE DES VOLEURS A MAIN ARMEE

Les voleurs à main armée rencontrés présentent, nous l'avons vu, de nombreux points communs tout en se différenciant parfois sur certains aspects tels que l'engagement dans le vol à main armée, la durée de la carrière dans le vol à main armée, etc. ... Dans ce chapitre, nous allons nous attacher plus particulièrement à ces différences et nous allons montrer comment, combinées les unes aux autres, elles permettent de distinguer plusieurs types de voleurs à main armée.

En premier lieu, on peut parler de différences en ce qui concerne la délinquance des sujets et ce, tant quantitativement que qualitativement. En effet, certains ont commis cinq à dix vols à main armée et n'ont jamais fait d'autres types de délits, d'autres par contre ont très peu de vols à main armée à leur actif mais sont plus ou moins spécialisés dans le vol par effraction, la fraude, la vente de drogue, etc. ... et ont essayé à peu près tous les genres de vols possibles (vol à la tire, vol d'automobile, ...). D'autres encore sont très impliqués dans le vol à main armée et en ont commis un nombre impressionnant sans pour autant négliger d'autres activités illégales. Finalement, l'expérience délictuelle des sujets s'avère très variée et il est impossible de dégager un seul modèle de cheminement pour tous les voleurs que nous avons rencontrés.

Une deuxième différence concerne les périodes d'inactivité dans le crime. Ainsi, certains s'adonnent au vol à main armée sur une période de temps très limitée puis abandonnent ensuite toute activité illégale. D'autres, à l'inverse, commencent très tôt leur agir délinquant et connaissent très peu de périodes d'inactivité criminelle, celles-ci étant par ailleurs de courte durée (quelques semaines ou quelques mois, au plus). Certains par contre sont très actifs durant un certain temps puis cessent de commettre des délits pendant plusieurs mois, plusieurs années, pour reprendre finalement par après. Là encore, le cheminement n'est pas le même pour tous.

L'étendue de la carrière dans le vol à main armée permet également de distinguer plusieurs groupes de voleurs. En effet, pour quelques-uns elle est très courte et s'avère de quelques semaines ou quelques mois, pour d'autres elle s'étend sur plusieurs années et ne semble pas sur le point de se terminer.

Par ailleurs, nous avons pu constater des différences importantes entre les sujets en ce qui concerne l'exécution du vol à main armée proprement dit, notamment au niveau de la planification, ainsi celle-ci peut être minutieuse et, à l'inverse, inexistante.

Enfin, les revenus obtenus grâce au vol à main armée et l'utilisation de cet argent varient également selon les individus.

Toutes ces différences, combinées les unes aux autres, mettent en évidence l'existence de quatre types de voleurs à main armée parmi nos sujets:

- le multirécidiviste: il se caractérise par un nombre de vols à main armée élevé qu'il commet sur une période de plusieurs années (7 à 8 ans en moyenne). Il est toutefois relativement peu organisé.
- le professionnel: sa carrière dans le vol à main armée s'étend également sur plusieurs années (11 à 12 ans en moyenne) mais à la différence du multirécidiviste, certains indices tels que la planification du délit et l'utilisation de l'argent volé témoignent d'une organisation nettement supérieure et d'une vision plus orientée vers le futur que vers le présent.

TABLEAU 22

Caractéristiques des voleurs à main armée selon le type auquel ils appartiennent

	Multirécidiviste (N = 11 sujets)	Professionnel (N = 16 sujets)	Intensif (N = 4 sujets)	Occasionnel (N = 8 sujets)
Age moyen au 1er délit	12 ans	13 ans	18 ans	13 ans
Age moyen à la 1ère arrestation	14 ans	16 ans	18 ans	15 1/2 ans
Age moyen au 1er vol à main armée	17 1/2 ans	17 ans	25 ans	20 1/2 ans
Etendue de la carrière dans le vol à main armée	Plusieurs années 7 à 8 ans en moyenne	Plusieurs années 11 à 12 ans en moyenne	Quelques semaines ou quelques mois	Quelques mois et 2 ans maximum
Délinquance réelle (auto-révélee)	-Nombreux vols à main armée (20 à 25 en moyenne) -Autres délits également nombreux (vols par effraction, vente de drogue, vol d'automobile (connexe au vol à main armée) -Séquestration (3 sujets sur 11)	-5 sujets sur 16 (1/3) n'ont pas voulu répondre -La moitié des autres ont répondu de façon très évasive -Les données obtenues révèlent de nombreux vols à main armée (20 à 50 en moyenne). Autres délits: vente de drogue, vol d'auto, vol par effraction (coffre-fort)... -4 sur 16 (1/4) ont 13 séquestrations à leur actif.	-5 à 10 vols à main armée -Très peu ou pas d'autres délits	-1 à 6 vols à main armée -Autres délits nombreux (50), sujets souvent spécialisés dans une branche en particulier: vol par effraction, fraude, vente de drogue, vol d'auto ...
Périodes de non-activité criminelle	-Tous en ont quelques-unes -Courte durée: quelques semaines ou quelques mois	-Certains n'en ont pas du tout -D'autres en ont quelques-unes -Durée: quelques mois ou quelques années	-La plupart du temps	-La plupart en ont 1 ou 2 -Durée: quelques semaines ou quelques mois

- l'intensif: il effectue plusieurs vols à main armée sur une période de temps très courte, quelques semaines ou quelques mois puis abandonne. Il n'a pas ou très peu d'antécédents judiciaires.
- l'occasionnel: il s'adonne au vol à main armée durant quelques mois au plus deux ans, puis abandonne mais il commet généralement d'autres types de délits (vol par effraction, fraude, recel, ...) et de fait est un délinquant multirécidiviste.

Empiriquement, nos sujets se distribuent de la façon suivante, 11 ont été classés multirécidivistes, 16 professionnels, 4 intensifs et 8 occasionnels. Mais il convient maintenant de définir plus précisément ce que nous entendons par chacune de ces catégories. Le tableau 22 donne un résumé des caractéristiques de ces quatre types.

Le voleur à main armée multirécidiviste

Le voleur à main armée multirécidiviste s'engage généralement très tôt dans la délinquance. Ainsi, il commet son premier délit en moyenne à l'âge de 12 ans et se fait arrêter pour la première fois vers 14 ans. Ses débuts sont surtout marqués par des vols simples, du vandalisme et des vols par effraction. Arrivé vers 17-18 ans, il exécute souvent son premier vol à main armée, c'est alors le commencement d'une "carrière de voleur à main armée" qui s'étendra sur plusieurs années. Bien qu'on observe des variations importantes dans la durée de cette carrière selon les individus, la moyenne est de 7 à 8 ans. Tout en s'adonnant essentiellement au vol à main armée, il est fréquent que le multirécidiviste continue de commettre d'autres délits de temps à autre, tels que des vols par effraction, de la vente de drogue ou encore des vols d'automobile (la plupart des sujets préférant utiliser une voiture volée pour l'exécution d'un vol à main armée). Si environ la moitié des multirécidivistes n'ont pas voulu nous dire combien de vols à main armée ils avaient commis, les chiffres dont nous disposons permettent de croire que le nombre varie en moyenne de 20 à 50. Quant aux autres délits, c'est un chiffre à peu près semblable dans l'ensemble. Il arrive néanmoins que, pour certains, ces limites soient amplement dépassées.

TABLEAU 22 (suite)

	Multirécidiviste	Professionnel	Intensif	Occasionnel
Planification du vol à main armée	-Faible et sommaire la plupart du temps -Durée: quelques minutes, quelques heures ou 1 ou 2 jours avant	-Importante dans 3/4 des cas -Durée: plusieurs semaines ou plusieurs mois	-Faible ou modérée -Durée: quelques heures ou quelques jours	-Faible ou modérée -Durée: quelques heures ou quelques jours
Armes utilisées pour le vol à main armée	-22 armes sur 28 sont des armes à feu (90%) -Les armes à feu sont toujours chargées -Ce sont des carabines, des fusils, des revolvers, des pistolets -Les armes ont été utilisées dans 5 vols sur 22 (22%)	-41 armes sur 44 sont des armes à feu (93%) -Les armes à feu sont toujours chargées -Ce sont des carabines, des fusils (25%), des revolvers et des pistolets (58%) et des mitraillettes (17%) -Les armes ont été utilisées dans 3 vols sur 30 (10%)	-3 armes sur 5 sont des armes à feu -Les armes à feu sont toutes chargées -Ce sont des armes de calibre courant (carabines, pistolets) -Les armes n'ont jamais été utilisées	-5 armes sur 12 sont des armes à feu -Les armes à feu sont chargées dans la moitié des cas seulement (3 sur 5) -Les armes à feu sont de calibre courant -Les autres armes sont des imitations d'armes à feu (jouet), un fusil à plombs, un couteau, une machette -Les armes n'ont jamais été utilisées
Revenus tirés du vol à main armée	-\$500 à \$5 000 par vol à main armée, en moyenne -Une exception: \$10 000	-\$1 000 à \$5 000 par vol à main armée, en moyenne -Exceptions: \$10 000, \$42 000, \$86 000	-150 à \$1 400 par vol à main armée, en moyenne -Exceptions: \$3 000, \$5 000	-\$100 à \$1 000 par vol à main armée, en moyenne -Exceptions: moins de \$100, \$1 000, \$5 000
Utilisation des revenus gagnés	-Drogues -Boisson -Clubs -Voyages -Automobiles	-Dettes -Dépenses quotidiennes -Automobile -Mobilier -Transactions et placements en banque	-Dépenses quotidiennes -Jeu -Clubs	-Clubs -Drogues -Voyages

En ce qui concerne le vol à main armée, la façon d'opérer du multirécidiviste est la suivante. Après avoir repéré une cible éventuelle, il procède à une évaluation sommaire des risques et de l'argent à gagner.

Si l'emplacement de l'endroit à attaquer facilite la fuite, il décide alors de passer à l'action. Ainsi, le repérage des lieux est généralement rapide et prend peu de temps, soit quelques minutes ou quelques heures, à la limite un ou deux jours avant. Il importe toutefois de préciser que le sujet dispose assez souvent d'armes, de déguisements et d'une voiture volée ce qui simplifie la préparation du vol, le choix de la cible étant alors la dernière chose à accomplir. Lorsqu'il exécute le vol proprement dit, le multirécidiviste est presque toujours déguisé mais, surtout, il est bien armé. Dans 80% des cas, il s'agit d'une arme à feu chargée et le voleur n'hésite pas à tirer s'il se sent menacé. Ainsi, sur vingt-deux vols qui nous ont été racontés, les armes ont été utilisées dans cinq cas. Toutefois, il n'y a pas toujours eu de blessés, les coups étant tirés parfois au plafond et au mur. Par ailleurs, le multirécidiviste a recours à la prise d'otages à l'occasion, ce qui traduit une certaine détermination.

Finalement, le vol à main armée s'avère une activité rentable. En effet, il demande peu de préparation, s'exécute rapidement et rapporte à son auteur entre \$500 et \$5 000 en moyenne, à chaque fois. De plus, comme le sujet ne répugne pas à employer la violence au besoin, le moyen apparaît vraiment facile et idéal. L'argent gagné grâce au vol à main armée est, néanmoins, dépensé très rapidement. Ainsi, bon nombre s'achètent des drogues, de l'alcool, vont dans les clubs, etc. ... d'autres se paient une automobile et partent en voyage, etc.... bref, l'argent est surtout employé à rendre agréable le moment présent, son utilisation semble plutôt irrationnelle. Cette

constatation reliée au fait que le délit est peu planifié nous amène à dire du multirécidiviste qu'il est essentiellement tourné vers le présent et se soucie peu de l'avenir. C'est ce que Cusson (1980) appelle le "présentisme". Par ailleurs, ceci permet peut-être d'expliquer l'importance de la récidive, la gravité des délits et la rareté des périodes d'inactivité criminelle chez le multirécidiviste.

Le voleur à main armée professionnel

Avant de dresser le portrait du voleur à main armée professionnel, il importe de préciser qu'en dehors de la délinquance officielle, nous avons peu d'informations sur l'ensemble de ses activités criminelles. En effet, un tiers des sujets dits professionnels ont refusé de répondre au questionnaire de délinquance révélée et un tiers ont fourni des réponses très évasives. De ce fait, nos commentaires, qui s'appuient sur les renseignements obtenus, ne reflètent qu'une partie de la réalité.

C'est généralement à l'adolescence que le futur "voleur à main armée professionnel" s'engage dans la délinquance. Ainsi, il commet son premier délit à l'âge de 13 ans. Le contact avec le système judiciaire se produira un peu plus tard puisque c'est en moyenne à 16 ans qu'il est arrêté pour la première fois. Enfin, c'est vers 17 ans qu'il fait ses premières armes dans le vol à main armée. Bien qu'ayant peu d'informations sur cette période, on peut imaginer que le sujet a eu le temps de s'initier à différents types de vols auparavant tels que le vol par effraction, le vol d'automobile, etc. ...

La carrière dans le vol à main armée est relativement longue puisqu'elle s'étend sur plusieurs années et dure en moyenne 11 à 12 ans. Elle n'empêche toutefois pas le professionnel de poursuivre simultanément d'autres activités

illégalles comme la vente de drogue pour certains, le vol par effraction (vol de coffre-fort) pour d'autres, ou encore le vol d'automobiles. En effet, si le vol à main armée s'avère un moyen intéressant de faire de l'argent, il en existe d'autres également et le professionnel n'hésite pas à y recourir si l'enjeu en vaut la peine. Il procède néanmoins à une évaluation des risques avant de s'engager.

En ce qui a trait au vol à main armée proprement dit, le professionnel se différencie des autres types de voleurs du fait qu'il planifie en détail le vol qu'il veut commettre. La préparation d'un "coup" s'étend fréquemment sur plusieurs semaines voire même plusieurs mois. Le repérage des lieux s'effectue très minutieusement, l'auteur est alors parfois accompagné d'un ou deux complices; après avoir choisi la cible, ils étudient sa situation géographique afin d'organiser la fuite efficacement, il arrive aussi qu'ils prévoient un autre plan pour fuir au cas où le premier échouerait. Ils étudient également les caractéristiques physiques de l'endroit (portes d'entrée et de sortie, visibilité des lieux, nombre de caisses, situations du coffre, etc. ...) et observent les allées et venues des personnes fréquentant l'endroit en question (clients, habitués, employés, etc. ...). Pour planifier plus facilement le vol, il est fréquent que l'auteur loue un appartement à proximité de la cible, cela lui permet aussi d'être moins remarqué dans le secteur.

Pour exécuter le vol à main armée, le professionnel est généralement muni au moins d'une arme à feu, chargée; le plus souvent il s'agit d'un revolver ou d'un pistolet (58% des armes utilisées), d'un fusil ou d'une carabine (25%), ou au besoin d'une mitrailleuse (17%). Il utilise parfois ses armes, toutefois, pour les sujets rencontrés, cela s'est produit moins souvent que pour les multirécidivistes. Il est cependant impossible de dire si cette manière d'agir est représentative des professionnels. Enfin, il arrive que le professionnel ait recours à la prise d'otages pour obtenir ce qu'il veut, ainsi quatre des

sujets (sur un total de 16) ont treize séquestrations à leur actif, ce qui est tout de même significatif et témoigne d'une bonne dose de détermination.

Bien qu'il ne réussisse pas toujours son coup, le professionnel semble tirer des revenus appréciables du vol à main armée. Ainsi, le montant d'argent rapporté à chaque fois varie généralement entre \$1 000 et \$5 000, plusieurs déclarent néanmoins avoir obtenu des sommes beaucoup plus considérables telles que \$10 000, \$42 000 et \$86 000. Même s'il fait beaucoup d'argent rapidement, le professionnel semble avoir une notion de l'argent très différente du multirécidiviste. Il en connaît la valeur et ne cherche pas à le dépenser inutilement. Ainsi, une bonne partie de l'argent gagné grâce au vol à main armée lui permet de payer ses dettes et ses dépenses quotidiennes (linge, nourriture, ...) de s'acheter une automobile, du mobilier, etc. ... Pour le reste le professionnel s'avère très prévoyant. Ainsi, il profite souvent de cet argent pour régler d'avance plusieurs mois de loyer, il essaie également de le faire fructifier (par le biais de transactions plus ou moins légales, telles que, par exemple, achat et vente de drogue). Enfin, chose plutôt surprenante, il en dépose une partie dans un ou plusieurs comptes en banque.

Finalement, le professionnel connaît quelques périodes d'inactivité criminelle qui peuvent durer plusieurs mois et même plusieurs années pour certains. On peut imaginer que les revenus tirés des activités illégales sont assez importants pour lui permettre de vivre en toute tranquillité, "retiré des affaires", pour un certain temps. Quelques-uns déclarent néanmoins qu'ils sont toujours actifs et qu'il leur est impossible d'arrêter puisqu'ils appartiennent à un milieu où tout le monde s'adonne à des activités illégales.

En fin de compte, c'est dans sa vision à long terme que le professionnel s'oppose au multirécidiviste. En effet, alors que ce dernier est essentiellement axé sur la satisfaction immédiate de ses besoins, le professionnel

est beaucoup plus tourné vers l'avenir. La planification de ses délits et l'utilisation de l'argent qu'il gagne témoignent très bien de cette préoccupation.

En terminant, il est important de rappeler que le peu d'informations obtenues des professionnels sur leurs activités délictuelles laisse la voie ouverte à toutes sortes de suppositions et soulève bon nombre d'interrogations dont la suivante: la méfiance envers autrui est-elle caractéristique des voleurs professionnels?

Le voleur à main armée intensif

Le voleur à main armée intensif est généralement un individu qui n'a aucun ou très peu d'antécédents judiciaires et qui décide un beau jour de commettre un vol à main armée. Son entrée dans le vol à main armée est assez tardive puisqu'il a en moyenne 25 ans à ce moment. Sa carrière est néanmoins très courte et s'étend sur quelques semaines ou quelques mois au plus. Durant cette période, il effectue cinq à dix "hold-up" avant de se faire arrêter.

En ce qui a trait au vol à main armée comme tel, la planification est faible ou modérée. En effet, l'intensif prend peu de temps pour préparer le délit, parfois quelques heures ou bien un ou deux jours. Cela consiste essentiellement à organiser la fuite assez sommairement et à trouver une arme et un déguisement. Pour exécuter le vol, l'intensif est souvent accompagné d'un complice, ils sont tous deux déguisés et les armes employées sont des armes à feu chargées dans la moitié des cas (autrement, il s'agit d'imitations). Celles-ci ne servent toutefois qu'à menacer et ne sont pas véritablement utilisées.

L'intensif ne tire pas des revenus extraordinaires du vol à main armée puisque les gains obtenus varient entre \$150 et \$1 400 en moyenne (pour les sujets rencontrés). Par ailleurs, cet argent est dépensé différemment selon les individus, ainsi pour les uns il est destiné à régler les dépenses quotidiennes, pour les autres il permet de gager et jouer, ou encore d'aller dans les clubs. Bref, il n'est pas investi et disparaît rapidement.

Finalement, le voleur à main armée intensif abandonne rapidement le vol à main armée, son expérience s'est en effet soldée par un échec puisqu'il est souvent condamné à plusieurs années d'incarcération et qu'il n'a pas fait fortune. Il serait toutefois présomptueux d'affirmer qu'il ne récidivera jamais, cela dépendra, probablement, des situations et des circonstances auxquelles il sera confronté.

Le voleur à main armée occasionnel

Le voleur à main armée occasionnel est peut être un occasionnel dans le vol à main armée mais n'en demeure pas moins un délinquant multirécidiviste. En effet, il commence à commettre des délits dès l'âge de 13 ans et se fait arrêter pour la première fois aux alentours de 15, 16 ans en moyenne. Il a généralement une très bonne expérience délictuelle lorsqu'il décide de se lancer dans le vol à main armée. Ainsi, il a de nombreux vols simples à son actif et s'avère déjà plus ou moins spécialisé dans une branche en particulier, comme le vol par effraction par exemple. Il est donc déjà âgé de 20, 21 ans lorsqu'il effectue son premier "hold-up". Ce dernier est déterminant, de fait lorsqu'il est réussi, il encourage l'individu à poursuivre dans la même voie.

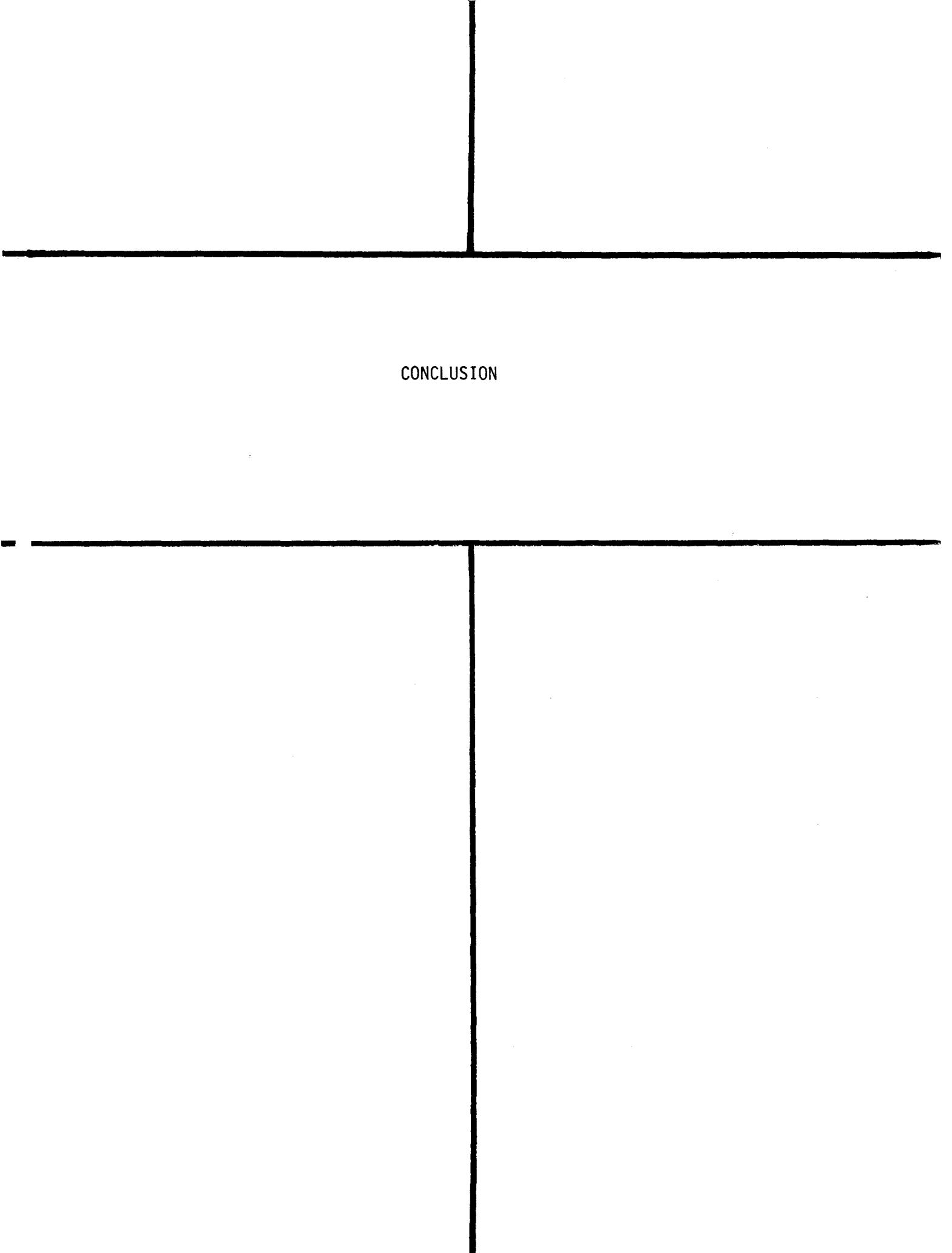
La planification du vol n'est pas très détaillée et prend quelques heures ou quelques jours. La cible est choisie en fonction des risques qu'elle

présente et de l'argent disponible et le repérage des lieux est assez sommaire dans l'ensemble. Pour exécuter le vol proprement dit, l'occasionnel n'est pas toujours déguisé (il l'est dans la moitié seulement des vols racontés); par contre, il est très souvent accompagné d'un complice. Côté armes, il n'est pas toujours très bien équipé; ainsi les sujets avaient une arme à feu dans la moitié des vols racontés et celle-ci n'était pas nécessairement chargée, dans les autres cas, ils avaient des imitations d'armes à feu (revolver en plastique, fusil à plombs), des couteaux (couteau de cuisine) ou encore des armes plus anachroniques telles qu'une machette. La façon de procéder de l'occasionnel témoigne donc d'un certain amateurisme en matière de vol à main armée, comparativement au professionnel ou même au multirécidiviste.

Les revenus tirés du vol à main armée varient beaucoup selon les individus mais se situent généralement entre \$100 et \$5 000 par délit et par personne. Cet argent est "flambé" dans la drogue, les clubs, les voyages, etc. ... et le voleur se retrouve rapidement sans le sou.

La carrière de l'occasionnel s'étend sur quelques mois et deux ans tout au plus. En effet, il finit toujours par se faire arrêter et, après une ou deux arrestations et après avoir commis un à six vols en moyenne, il décide généralement d'abandonner. Il considère que, dans le vol à main armée, les risques sont trop élevés par rapport à l'argent qu'il peut gagner. Il préfère ainsi se recycler dans quelque chose de moins dangereux, moins violent, et tout aussi payant; certains choisissent alors la fraude, d'autres la vente de drogue, le trafic d'automobiles, etc. ...

Finalement, le voleur à main armée occasionnel est très opportuniste et ses périodes d'inactivité dans le crime sont plutôt rares (ou du moins très courtes, quelques semaines et au maximum quelques mois). Le vol à main armée n'est qu'un épisode dans sa carrière et il est clair qu'il n'est pas le dernier.



CONCLUSION

En entreprenant cette recherche, notre objectif était de mieux connaître le vol à main armée et les raisons pour lesquelles on s'y engage, on y persévère et on l'abandonne. A cette fin, nous avons choisi d'articuler la problématique essentiellement autour de trois thèmes, soit les activités délinquantes, les motivations et l'expérience pénale.

En outre, ayant jugé préférable de nous adresser directement aux protagonistes, c'est-à-dire aux auteurs de vol à main armée eux-mêmes, un protocole d'entrevue, composé essentiellement de questions ouvertes, fut élaboré et administré à une quarantaine de volontaires recrutés en milieu pénitentiaire. Ces derniers avaient toutefois été classés auparavant en fonction du nombre de vols à main armée inscrits à leur dossier officiel. Notre groupe de sujets comprenait ainsi des voleurs à main armée dits multirécidivistes et des voleurs à main armée dits occasionnels.

La méthode d'analyse employée a consisté à regrouper les réponses des sujets de façon thématique et à faire ressortir les opinions et idées les plus souvent mentionnées tout en tenant compte de la diversité de celles-ci.

En premier lieu, il importe de souligner qu'en dépit de la non-représentativité de notre groupe de sujets du point de vue de l'échantillonnage, ces derniers (au nombre de 39) totalisent à eux seuls 248 condamnations officielles pour vol à main armée ou vol avec violence. Ces chiffres sont éloquentes en eux-mêmes et obligent donc à reconnaître qu'une certaine partie de la population cible a été rejointe pour cette étude.

Cependant, en dépit du nombre de vols à main armée commis par nos sujets, on peut difficilement parler de spécialisation dans cette forme de criminalité. Pour la plupart des sujets rencontrés, le vol à main armée n'est qu'un délit parmi d'autres. 33 sujets sur 39 auraient commis d'autres types de vols avant de s'engager dans le vol qualifié, ce qui va dans le

sens des observations de Roebuck (1967) et de Lanciault (1980) du vol simple au hold up en passant par le cambriolage. Nos observations contredisent les analyses de Clinard et Quinney (1967) et de bien des auteurs qui ont construit des typologies fondées sur la nature des délits et qui laissent entendre que la spécialisation dans un type d'activité criminelle est chose courante. Nos données nous permettent, au contraire, d'énoncer que la spécialisation est plutôt l'exception que la règle. Comme l'avaient déjà constaté Gould et al. (1966), Inciardi (1975) et Silberman (1978), le criminel ordinaire ne peut généralement pas se spécialiser. Il saute sur les opportunités qui s'offrent à lui: cambriolage, vol à main armée, fraude, trafic de drogue, etc. Il prend ce qui s'offre à lui.

A propos des motivations, le lecteur n'aura pas été surpris d'apprendre que l'argent rapidement obtenu et la facilité du délit expliquent l'engagement dans le vol à main armée. La recherche de sensations fortes, ce que Cusson (1981) appelle l'action, apparaît parmi les raisons évoquées mais reste plutôt secondaire, nettement moins important chez les adultes que nous avons rencontrés que chez les adolescents.

En outre, certains éléments se rapportant au style et aux habitudes de vie des sujets semblent favoriser le passage à l'acte et viennent donc s'ajouter aux motivations. Il s'agit entre autres d'une situation peu reluisante au niveau des emplois, d'une consommation relativement fréquente d'alcool et de drogues, de la fréquentation d'un milieu délinquant ou encore de circonstances particulières, impliquant certaines frustrations et parfois un désir de vengeance.

Les informations recueillies au chapitre de la préparation et l'exécution du délit nous permettent de faire les constatations suivantes. Le choix de la cible ne se fait pas avec une grande sophistication, dans 37 cas sur 69 on se fie au hasard ou on se contente d'aller dans un endroit connu. Le vol à main armée est dans la moitié des cas assez bien planifié (la préparation

dure au moins quelques jours). Pour ce faire, on prévoit la fuite (voler une voiture, prévoir le trajet, ...), on localise la cible, on la surveille et on se procure les armes et/ou un déguisement. Les voleurs sont assez fortement armés: carabines, fusils, revolvers ou pistolets à gros calibre. Dans 70 cas sur 89, le hold up avait été réalisé avec des armes à feu chargées. Signalons en outre que le crime en lui-même est exécuté avec une très grande rapidité: dans la plupart des cas, tout se passe en une minute ou moins. Nos observations rejoignent celles de Petersilia et al. (1978): la moitié des individus étudiés planifient leurs délits, dans les autres cas, la préparation est très peu élaborée. D'autre part, comme Petersilia, nous ne décelons pas de sophistication allant croissante avec l'âge. Il semble que dès les premiers vols à main armée, on mette au point une technique puis on s'y tient. Il arrive même qu'il y ait régression: avec les succès qui s'accumulent, le criminel cesse de prendre des précautions élémentaires. Nos constatations ne vont pas du tout dans le sens des spéculations de Clinard et Quinney (1967) qui écrivaient que, avec l'âge, le criminel devient de plus en plus sophistiqué, qu'il planifie de plus en plus ses délits, et que ceux-ci deviennent de plus en plus fréquents. L'impression générale qui se dégage de nos données, c'est que, en dépit du fait que, dans 50% des cas, le hold up était assez bien préparé, il reste une activité rudimentaire qui, sur le plan technique n'évolue pas avec l'âge.

Les criminels que nous avons rencontrés sont très loins des individus décrits par Letkemann (1973) qui planifiaient leurs crimes jusque dans le moindre détail y compris jusqu'à s'assurer de la disponibilité d'un avocat et d'un médecin.

Nous avons pu faire quelques observations intéressantes relativement aux perceptions des risques de l'emprisonnement. A l'adolescence, les voleurs ne pensaient pas aux risques mais avec l'âge, ils découvrent ce qu'ils appellent la loi de la moyenne et ce que Cusson (1983) a appelé l'estimation des risques cumulatifs de l'incarcération. Cependant, cette perception n'a pas toujours

une incidence sur l'activité criminelle à cause de la tendance de nos sujets à dissocier l'action et la réflexion.

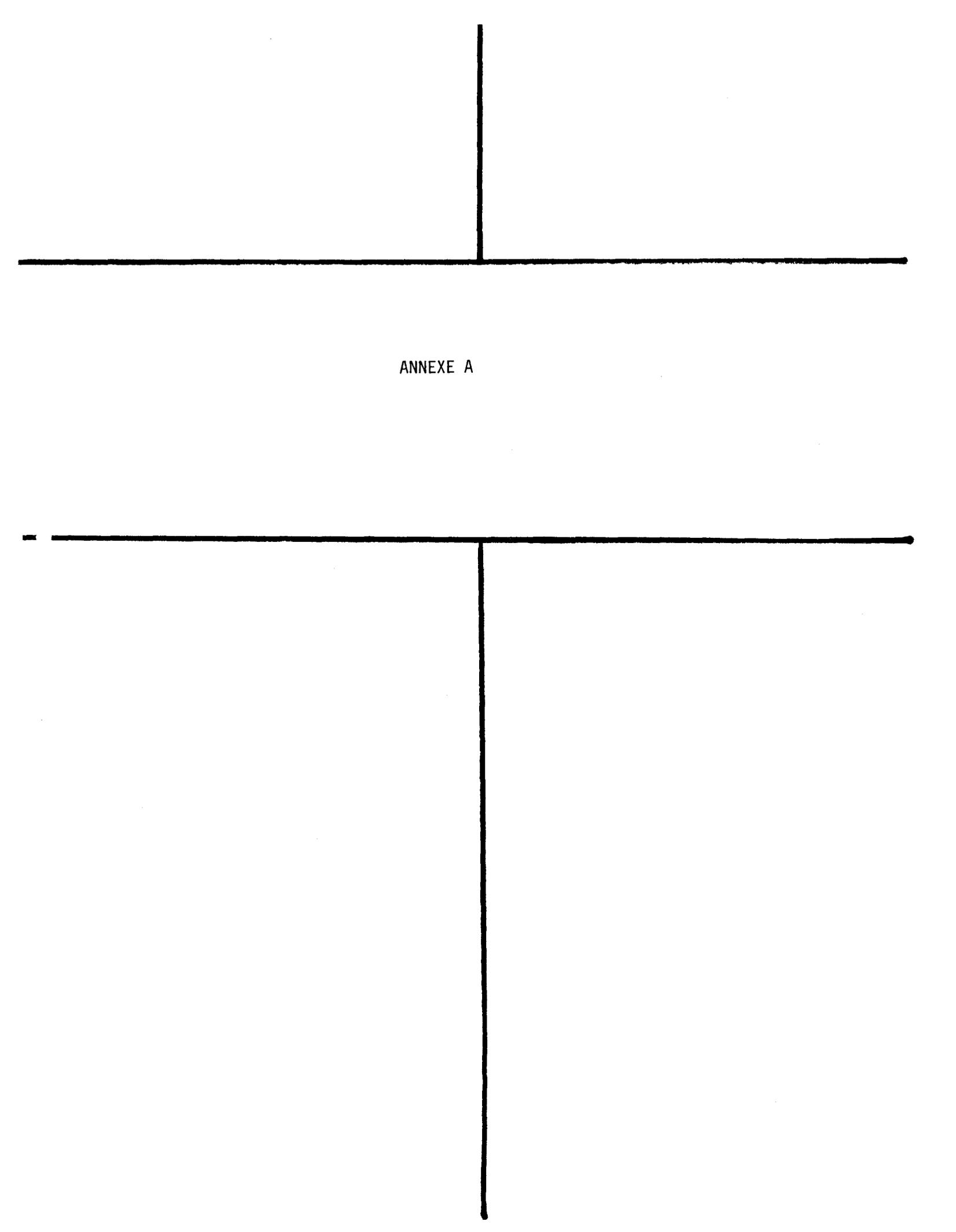
Parmi les détenus que nous avons rencontrés, nombreux sont ceux qui envisagent d'abandonner leurs activités criminelles. Ils considèrent que les risques qu'ils courent sont trop élevés compte tenu de leurs gains.

De plus, ils se sentent vieillir, ils ont de plus en plus de difficulté à faire du temps, ils répugnent à cette activité violente qu'est le vol à main armée. Certains envisagent de se réorienter vers une autre forme de délinquance. D'autres, que nous avons rencontrés abandonnent. Cette décision est liée à une série de facteurs : les déboires de la vie criminelle, la crainte de nouvelles incarcérations, la découverte de nouveaux champs d'intérêts, le mariage, ... Ainsi, dans le cas des auteurs de vols à main armée, se produit le processus de maturation analysé par les Glueck (1974) et par Cormier (1975).

L'analyse des variations dans le volume et l'organisation de l'activité criminelle de nos sujets nous a permis de construire une typologie empirique de voleurs à main armée. Quatre types ont été identifiés.

- 1) Le multirécidiviste se caractérise par un nombre élevé de vols à main armée.
- 2) Le professionnel se distingue par une activité criminelle organisée et planifiée.
- 3) L'intensif est remarquable par le fait qu'il commet plusieurs vols à main armée sur une courte période et qu'il abandonne ensuite.
- 4) L'occasionnel a, comme particularité, de commettre peu de vols à main armée. Il délaisse assez rapidement ce type de crime au profit de délits moins violents.

Cette typologie donne, nous semble-t-il, une assez bonne image de la diversité des individus qui s'adonnent au vol à main armée au Québec.



ANNEXE A



UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
ÉCOLE DE CRIMINOLOGIE

Montréal le 15 mars 1983

Cher Monsieur,

Nous sommes actuellement à réaliser une recherche qui porte sur l'évolution des hommes qui, dans le passé, ont commis des vols à main armée. Nous nous adressons à vous car vous semblez posséder les caractéristiques des gens que nous désirons rencontrer. Ces caractéristiques sont, pour l'essentiel, les suivantes : avoir commis divers délits dans le passé, dont au moins un vol à main armée et être âgé d'au moins vingt ans.

La collaboration que nous attendons de vous consisterait à nous rencontrer pour répondre à diverses questions portant sur votre passé.

Il est tout à fait entendu que tous les renseignements obtenus dans le cadre de cette recherche resteront confidentiels.

Si vous êtes intéressé à participer à cette recherche, veuillez le faire savoir à M. Arthur Fauteux.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Sylvie Bellot,

Maurice Cusson



UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

ECOLE DE CRIMINOLOGIE

Montréal,

Cher Monsieur,

Nous sommes actuellement à réaliser une recherche qui porte sur l'évolution des hommes qui, dans le passé, ont commis des vols à main armée. Nous nous adressons à vous car vous semblez posséder les caractéristiques des gens que nous désirons rencontrer. Ces caractéristiques sont, pour l'essentiel, les suivantes: avoir commis divers délits dans le passé, dont au moins trois vols à main armée et être âgé d'au moins vingt-cinq ans.

La collaboration que nous attendons de vous consisterait à nous rencontrer pour répondre à diverses questions portant sur votre passé.

Il est tout à fait entendu que tous les renseignements obtenus dans le cadre de cette recherche resteront confidentiels.

Si vous êtes intéressé à participer à cette recherche, veuillez le faire savoir à

Nous vous remercions de votre collaboration.

Michelle Dionne

Maurice Cusson



UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

ÉCOLE DE CRIMINOLOGIE

Montréal,

Cher Monsieur,

Vous avez probablement reçu il y a quelques jours une lettre vous expliquant qu'une recherche était actuellement en cours sur les gens qui, dans le passé, ont fait des vols à main armée. Peut-être le manque d'explication vous a-t-il poussé à ne pas donner suite à notre demande. Alors je vous explique davantage les points importants de cette recherche. Ce que nous voulons principalement savoir, c'est pourquoi certains individus font-ils des vols à main armée plutôt que d'autres formes de délits, (vol par effraction, fraude, etc.) pourquoi continuent-ils à faire des vols à main armée? Nous voulons aussi connaître les motivations des auteurs de vol à main armée, leurs expériences dans les prisons ou les pénitenciers et la façon dont ils ont vécu cela.

Il ne s'agit pas de savoir quel jour, à quelle heure, avec qui vous avez fait tel vol à main armée, cela ne nous intéresse pas du tout. Il ne s'agit pas d'une enquête policière. C'est une recherche où nous vous garantissons que votre nom ne sera jamais cité nulle part. En plus, vos réponses demeurent absolument confidentielles donc aucun membre de l'Établissement Laval ou des libérations conditionnelles ne pourront connaître le contenu de ces réponses.

Alors, si vous êtes intéressé à participer à cette recherche et ainsi favoriser une meilleure compréhension pour nous, criminologues, des gens qui font des vols à main armée, vous pourriez le faire savoir à votre agent de classement en lui envoyant une requête. A ce moment-là, l'agent de classement m'avertira de votre accord et je vous convoquerai en entrevue.

Merci de votre collaboration.

Michèle Dionne



UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

ECOLE DE CRIMINOLOGIE

Montréal, le 31 mars 1983

Cher Monsieur,

Nous sommes actuellement à réaliser une recherche qui porte sur l'évolution des hommes qui, dans le passé, ont commis des vols à main armée. Nous nous adressons à vous car vous semblez posséder les caractéristiques des gens que nous désirons rencontrer. Ces caractéristiques sont, pour l'essentiel, les suivantes: avoir commis divers délits dans le passé, dont au moins un vol à main armée et être âgé d'au moins vingt ans.

La collaboration que nous attendons de vous consisterait à nous rencontrer pour répondre à diverses questions portant sur votre passé.

Il est tout à fait entendu que tous les renseignements obtenus dans le cadre de cette recherche resteront confidentiels.

Si vous êtes intéressé à participer à cette recherche, veuillez le faire savoir à M. Jean-Marc Lavoie.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Sylvie Bellot,

Maurice Cusson



UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
ÉCOLE DE CRIMINOLOGIE

Montréal, le 12 mai 1983

Cher Monsieur,

Vous avez probablement reçu il y a quelques jours une lettre vous expliquant qu'une recherche était actuellement en cours sur les gens qui, dans le passé, ont fait des vols à main armée. Peut-être le manque d'explication vous a-t-il poussé à ne pas donner suite à notre demande. Alors je vous explique davantage les points importants de cette recherche. Ce que nous voulons principalement savoir, c'est pourquoi certains individus font des vols à main armée à un moment donné plutôt que d'autres types de délits (vol par effraction, fraude, etc....). Nous voulons connaître les motivations des auteurs de vol à main armée, leurs expériences dans les prisons, les pénitenciers et la façon dont ils ont vécu cela. Par ailleurs, il ne s'agit pas d'une enquête policière et nous ne cherchons pas à savoir quel délit vous avez fait tel jour, à telle heure, avec qui. Il est entendu que votre nom ne sera jamais cité nulle part. De plus, aucun membre de l'Établissement Leclerc ou des libérations conditionnelles ne pourront connaître le contenu de ces réponses.

Alors si vous êtes intéressé à participer à cette recherche et ainsi favoriser une meilleure compréhension pour nous criminologues des gens qui font des vols à main armée, vous pourriez le faire savoir à M. Jean-Marc Lavoie. Ce dernier m'avertira alors de votre accord et je vous convoquerai pour une entrevue.

Je vous remercie de votre collaboration.

Sylvie Bellot



UNIVERSITE DE MONTREAL
ECOLE DE CRIMINOLOGIE

Le 28 avril 1983

Cher Monsieur,

Nous sommes actuellement à réaliser une recherche qui porte sur l'évolution des hommes qui, dans le passé, ont commis des vols à main armée. Nous nous adressons à vous car vous semblez posséder les caractéristiques des gens que nous désirons rencontrer. Ces caractéristiques sont, pour l'essentiel, les suivantes : avoir commis divers délits dans le passé, dont au moins un vol à main armée et être âgé d'au moins vingt ans.

La collaboration que nous attendons de vous consisterait à nous rencontrer pour répondre à diverses questions portant sur votre passé.

Il est entendu que tous les renseignements obtenus dans le cadre de cette recherche resteront confidentiels et que votre nom ne sera jamais cité nulle part. De plus, aucun membre de l'Etablissement Laval ou des libérations conditionnelles ne pourront connaître le contenu de ces réponses.

Alors, si vous êtes intéressé à participer à cette recherche et ainsi favoriser une meilleure compréhension pour nous criminologues des gens qui font des vols à main armée, vous pourriez le faire savoir à votre agent de classement en lui envoyant une requête. Ce dernier nous avertira alors de votre accord et nous vous convoquerons pour une entrevue.

Nous vous remercions de votre collaboration.

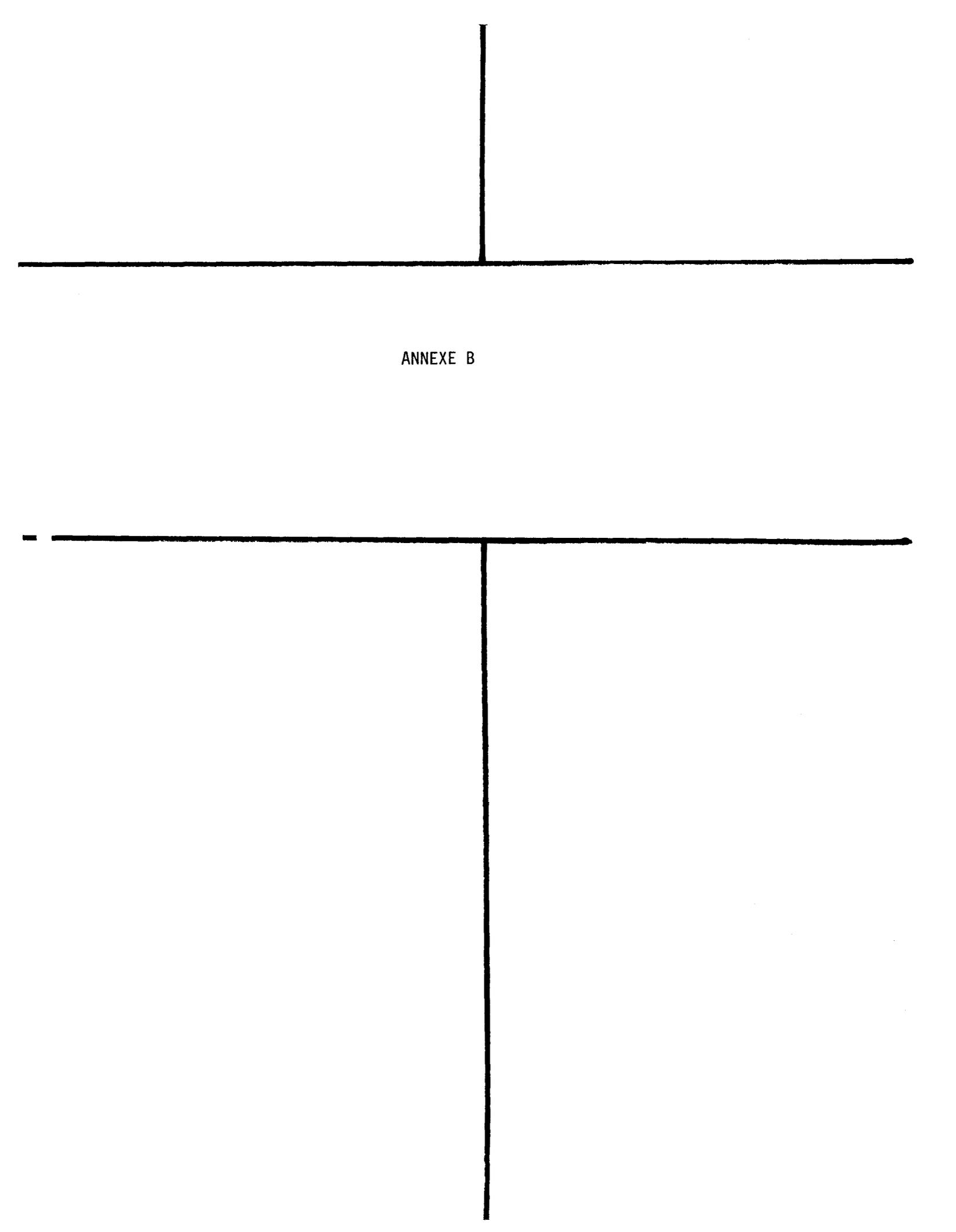
**Centre
International
de Criminologie
Comparée**

Université
de Montréal
C.P. 6128
Montréal
(Québec)
Canada
Tél.: 343-7065
Adresse télégraphique:
CRIMCOMPA

**International
Centre
for Comparative
Criminology**

Sylvie Bellot

Maurice Cusson



ANNEXE B

SECTION I

1- Quel est votre âge?

2- Quelle est votre scolarité?

3- Quelle était l'occupation de votre père et celle de votre mère lorsque vous restiez encore chez vos parents ou lorsque vous aviez environ 15 ans?

4- Pourriez-vous me parler des principaux emplois que vous avez occupés?

	<u>Nature</u>	<u>Durée</u>	<u>Salaire</u>
1er emploi	_____	_____	_____
2ième emploi	_____	_____	_____
3ième emploi	_____	_____	_____
4ième emploi	_____	_____	_____
5ième emploi	_____	_____	_____
6ième emploi	_____	_____	_____
7ième emploi	_____	_____	_____
8ième emploi	_____	_____	_____
9ième emploi	_____	_____	_____
10ième emploi	_____	_____	_____

Raisons qui ont provoqué le changement d'emploi

1er emploi	_____
2ième emploi	_____
3ième emploi	_____
4ième emploi	_____
5ième emploi	_____
6ième emploi	_____
7ième emploi	_____
8ième emploi	_____
9ième emploi	_____
10ième emploi	_____

5- Combien de fois avez-vous déménagé depuis que vous avez 18 ans?

6- a) Etes-vous marié? (Vivez-vous avec une femme?)

b) Depuis combien de temps?

c) Avez-vous des enfants et quel âge ont-ils?

SECTION II

- 7- Ce que j'aimerais savoir c'est comment se fait-il qu'on fait des vols à main armée plutôt que d'autres formes de délit?
 Sous-question: Pourquoi continue-t-on?
 Pourquoi arrête-t-on?
 Avez-vous fait d'autres formes de délits avant de faire des vols à main armée? Lesquelles?
- 8- Pouvez-vous m'expliquer dans quelles circonstances vous en êtes venu à faire votre premier vol à main armée?
- 9- a) Comment vous êtes-vous senti pendant et après votre premier vol à main armée?
 b) Pendant et après les autres vols à main armée, ressentiez-vous les mêmes sensations?
- 10- a) Qu'est-ce qui vous a poussé à faire votre premier vol à main armée?
 b) Pourquoi avez-vous fait un vol à main armée plutôt qu'une autre forme de délit?
 c) Par la suite, qu'est-ce qui vous a poussé à continuer à faire du vol à main armée plutôt que d'autres formes de délit?
- 11- Après que vous ayez fait votre premier vol à main armée, avez-vous décidé de vous-même de continuer ce genre de délit?
 Sous-question: Expliquer.
 Comment avez-vous pris cette décision?
- 12- a) Avez-vous déjà songé à arrêter de faire des coups?
 Sous-question: Pouvez-vous m'expliquer pourquoi?
 b) Avez-vous déjà songé à arrêter de faire des vols à main armée?
 Sous-question: Pouvez-vous m'expliquer pourquoi?
- 13- Dans quelles circonstances avez-vous décidé d'arrêter de faire des vols à main armée (Parlez-moi des raisons qui ont pu jouer un rôle dans votre décision d'arrêter de faire des vols à main armée.)

14- Y a-t-il eu des gens qui ont influencé cette décision d'abandonner le vol à main armée?

15- a) Pouvez-vous me parler des avantages et des inconvénients de divers types de vol?

b) Actuellement, si vous aviez à choisir une forme quelconque de vol, lequel choisiriez-vous?

c) Vos idées ont-elles changé au sujet de ces différents types de vol?

16- a) Est-ce que vous pensez que les chances d'être emprisonné sont plus grandes lorsqu'on fait des délits de façon régulière?

b) Si oui, est-ce que ceci joue un rôle dans votre façon d'agir?

17- a) Avez-vous pu établir, dans le passé, une très bonne relation avec un criminologue, psychologue, agent de libération conditionnelle, travailleur social, gardien ... qui a fait que votre façon de voir votre comportement a changé?

Oui

Non

b) Si oui, pourriez-vous m'en parler?
(avec qui, comment, quand ...)

18- a) Avez-vous déjà été en libération conditionnelle?

Oui

Non

b) Si oui, est-ce que cela a changé votre comportement d'une manière ou d'une autre?

SECTION III

- 19- Quel âge aviez-vous quand vous avez été envoyé en prison ou au pénitencier pour la première fois?
- 20- Pourriez-vous me parler de la façon dont vous avez vécu vos différentes périodes d'incarcération depuis que vous avez 18 ans?
- 21- Depuis que vous avez 18 ans, de quoi avez-vous souffert lorsque vous étiez incarcéré?
- 22- Depuis que vous avez 18 ans, avez-vous déjà eu l'impression d'être aussi bien en institution qu'en dehors?
- 23- a) Actuellement, comment réagissez-vous vis-à-vis les chances d'être emprisonné?
- b) Est-ce que vos idées sur ce sujet ont changé depuis que vous avez 18 ans?
- 24- a) Avec l'âge, est-ce que vous avez trouvé qu'il était plus facile ou plus difficile de "faire du temps" en prison ou au pénitencier?
- b) Avec l'âge est-ce que vous avez trouvé qu'il était plus facile ou plus difficile d'accepter une longue sentence d'emprisonnement?
- 25- a) Jusqu'à quel point les inconvénients de la vie carcérale ont changé votre comportement?
- Enormément
- Modérément
- Pas du tout
- b) Comment ce changement s'est-il manifesté?
- 26- a) L'exemple d'un gars qui semblait être voué à l'emprisonnement jusqu'à la fin de ses jours vous a-t-il influencé dans l'évolution de vos activités?
- Oui Non
- b) Si oui, comment?

- 27- a) A quel âge avez-vous commis votre premier coup pour lequel vous auriez pu être poursuivi ou arrêté?
- b) Quel était-il?
- c) A quel âge avez-vous commis votre premier vol à main armée?
- 28- a) Quel âge aviez-vous quand vous avez été arrêté pour la première fois et cela c'est produit pour quel délit?
- b) Quel âge aviez-vous quand vous avez été arrêté pour la première fois pour un vol à main armée?
- 29- a) Durant les années où vous vous adonnez à ce genre d'activités y a-t-il eu des périodes où vous ne vous êtes pas engagé dans ces activités? (En dehors de vos périodes d'incarcération).
- Oui Non
- b) Si oui, quand et durant combien de temps?
- 30- a) Entre 18 ans et jusqu'à maintenant, y a-t-il eu des événements, des gens qui ont influencé le déroulement de votre comportement?
- Oui Non
- b) Si oui, quels sont-ils?
- 31- a) Aviez-vous un but ou des buts précis en tête avant de faire ce genre d'activités pendant la période allant de 18 ans jusqu'à maintenant?
- Oui Non
- b) Si oui, quel(s) étai(en)t-il(s)? (Que vouliez-vous faire avec l'argent rapporté?)
- c) Est-ce que ces buts s'appliquent au vol à main armée?
- 32- a) Depuis que vous avez 18 ans et jusqu'à maintenant, y a-t-il eu des circonstances qui vous ont poussé à faire des délits?
- b) Ces circonstances sont-elles les mêmes pour le vol à main armée? Si non, quelles sont-elles?

- J'aimerais maintenant que vous pensiez à un vol à main armée dont vous vous souvenez très bien et qui n'a pas été réussi (Vous n'avez pu avoir l'argent ou vous avez été arrêté sur le fait, etc.). Ce vol ne serait pas de préférence votre premier vol à main armée.
 Les prochaines questions portent sur ce vol à main armée, mais je ne veux pas savoir la date précise du vol ou le nom de vos partenaires, cela vous a probablement déjà été demandé et ces renseignements ne m'intéressent absolument pas. Les questions ont plutôt pour but de savoir comment se fait un vol à main armé.

33- a) Est-ce que vous avez préparé ce vol à main armée avant de le faire?

Oui Non

b) Si oui, comment et avec combien de personnes?

c) Pendant combien de temps a duré le travail préparatoire?

d) Etiez-vous déguisé? Quel était votre déguisement?

34- Comment avez-vous choisi l'endroit à attaquer? (où, quand, qui, vulnérabilité, risques, etc.).

35- De quoi avez-vous tenu compte en premier dans le choix d'attaquer ou non cet endroit? (argent disponible, risques, genre d'endroit, etc.).

36- a) Est-ce que vous avez surveillé cet endroit avant de l'attaquer?

Oui Non

b) Si oui, combien de temps et comment?

37- a) Avez-vous fait ce vol à main armée seul ou avec d'autres?

b) Si vous l'avez fait avec d'autres, que faisiez-vous, vous, exactement?

c) Que faisaient les autres individus?

38- a) Aviez-vous une arme avec vous pour faire ce vol?

Oui Non

b) Quelle sorte d'arme?

c) Etait-elle chargée?

d) Avez-vous vraiment utilisé cette arme?

39- a) Y a-t-il eu une victime blessée lors du vol?

Oui

Non

b) Que s'était-il passé?

40- Combien de temps le vol a-t-il duré?

41- Qu'avez-vous ressenti au moment du vol ou immédiatement après (Par exemple la peur, le plaisir de dominer les gens, etc.)

42- Qu'avez-vous fait dans les 5 ou 6 heures qui ont suivi le vol? (Par exemple se cacher, diviser l'argent entre les auteurs s'il y a lieu, etc.)

43- Comment avez-vous utilisé l'argent gagné grâce à ce coup?

- Maintenant, j'aimerais que vous pensiez à un vol à main armée dont vous vous souvenez très bien et qui a été réussi (Vous avez pu avoir une bonne somme d'argent, vous n'avez pas été arrêté pour ce vol, etc.). Ce vol ne serait pas de préférence votre premier vol à main armée. Les prochaines questions portent sur ce vol à main armée et comme précédemment, je ne veux pas savoir la date précise du vol ou le nom de vos partenaires, cela ne m'intéresse pas. Les questions ont plutôt pour but de savoir comment se fait un vol à main armée.

44- a) Est-ce que vous avez préparé ce vol à main armée avant de le faire?

Oui

Non

b) Si oui, comment et avec combien de personnes?

c) Pendant combien de temps a duré le travail préparatoire?

d) Etiez-vous déguisé? Quel était votre déguisement?

45- Comment avez-vous choisi l'endroit à attaquer? (où, quand, qui vulnérabilité, risques, etc.)

46- De quoi avez-vous tenu compte en premier dans le choix d'attaquer ou non cet endroit (argent disponible, risques, genre d'endroit, etc.)?

47- a) Est-ce que vous avez surveillé cet endroit avant de l'attaquer?

Oui Non

b) Si oui, combien de temps et comment?

48- a) Avez-vous fait ce vol à main armée seul ou avec d'autres?

b) Si vous l'avez fait avec d'autres, que faisiez-vous, vous, exactement?

c) Que faisaient les autres individus?

49- a) Aviez-vous une arme avec vous pour faire ce vol?

Oui Non

b) Quelle sorte d'arme?

c) Etait-elle chargée?

d) Avez-vous vraiment utilisé cette arme?

50- a) Y a-t-il eu une victime blessée lors du vol?

Oui Non

b) Que s'était-il passé?

51- Combien de temps le vol a-t-il duré?

52- Qu'avez-vous ressenti au moment du vol ou immédiatement après (Par exemple la peur, le plaisir de dominer les gens, etc.)?

53- Qu'avez-vous fait dans les 5 ou 6 heures qui ont suivi le vol? (Par exemple se cacher, diviser l'argent entre les auteurs s'il y a lieu, etc.)

54- Comment avez-vous utilisé l'argent gagné grâce à ce coup?

55- a) Depuis que vous avez 18 ans, quel pourcentage de votre revenu provient de vols à main armée?

b) Parmi l'ensemble de vos revenus illégaux, quel pourcentage provient de vols à main armée?

56- Lorsque vous aviez entre 18 ans et jusqu'à maintenant, vous arrivait-il de prendre de la boisson (bière, alcool, vin ...) et de vous enivrer?

Oui

Non

57- A quelle fréquence vous arrivait-il de vous enivrer à cette époque (18 ans et plus)?

Plus d'une fois par semaine

Une fois par semaine

Aux deux semaines

Une fois par mois

Rarement

Jamais

58- a) Consommiez-vous de la drogue lorsque vous aviez entre 18 ans et jusqu'à maintenant?

Oui

Non

b) Si oui, quelle sorte de drogue?

59- A quelle fréquence preniez-vous cette drogue à cette époque (18 ans et plus)?

Plus d'une fois par semaine

Une fois par semaine

Aux deux semaines

Une fois par mois

Rarement

Jamais

60- Est-ce qu'il vous arrive de prendre de l'alcool ou de la drogue depuis que vous avez 18 ans, avant de faire un coup?

61- Depuis vos 18 ans, vous est-il arrivé de fréquenter des bars ou autres établissements du genre, ou des amis afin de prendre des renseignements sur des vols à main armée qu'il serait intéressant de faire?

Oui

Non

Si oui, expliquer.

62- Pour la période allant de vos 18 ans jusqu'à maintenant, pourriez-vous me raconter l'histoire de vos arrestations, condamnations et sentences en spécifiant la nature des délits et la durée réelle de vos séjours en institution?

63- a) Pendant la période de vos 18 ans jusqu'à maintenant, lorsque vous faisiez des coups, jusqu'à quel point aviez-vous une idée de la possibilité d'être incarcéré? Pouvez-vous m'en parler?

b) Jusqu'à quel point avez-vous un souvenir précis des risques que vous couriez à cette époque (18 ans et plus)?

- | | |
|----------|--------------------------|
| Très bon | <input type="checkbox"/> |
| Bon | <input type="checkbox"/> |
| Moyen | <input type="checkbox"/> |
| Faible | <input type="checkbox"/> |
| Nul | <input type="checkbox"/> |

64- Avec les années, est-ce que la crainte "de faire du temps" augmente ou diminue?

65- Lorsque vous aviez entre 18 ans et jusqu'à maintenant, jusqu'à quel point ce qui suit vous semblait important?

- | | Très important | Modérément important | Pas du tout important |
|--|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| a) avoir un emploi stable | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| b) fonder un foyer ou améliorer votre vie familiale | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| c) avoir des enfants ou s'occuper de ceux que vous aviez | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| d) avoir un meilleur logement ou acheter une maison | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

SECTION IV

66- a) Pourriez-vous me dire si vous avez déjà été en institution lorsque vous aviez moins de 18 ans?

Oui

Non

b) Quel âge aviez-vous lorsque vous avez été placé en institution juvénile pour la première fois?

c) Pourriez-vous me parler de la façon dont vous avez vécu cela à l'époque?

67- Lorsque vous aviez moins de 18 ans, comment réagissiez-vous vis-à-vis les chances d'être emprisonné?

68- Lorsque vous aviez moins de 18 ans, avez-vous déjà eu l'impression d'être aussi bien en institution qu'en dehors?

69- Toujours à cette époque (moins de 18 ans), de quoi avez-vous souffert lorsque vous étiez incarcéré?

70- a) A cette époque, y a-t-il eu des événements, des gens qui ont influencé le déroulement de votre comportement?

Oui

Non

b) Si oui, quels sont-ils?

71- a) Aviez-vous un but ou des buts précis en tête avant de faire ce genre d'activités lorsque vous aviez moins de 18 ans?

Oui

Non

b) Si oui, quel(s) était(aient)-il(s)?

c) Est-ce que ces buts s'appliquent au vol à main armée?

72- a) Pendant cette période (moins de 18 ans), y a-t-il eu des circonstances qui vous ont poussé à faire des délits?

b) Ces circonstances étaient-elles les mêmes pour le vol à main armée?
Si non, quelles sont-elles?

73- Lorsque vous aviez moins de 18 ans, et que vous faisiez des vols à main armée, comment choisissiez-vous les endroits que vous attaquiez?
(où, quand, qui, vulnérabilité, risques, etc.)

74- A cette même époque, vous arrivait-il de fréquenter des bars ou autres établissements du genre, ou des amis afin de prendre des renseignements sur des vols à main armée qu'il serait intéressant de faire?

Oui

Non

75- Si vous aviez un vol à main armée à préparer lorsque vous aviez moins de 18 ans, de quoi teniez-vous compte en premier dans le choix d'attaquer ou non un endroit? (ex.: butin, risques, genre de cible, etc.)

76- Lorsque vous aviez moins de 18 ans, et que vous aviez décidé de faire un vol à main armée à un endroit précis, est-ce que vous surveilliez cet endroit avant de l'attaquer?

Oui

Non

Si oui, expliquer.

77- a) Lorsque vous aviez moins de 18 ans, est-ce qu'en général vous faisiez vos vols à main armée seul?

Oui

Non

b) Si non, que faisiez-vous précisément?

c) Que faisaient les autres individus?

78- a) Toujours à cette époque (moins de 18 ans), aviez-vous une arme avec vous pour faire vos vols à main armée?

Oui

Non

b) Quelle sorte d'arme?

c) Combien de fois?

d) Etait-elle chargée?

e) Avez-vous vraiment utilisé cette arme?

79- a) Lorsque vous aviez moins de 18 ans et que vous faisiez des vols à main armée, y a-t-il eu une victime blessée lors du délit?

Oui

Non

b) Que s'était-il passé?

80- Lorsque vous aviez moins de 18 ans, et que vous commettiez un vol à main armée, combien de temps cela prenait-il pour faire un coup?

81- a) Toujours à cette même époque, que ressentiez-vous au moment où vous exécutiez vos délits ou immédiatement après? (par exemple la peur, le plaisir de dominer les gens, etc.)

b) Ressentiez-vous les mêmes sentiments lorsque vous faisiez des vols à main armée?

82- Pendant cette même époque, lorsque vous commettiez un vol à main armée, que faisiez-vous dans les 5 ou 6 heures qui suivaient le délit? (Se cacher, diviser l'argent entre les auteurs s'il y a lieu, etc.)

83- a) Lorsque vous aviez moins de 18 ans, comment utilisiez-vous l'argent gagné grâce à vos coups?

b) Est-ce que dans le cas de vol à main armée, l'argent était utilisé différemment? Si oui, comment?

84- Lorsque vous aviez moins de 18 ans, vous arrivait-il de prendre de la boisson (bière, alcool, vin ...) et de vous enivrer?

Oui

Non

85- A quelle fréquence vous arrivait-il de vous enivrer à cette époque (moins de 18 ans)?

- Plus d'une fois par semaine
- Une fois par semaine
- Aux deux semaines
- Une fois par mois
- Rarement
- Jamais

86- a) Consommiez-vous de la drogue à cette époque (moins de 18 ans)?

- Oui Non

b) Si oui, quelle sorte de drogue?

87- A quelle fréquence preniez-vous cette drogue à cette époque (moins de 18 ans, ?

- Plus d'une fois par semaine
- Une fois par semaine
- Aux deux semaines
- Une fois par mois
- Rarement
- Jamais

88- Est-ce qu'il vous arrivait de prendre de l'alcool ou de la drogue lorsque vous aviez moins de 18 ans, avant de faire ce genre d'activités?

89- Pour la période allant jusqu'à vos 18 ans, pourriez-vous me raconter l'histoire de vos arrestations, condamnations et sentences en spécifiant la nature du délit et la durée réelle de vos séjours en institution?

90- a) Pendant cette période (moins de 18 ans), lorsque vous commettiez des coups, jusqu'à quel point aviez-vous une idée de la possibilité d'être incarcéré? Pouvez-vous m'en parler?

b) Jusqu'à quel point avez-vous un souvenir précis des risques que vous couriez à cette époque? (moins de 18 ans)

Très bon
 Bon
 Moyen
 Faible
 Nul

91- Voici une liste de délits, j'aimerais que vous me disiez s'il vous est arrivé de faire quelques-uns de ces coups?

a)
VOL DE VÉHICULE MOTEUR

Oui Non

Pouvez-vous me dire
combien de fois?

Combien cela vous
rapportait-il à
chaque fois?

Avez-vous alors été
arrêté?

Oui Non

Combien de fois?

b)
VOL DE SAC A MAIN

Oui Non

Pouvez-vous me dire
combien de fois?

Combien cela vous
rapportait-il à
chaque fois?

Avez-vous alors
été arrêté?

Oui Non

Combien de fois?

c)
VOL SIMPLE DE PLUS DE 50,00\$

Oui Non

Pouvez-vous me dire
combien de fois?

Combien cela vous
rapportait-il à
chaque fois?

Avez-vous alors été
arrêté?

Oui Non

Combien de fois?

d)
VOL PAR EFFRACTION

Oui Non

Pouvez-vous me dire
combien de fois?

Combien cela vous
rapportait-il à
chaque fois?

Avez-vous alors été
arrêté?

Oui Non

Combien de fois?

e)
ASSAUT GRAVE*

Oui Non

Pouvez-vous me dire
combien de fois?

Combien cela vous
rapportait-il à
chaque fois?

Avez-vous alors
été arrêté?

Oui Non

Combien de fois?

f)
FRAUDE

Oui Non

Pouvez-vous me dire
combien de fois?

Combien cela vous
rapportait-il à
chaque fois?

Avez-vous alors été
arrêté?

Oui Non

Combien de fois?

*ASSAUT GRAVE: coups et blessures assez graves pour justifier l'intervention du médecin.

g)
VOL A MAIN ARMÉE

Oui Non

Pouvez-vous me dire
combien de fois?

Combien cela vous
rapportait-il à
chaque fois?

Avez-vous alors été
arrêté?

Oui Non

Combien de fois?

h)
VENTE DE DROGUE

Oui Non

Pouvez-vous me dire
combien de fois?

Combien cela vous
rapportait-il à
chaque fois?

Avez-vous alors été
arrêté?

Oui Non

Combien de fois?

i)
AUTRES CRIMES: VIOL, INCENDIES,
ENLEVEMENTS, ETC.

Oui Non

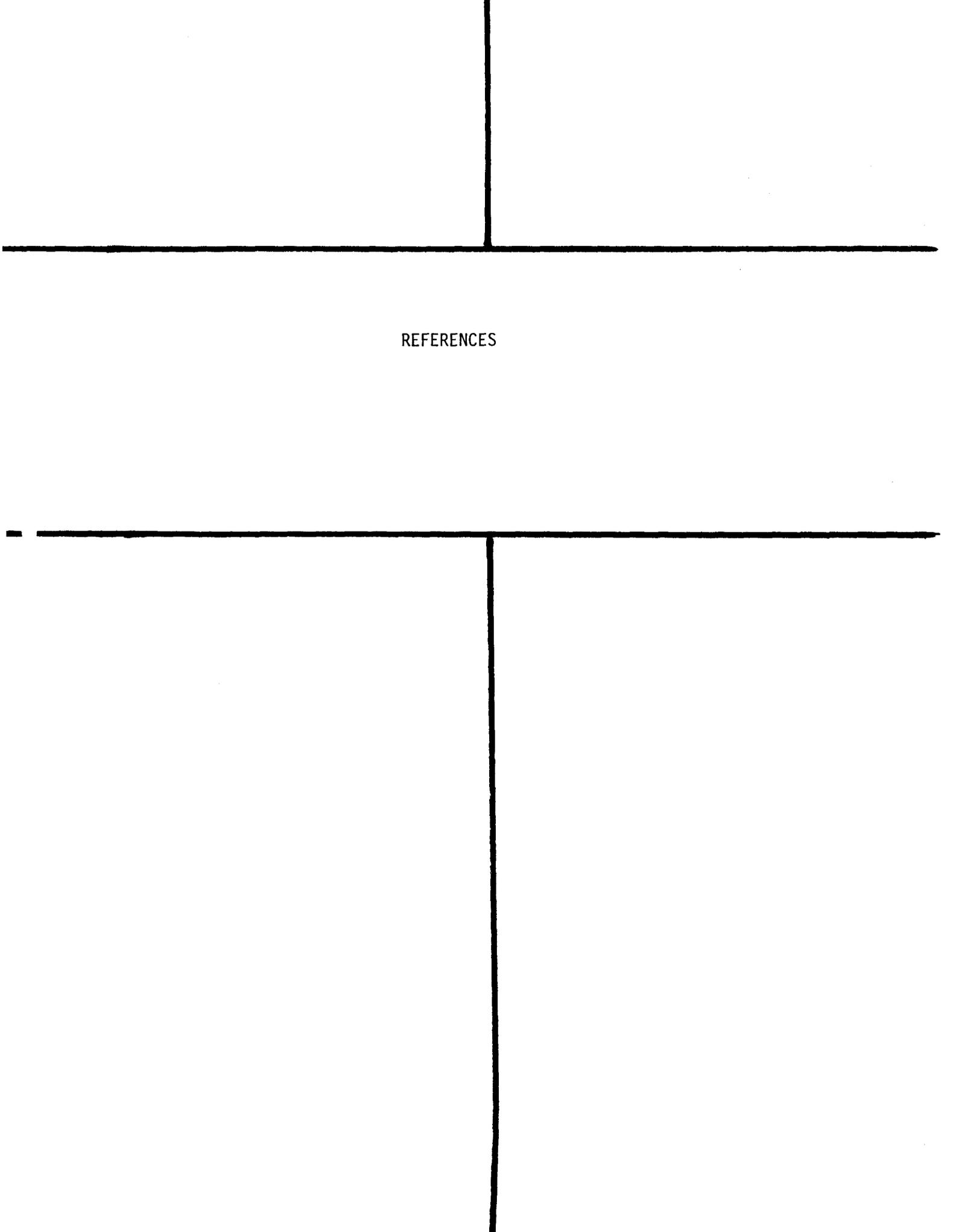
Pouvez-vous me dire
combien de fois?

Combien cela vous
rapportait-il à
chaque fois?

Avez-vous alors été
arrêté?

Oui Non

Combien de fois?



REFERENCES

- BELLOT, S. (1983). Portrait du voleur à main armée occasionnel. Le vol à main armée, rapport technique no 7, G.R.I.J., C.I.C.C., Université de Montréal.
- CLINARD, M.B.; QUINNEY, R. (1967). Criminal Behavior Systems. A Typology. New York: Holt Rinehart and Winston.
- CONKLIN, J.E. (1972). Robbery and the Criminal Justice System. Philadelphia: Lippincott.
- CORMIER, B.M. (1975). The Watcher and the Watched. Montréal: Tendra Books.
- CORMIER, B.M.; KENNEDY, M.; SANGOVICZ, J.; TROTTIER, M. (1959). The Natural History of Criminality and Some Tentatives Hypotheses on Its Abatement. The Canadian Journal of Corrections / La Revue Canadienne de Criminologie, vol. 1, 4: 35-49.
- CORMIER, B.M.; KENNEDY, M.; SANGOVICZ, J.; BOYER, R.; THIFFAULT, A.L.; OBERT, A. (1965). Criminal Process and Emotional Growth in Cameron, E. (Ed.), Forensic Psychiatry and Child Psychiatry, Boston: Little Brown, P. 3-41.
- CUSSON, M. (1981). Délinquants pourquoi? Ville LaSalle: Hurtubise, HMH, Paris: Armand Colin.
- CUSSON, M. (1983). Le contrôle social du crime. Paris: Presses Universitaires de France.
- CUSSON, M.; DIONNE, M. (1982). Nouvelles orientations de la recherche sur les carrières criminelles des auteurs de vols à main armée. Document de travail.
- DIONNE, M. (1984). Portraits de voleurs à main armée: les récidivistes et les professionnels. Le vol à main armée, rapport technique no 9, G.R.I.J., C.I.C.C., Université de Montréal.
- EINSTADTER, W.J. (1969). The Social Organization of Armed Robbery. Social Problems, 17: 64-83.
- GLUECK, S.; GLUECK, E. (1974). Of Delinquency and Crime. Springfield: Charles C. Thomas.
- GOULD, L. et al. (1966). Crime as a Profession. L.E.A.A., Washington: U.S. Department of Justice.
- HIRSCHI, T.; GOTTFREDSON, M. (1983). Age and the Explanation of Crime American Journal of Criminology, vol 89, 3: 552-584.

- INCIARDI, J.A. (1975). Careers in Crime. Chicago: Rand McNally College.
- LANCIAULT, R. (1980). La carrière du voleur à main armée au Québec: étude à partir d'entrevues avec des voleurs. Groupe de travail sur les vols à main armée. Montréal: Université de Montréal et Ministère de la Justice du Québec.
- LEJEUNE, R. (1977). The Management of a Mugging. Urban Life, vol 6, 2: 123-147.
- LETKEMANN, P. (1973). Crime as Work. Englewood Cliffs, N.J.: Prentice Hall.
- MELSENHELDER, T. (1977). An Exploratory Study of Exiting from Criminal Careers. Criminology, vol 15, 3: 319-334.
- PETERSILIA, J.; GREENWOOD, P.W.; LAVIN, M. (1978). Criminal Careers of Habitual Fellows, Washington, D.C.: N.I.L.E.C.J., L.E.A.A., U.S. Department of Justice.
- PINSONNEAULT, P. (1984). L'abandon de la carrière criminelle. Le vol à main armée, Rapport technique no 8, G.R.I.J., C.I.C.C., Université de Montréal.
- ROEBUCK, J.B. (1967). Criminal Typology. Springfield: Charles C. Thomas.
- SILBERMAN, R. (1978). Criminal Justice, Criminal Violence. New York: Random House.